

HENRI-ROBERT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. ANCIEN BATONNIER

LES

GRANDS PROCÈS
DE L'HISTOIRE

VI^e SÉRIE

CHRISTINE DE SUÈDE. — LE MARÉCHAL
DE SAXE. — LE MARIAGE ET LE SACRE DE
LOUIS XVI. — L'AGONIE DU RÉGIME.

Ouvrage orné de 43 illustrations



PAYOT, PARIS

LES GRANDS PROCÈS
DE
L'HISTOIRE



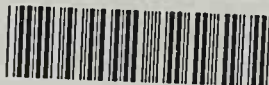
BUCURESTI

33361

1961

RC 26/07

B.C.U. Bucuresti



C193700

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1928, by Payot, Paris.

*AU PREMIER PRÉSIDENT
EUGÈNE DREYFUS*

Hommage de déférente affection.

H. R.

CHRISTINE DE SUÈDE

« Il y a des gens auxquels tout est permis et tout sied bien ! »

On trouve cette pensée, dans un recueil de *Maximes et Sentences* que nous a laissés la Reine Christine de Suède, sous le titre modeste : *Ouvrage de loisir*.

Sans doute, songeait-elle à elle-même — non sans quelque indulgence — en posant, sous forme d'axiome indiscutable, cette trop commode règle de conduite.

Car c'est une remarque, souvent faite, qu'un peintre met, inconsciemment, un peu de lui dans ses portraits ; qu'un moraliste s'inspire, dans ses principes, de son expérience personnelle ; que l'auteur de « pensées » enfin, comme le romancier, font passer dans leur œuvre, beaucoup de leur âme, de leur vie et de leur propre caractère.

Sans trop d'illusions, nous pouvons nous amuser à rechercher les traits marquants de la curieuse figure de Christine de Suède, non seulement dans son autobiographie qu'elle intitulait simplement : *Vie de Christine, écrite par elle-même et dédiée à Dieu*, mais plus encore, sans doute, dans le recueil inachevé de ses *Maximes et Sentences*.

Là, en effet, ne pensant pas qu'on l'y cherchera, elle se montre, parfois, sans apprêts, dans toute la vérité de son

étrange nature, tandis que dans son autobiographie, à part quelques rares élans de sincérité, elle compose et arrange son personnage à son gré.

Elle modèle, amoureusement, pour la postérité une Christine pleine de noblesse et de grandeur, ignorant ou domptant les faiblesses humaines, admirable et sympathique jusque dans les défauts choisis qu'elle s'attribue, une Christine, en somme, qui ne lui ressemble en rien et qui correspond sans doute à ce qu'elle eût voulu être, peut-être même à ce qu'elle crut avoir été, mais assurément pas à ce qu'elle fut.

Car ses contemporains nous la montrent et nous la voyons nous-mêmes à travers l'incohérence de ses actes et les vicissitudes de sa curieuse existence, plus étrange que sympathique et plus étonnante que digne d'admiration.

Un de ses historiens qui l'a le mieux comprise, Arvède Barine, résume son jugement en cette phrase lapidaire : « la brillante Christine, qui eut presque du génie, est un monstre au moral ! »

Jugement trop sévère ! diront ses admirateurs. Mais est-ce qu'elle-même n'y a pas souscrit d'avance, en quelque sorte, lorsqu'elle a noté dans ses « pensées » : « le même tempérament qui fait les grands talents, assujettit aux grands défauts ».

Le malheur est que, chez elle, les grands défauts l'ont bientôt emporté sur les grands talents. Et si ceux-ci ont suffi à illustrer la première partie de son existence, ils n'ont pu empêcher ceux-là de prendre une trop éclatante revanche et de faire sombrer, dans les excès et les désordres les plus regrettables, toute la fin de la vie de Christine de Suède.

Le règne glorieux de son père eût pourtant pu lui servir d'exemple et de règle de conduite.

Gustave-Adolphe, que ses contemporains surnommaient *le roi de neige*, tant sa réputation était exempte de toute souillure, avait brillé, durant sa trop courte existence, d'une gloire incomparable.

Aussi avait-il été l'objet, en Suède, d'une véritable vénération.

On lui reconnaissait toutes les qualités : sagesse, fermeté, générosité, bonté, constance, vaillance héroïque, dévouement à la chose publique, et enfin un charme irrésistible qui le faisait adorer de ses peuples.

« Ma plus grande fierté, disait-il, est de penser que je pourrais dormir sans crainte dans les bras de chacun de mes sujets ! »

Sa popularité, les succès éclatants de ses armes, la fortune qui l'avait comblé, n'avaient pas, cependant, réussi à l'éblouir.



Photo Giraudon.

GUSTAVE-ADOLPHE DE SUÈDE.

Par Van Dyck.

Il restait simple et modeste dans sa grandeur. Il n'en oubliait point la fragilité et il conservait, en lui-même, comme un secret pressentiment de sa mort prématurée !

« Je crains, disait-il, un jour qu'il était l'objet d'enthousiastes acclamations de ses sujets, je crains que la divinité offensée ne leur apprenne bientôt que celui qu'ils honorent comme un dieu est un simple mortel ! »

Il avait épousé à Stockholm, le 25 novembre 1620, la princesse Marie-Éléonore, fille de Jean Segismond, électeur de Brandebourg.

Deux premières filles, nées de ce mariage, n'avaient pas vécu.

Gustave-Adolphe désirait vivement un fils. Lorsque le 8 décembre 1626, Christine vint au monde, sa peau brune et sa voix forte firent croire d'abord que c'était un garçon et l'on se pressa, un peu trop, de l'annoncer comme tel au roi.

Mais bientôt il fallut le détromper. Il prit parti de cette déception avec bonne humeur, en disant : « J'espère que cette fille-là vaudra bien un garçon ! Elle aura de l'esprit, en tout cas, puisque, si jeune, elle nous a tous trompés. »

Ce fut l'éducation d'un garçon qu'il lui fit donner. « C'est la fille d'un soldat, répétait-il, elle doit être aguerrie. » Et l'on dit qu'à deux ans à peine, son père voulut qu'elle s'accoutumât au bruit du canon.

La Suède était, alors, constamment en guerre. Entendre le canon, sans s'émouvoir, faisait, en quelque sorte, partie du métier de roi.

Gustave-Adolphe, sans cesse en campagne à la tête de

son armée, ne pouvait guère veiller lui-même à l'éducation de Christine.

Il choisit comme gouverneurs de sa fille Axel Baner et Gustave Horn et comme précepteur Jean Mathiae.

Lui-même, dans les rares moments où il en avait le loisir, aimait à s'occuper de la petite Christine, pour laquelle il se montrait un père plein de tendresse.

Il lui racontait de hauts faits d'armes, s'efforçait de lui inculquer des sentiments nobles et désintéressés et de lui donner la passion de la gloire.

Mais l'influence qu'il put ainsi prendre sur elle devait rester, forcément, bien minime.

Elle n'avait guère que 4 ans, lorsqu'il la quitta pour ne plus revenir.

Avant son départ, comme pris d'un pressentiment de l'avenir, il tint à présenter sa fille au Sénat, afin que ses droits à la couronne ne fussent point contestés.

La séparation lui parut si cruelle qu'il ne put retenir quelques larmes, en disant adieu à sa femme et à Christine.

Et quelques jours plus tard, il écrivait encore, au Chancelier Oxenstiern, son collaborateur et son ami, une lettre émouvante pour lui recommander de veiller sur la reine et l'enfant :

« Faites pour moi et les miens, lui disait-il, ce que je ferais
« moi-même pour vous et les vôtres, si par la volonté de
« Dieu, je vivais assez longtemps pour que vous eussiez
« besoin de moi de la même manière.

« Les miens doivent inspirer de l'intérêt. Ce sont des
« femmes. La mère est incapable de prendre conseil d'elle-

« même ; la fille est encore enfant ; malheureuses si elles
 « devaient dominer et menacées de danger si d'autres par-
 « venaient à dominer sur elles.

« C'est la tendresse que la nature donne au cœur des
 « parents qui arrache ces lignes à ma plume ».

Moins de deux ans
 après, âgé de 38 ans
 à peine, Gustave-
 Adolphe terminait glo-
 rieusement sa carrière.

A la tête de son armée
 qu'il menait à la vic-
 toire, il tombait mortel-
 lement frappé, dans la
 plaine de Lutzen.

Du moins, avait-il eu
 la consolation suprême,
 de voir que la fortune
 du combat était, une
 fois de plus, fidèle à ses
 armes.



Photo Giraudon.

GUSTAVE-ADOLPHE.

Médaille d'argent. Bibliothèque Nationale.

La nouvelle de sa mort plongea la Suède tout entière dans
 une indicible consternation.

Une escadre, dont tous les vaisseaux portaient les signes
 du deuil national, et dont les équipages mêmes gardaient
 un religieux silence impressionnant, ramena le corps embaumé
 de Gustave-Adolphe à Stockholm.

Une imposante cérémonie funèbre eut lieu à l'Eglise des
 Chevaliers, où reposaient déjà les cendres de plusieurs rois.

La reine Marie-Eléonore y parut, comme une vivante image de la douleur.

Son désespoir et son abattement donnèrent même des inquiétudes pour sa raison.

Elle fit tendre de noir tous ses appartements, n'ouvrit plus ses fenêtres, vécut dans une nuit perpétuelle, à la faible lueur des cierges, sans jamais sortir, passant ses journées en pleurs et en gémissements.

On respecta d'abord une si grande douleur.

Mais elle se prolongea de telle sorte que les évêques et le Sénat s'émurent et décidèrent d'intervenir pour soustraire Christine à une pareille ambiance, qui risquait d'être funeste à l'équilibre de son âme d'enfant.

On représenta donc à la veuve éplorée de Gustave-Adolphe que la religion elle-même lui commandait la résignation chrétienne, et comme elle ne paraissait point en tenir compte, on l'écarta systématiquement de l'éducation de sa fille.

C'est ainsi qu'à 6 ans à peine, la princesse Christine fut placée sous l'autorité d'un Conseil de Régence, formé des personnages les plus éminents du Royaume.

Le Chancelier Axel Oxenstiern, homme expérimenté, Ministre des relations extérieures, et que la confiance du feu roi avait investi d'un rôle prépondérant dans l'Etat, fut choisi comme Président de ce Conseil de Régence et eut, en fait, les pleins pouvoirs.

Il fit proclamer Christine par le Sénat, et lui fit jurer fidélité par les généraux victorieux.

Cette petite princesse de 6 ans devint l'objet d'un véritable culte. La Suède reportait sur elle l'amour qu'elle avait voué

à Gustave-Adolphe : « Elle a ses yeux et son front, disait-on, elle est sa fille. Elle sera notre reine ! »

En attendant le Chancelier Oxenstiern gouvernait en son nom et à sa place.

Jamais ministre n'eut de pouvoirs plus absolus.

Il était autorisé à diriger toutes les opérations militaires, à donner des ordres aux généraux, à négocier et à traiter directement avec les puissances étrangères, à prendre à l'intérieur du royaume toutes les mesures qu'il jugerait convenables, et cela sans avoir de comptes à rendre à personne, si ce n'est à sa propre conscience.

On l'appelait le Richelieu du Nord. Il n'était pas indigne d'une telle comparaison.

Tandis qu'il gérait les affaires du Royaume, le Conseil de Régence s'efforçait de faire de la petite Princesse une sorte d'enfant-prodige et de femme savante.

Ces notables suédois avaient mis en Christine tout leur amour-propre et tout leur orgueil. Il fallait qu'elle étonnât l'univers par ses connaissances.

C'est peut-être une conception dangereuse de l'éducation d'une jeune fille que de vouloir ainsi tout lui apprendre sauf le bon sens et la modestie.

Il faut convenir que Christine encourageait par son intelligence et sa facilité les orgueilleuses ambitions pédagogiques du Conseil de Régence.

Elle se passionnait pour l'étude. Elle avait beaucoup d'amour-propre, une mémoire étonnante, une incroyable aptitude pour les langues étrangères. Le sentiment de son rang et une naturelle fierté lui donnaient une précoce assu-

rance qui faisait bien augurer de son autorité future.

C'est ainsi qu'à 7 ans elle reçut, avec beaucoup de dignité, les ambassadeurs du Tsar, sans être effrayée de leurs costumes singuliers et de leurs grandes barbes. A 8 ans, elle montait à cheval, suivait des chasses à courre, faisait preuve d'adresse au tir, s'entraînait à tous les exercices du corps et se montrait déjà fort aguerrie. Au même âge, elle savait déjà le latin, le français et l'allemand, aussi bien que sa langue natale ; elle étudiait, avec succès, le grec, l'italien, l'espagnol, sans compter la philosophie et les mathématiques.

Ce n'est pas tout. Le Chancelier passait encore, avec elle, plusieurs heures, chaque jour, pour lui expliquer les affaires du royaume et l'initier ainsi à son métier de reine.

Ces affaires, malheureusement, n'allaient pas au gré de ses désirs. Gustave-Adolphe n'était plus là pour conduire ses armées à la victoire. En 1635 la désastreuse défaite de Nordlingue mit la Suède en grand péril. Menacée par l'Autriche et l'Espagne, elle se tourna vers la France pour implorer son assistance.

Oxenstiern se rendit lui-même à Compiègne où il rencontra Richelieu et Louis XIII. Il fut fort bien accueilli par le roi qui lui donna son portrait et une bague.

En outre, de l'entrevue de ces deux grands ministres, naquit l'alliance franco-suédoise.

La France obtint l'Alsace et vint en aide à la Suède, en déclarant la guerre à l'Espagne.

Grotius fut nommé ambassadeur de Suède à Paris. Il vint s'y installer avec sa femme et sa fille. Madame Grotius était, dit-on, d'un embonpoint exceptionnellement volumineux

qui ne pouvait passer inaperçu. Arkenholtz raconte, à ce sujet, une amusante mésaventure arrivée au Cardinal de Lavalette.

Celui-ci, voyant pour la première fois M^{me} Grotius à une réception de la Cour, et frappé de ses proportions énormes et de son inélégance, se pencha vers une jeune femme sa voisine et lui demanda : « Quel est donc cet ours assis auprès de la reine ? » « C'est ma mère ! » lui fut-il répondu. Il s'était adressé, en effet, à Mademoiselle Grotius, qu'il ne connaissait pas davantage.

Décontenancé, confus, le pauvre Cardinal salua profondément et disparut. On ne le revit pas de la soirée.

A 16 ans, Christine de Suède est une princesse accomplie. Son instruction est terminée. Elle n'a plus besoin que de se perfectionner dans la pratique des affaires de l'Etat. Aussi assiste-t-elle à toutes les délibérations du Conseil de Régence.

Elle fait mieux que d'y assister. Elle y prend part. On la consulte. On est frappé de sa clairvoyance et de la précoce maturité de son esprit. Ses avis sont si judicieux qu'on la juge digne de prendre, elle-même, les rênes du gouvernement.

Les Etats assemblés veulent la déclarer majeure. Mais elle s'y oppose formellement. Elle allègue son inexpérience pour refuser de voir avancer le terme de sa majorité légale. Et elle prouve ainsi, par la sagesse même de ce refus, qu'elle eût été digne de l'exceptionnelle confiance qu'on voulait lui témoigner.

L'année suivante, en 1643, elle a l'occasion de donner une nouvelle preuve de sa prudence.

Il s'agissait d'entamer avec Christian IV, roi de Danemark, des négociations délicates.

Lors de la délibération, on demanda l'avis de Christine et voici quelle fut sa réponse : « J'ai appris, dit-elle, qu'on ne devait point s'engager avec un voisin dans des discussions qui peuvent entraîner une rupture, à moins qu'on n'eût déjà l'épée à la main et qu'on ne fût prêt à porter les premiers coups. »

Le principe était bon. Si la Suède fut entraînée dans la guerre, qui embrasa toute l'Europe, ce ne fut pas, du moins, sans l'avoir prévue et préparée, c'est-à-dire sans être, autant que possible, en mesure d'en limiter les dommages.

Se mettre en garde contre l'éventualité d'une guerre, prendre ses précautions pour n'être pas surpris, ce n'est point aimer la guerre, ni faire preuve d'un caractère belliqueux, c'est au contraire faire œuvre de bon pacifiste.

Christine montra qu'elle savait être pacifiste à l'occasion, puisque son premier acte, en montant sur le trône, fut d'entreprendre des négociations de paix.

« L'occasion d'obtenir une paix avantageuse est en nôtre pouvoir », écrit-elle au Chancelier.

Et elle le pousse vivement à ne pas laisser échapper cette occasion, en lui représentant toutes les difficultés qu'aurait la Suède, épuisée par une trop longue lutte, à continuer la guerre.

Elle sent d'ailleurs que le rôle d'une reine, aussi jeune qu'elle, est singulièrement ingrat.

« Car je le vois bien, ajoute-t-elle, mon sort sera que si
« je prends des mesures sages et fortes, d'autres en auront
« l'honneur et que s'il y a de la négligence, le tort en retom-
« bera sur moi. Du reste, le point essentiel c'est de satisfaire
« sa conscience de manière qu'on puisse se rendre le témoi-
« gnage de s'être prêté à tous les moyens raisonnables d'accom-
« modement ! »

La paix signée le 13 août 1645 avec le Danemark ne mettait malheureusement pas fin à la guerre contre les Impériaux.

Mais dans cette guerre, Christine avait l'appui décisif de la France et la victoire remportée par le Grand Condé à Nordlingue contribua puissamment à hâter la paix du traité de Wesphalie.

À ses ambassadeurs chargés des négociations pour la Suède, Christine avait donné seulement ces idées directives :
« Je veux, avant toutes choses, une paix sûre et honorable. »

L'un de ces plénipotentiaires était le fils du Chancelier Oxenstiern. L'autre, en qui Christine avait placé plus particulièrement sa confiance et qui ne semble pas d'ailleurs en avoir été très digne, était Adler Salvius.

C'était un homme de condition obscure, mais habile, souple et flatteur, qui avait réussi, par l'amour du grec, à prendre beaucoup d'influence sur l'esprit de Christine.

L'obscurité de sa naissance, bien loin de le desservir, était un titre de plus aux yeux de la reine, qui affichait, à l'occasion, des idées un peu frondeuses et si l'on peut dire démocratiques.

« Il y a des paysans qui naissent princes, écrit-elle dans ses pensées, et des rois qui naissent paysans ».

Ainsi au début de la révolution de 1789, le peuple révolté

contre la noblesse promenait des bannières, où l'on pouvait lire : « Les mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance, « c'est la seule vertu qui fait la différence. »

Pour répondre à cette tendance de son esprit et aussi, sans doute, un peu dans le désir d'affirmer son autorité, au prix de quelque scandale, Christine exigea la nomination de Salvius comme Sénateur.

« Dans les occasions
« où l'Etat a besoin de
« sages conseils, dit-elle
« au Sénat, il ne faut
« pas s'informer des 16
« quartiers, mais de ce
« qu'on est en état de
« faire. Il importe
« d'avoir des hommes
« capables. Si les en-
« fants des grandes fa-
« milles ont de la capa-
« cité, ils feront fortune comme les autres ». C'est un langage réaliste et raisonnable.

A Salvius, elle écrit en termes plus vifs : « Cela vous
« attirera beaucoup d'envieux. Mais vous pourrez répon-
« dre, comme Marius dans Salluste : Ils méprisent mon
« obscurité et moi leur indolence, et si l'on me reproche



Photo Giraudon.

CONDÉ, par Coysevox.

« ma fortune, on peut leur reprocher leurs vices ! »

La paix signée, Christine sentant les plus graves difficultés aplanies, commença de prendre ombrage de l'influence du vieux chancelier Oxenstiern et de l'espèce de tutelle qu'il exerçait sur son règne.

Elle résolut de s'en débarrasser.

Du moins, eut-elle l'élégance de ne point se montrer ingrate envers lui. Elle le récompensa magnifiquement de ses longs services. Il reçut le titre de Comte, dignité enviée qui n'avait été conférée qu'à trois familles du royaume. Et elle y ajouta la jouissance du domaine royal de Soedermœere, d'un revenu annuel de plus de 100.000 livres... ce qui représente, sans doute, dix millions de notre franc actuel !

Le vieux Chancelier ne se méprit point sur le sens de ces libéralités et se résigna mal à cette disgrâce dorée.

Mais il était trop diplomate pour en montrer de l'humeur. Il redoubla seulement de zèle et de dévouement apparents.

Christine n'en fut pas dupe.

« Le Chancelier fait fort le souple, écrit-elle, mais je crains
« les grecs et leurs présents ! Tous les jours il me rappelle
« ces mots de Tacite : « Déjà Tibère était abandonné de son
« corps, de ses forces, mais sa dissimulation ne l'abandonnait
« pas ».

Ainsi, il semblait que cette femme savante eut, toujours à sa disposition, une citation classique, appropriée à toutes les circonstances de sa vie !

La disgrâce du vieux Chancelier était surtout grave en ce qu'elle annonçait un complet changement d'orientation de la Cour.

Christine, capricieuse comme la fortune, n'aimait pas les vieillards. Elle ne s'était débarrassée de la paternelle tutelle d'Oxenstiern que pour pouvoir, plus librement, s'entourer de jeunes favoris.

Au premier rang de ceux-ci, brillait particulièrement, le Comte Magnus de la Gardie. Il était d'une vieille famille noble, originaire de France, mais depuis longtemps fixée en Suède. Le Comte Magnus était jeune, beau, bien fait, d'une figure distinguée et d'une élégance raffinée. Il avait passé un an, à la Cour de France comme Ambassadeur, y succédant à Grotius, dans un genre tout différent mais qui avait plu davantage !

Le luxe de son train, ses dépenses somptuaires y avaient été très remarqués. On lui avait trouvé la mine d'un favori. D'ailleurs, il parlait de sa reine en termes passionnés, pleins d'admiration.

« Et il n'était pas difficile, écrit un contemporain, de le soupçonner de quelque tendresse plus grande que celle qu'il lui devait par la qualité de sujet. »

De retour en Suède, son ambassade terminée, Magnus de la Gardie vit redoubler, pour lui, la bienveillance flatteuse de la reine.

Elle ne prenait point de décision sans le consulter. Elle avait, avec lui, de longues et fréquentes entrevues. Le bruit courait même qu'elle songeait à l'épouser. Ce qui paraît certain c'est qu'elle ne refusa qu'à cause de lui la demande en mariage de son cousin Charles-Gustave, neveu de Gustave-Adolphe.

C'était un prince distingué, courageux, beau soldat qui s'était illustré au cours de la guerre.

L'amour sincère qu'il lui portait, les liens du sang et de communs souvenirs d'enfance poussaient Christine à l'accepter comme époux.

Le Clergé, le Sénat et le peuple ne cachaient point, d'autre part, leur désir de voir une telle union se réaliser. La jeunesse de Christine, son entourage frivole, les entraînements inconsidérés de son sexe, rendaient, à tous points de vue, son mariage souhaitable.

Le Prince, d'ailleurs, n'était pas seulement un prétendant, digne par son rang et par ses qualités, de la main de Christine. C'était un amoureux touchant par la sincérité de sa passion et par l'éloquente véhémence de ses sentiments. Il se montrait désespéré à l'idée d'un refus. Il déclarait qu'il quitterait la Suède et ne se marierait jamais.

Mais la Gardie était là ! Il ne pouvait voir d'un œil favorable un mariage qui mettrait fin à sa faveur. Comment, dès lors, n'eût-il pas usé de sa toute puissance sur le cœur de la reine ?

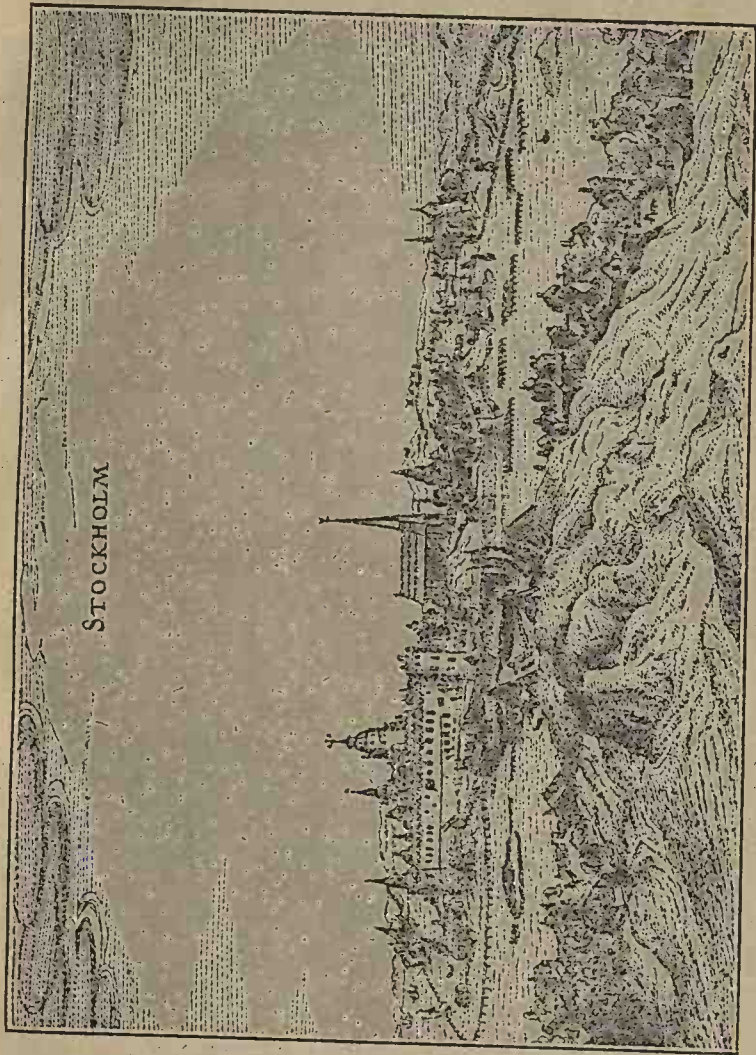
Une femme qui aime ailleurs est insensible et cruelle à tout ce qui n'est point l'objet de son amour. Christine de Suède railla, sans pitié, ce qu'elle appelait « l'exaltation romanesque » de son cousin. Et sans repousser définitivement sa demande, elle lui demanda de différer sa réponse jusqu'à 25 ans.

C'était 4 années d'attente « l'espoir il est vrai, nous soulage ! »

Du reste, elle lui promettait, si elle ne se décidait pas à l'épouser, de ne jamais se marier et de le faire désigner comme héritier de la couronne.

Elle devait tenir parole puisqu'elle refusa successivement tous les partis qui se présentèrent et, notamment, les deux

STOCKHOLM



STOCKHOLM AU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE.
D'après une gravure ancienne.

princes de Danemark, Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg, Jean-Casimir de Pologne, Jean roi de Portugal, Philippe roi d'Espagne, sans compter quelques autres seigneurs de moindre importance.

En vain, le Sénat inquiet lui représentait-il la nécessité d'assurer un héritier au trône. Elle répondait cyniquement, comme pour décourager toute espérance :

« Il naîtrait de moi aussi bien un Néron qu'un Auguste ! »

Cependant, elle ne pouvait méconnaître le danger d'une vacance du Trône de Suède, au cas où elle fût morte sans assurer sa succession.

Aussi, lasse d'entendre invoquer sans cesse cet argument, comme un constant reproche à son célibat, se décida-t-elle, en 1649, à présenter au Sénat son cousin Charles-Auguste pour son successeur. Elle le fit en ces termes :

« On me pousse à me marier, dit-elle, mais le mariage entraîne des sujétions que je ne saurais encore goûter.

« Je ne sais quand je pourrai vaincre ma répugnance ?

« Je prends donc le parti de présenter un successeur ».

Les Etats délibérèrent et acceptèrent Charles-Auguste comme Altesse Royale.

Presque aussitôt, comme si elle n'eût attendu que cette formalité, Christine de Suède manifesta, pour la première fois, l'intention d'abdiquer.

C'était en 1650. Les finances épuisées par la longueur des guerres périllicitaient.

Le peuple écrasé d'impôts souffrait et se plaignait amèrement des privilèges de la noblesse. Le trésor était vide, dilapidé par les folles dépenses de la Cour.

Les favoris de la Reine excitaient à la fois le mécontentement du peuple et du clergé et la jalousie des nobles.

L'existence frivole de Christine était l'objet de critiques très vives.

Un libelle fut répandu dans le royaume, qui flétrissait comme scandaleuses les dissipations de la Cour. Christine y était dépeinte comme une princesse légère et sans cœur, ne songeant qu'à son plaisir, gaspillant follement, en fêtes, le produit des impôts qui pesaient si lourdement sur les pauvres gens. Elle avait donné, disait-on, 30.000 écus à son maître de ballets ! Son favori, le comte Magnus de la Gardie, n'était qu'un ambitieux sans scrupules !

Christine furieuse fit rechercher les auteurs de ce libelle, accusés d'avoir préparé un complot contre la sûreté de l'Etat et commis le crime de lèse majesté. On les découvrit bientôt.

C'étaient Arnold Messenius et son fils. Leur procès fut rapidement instruit. Condamnés à mort, ils eurent tous deux la tête tranchée.

Mais tous ces incidents et ces difficultés avaient défloré, pour Christine, le plaisir du règne.

Ils lui avaient fait comprendre les servitudes parfois amères de son métier de reine, précisément au moment où elle commençait à être blasée sur les joies qu'elle en pouvait attendre.

« Les grandeurs, a-t-elle écrit finement, sont comme les parfums : ceux qui les portent ne les sentent quasi pas ».

Habitée, dès l'enfance, à être adulée, elle en était arrivée à croire qu'elle le devait plus à ses mérites qu'à sa qualité

de reine et que l'encens des flatteries s'adressait plus à sa personne qu'à son trône.

Dès lors, elle s'imaginait ne devoir à ce trône que des soucis, des préoccupations, des ennuis, des attaques de la médisance, toutes les obligations, enfin et toutes les charges, souvent austères, du métier de reine. Elle aspirait à se débarrasser de tout cela, à secouer le joug des devoirs de sa fonction, pour mieux goûter, dans la liberté reconquise, toutes les satisfactions d'amour-propre et toutes les jouissances raffinées où elle se complaisait.

On l'avait tant appelée la reine des savants, des artistes, des poètes, des gens d'esprit, qu'elle était arrivée à croire la réalité de cette royauté et qu'elle n'en voulait plus d'autre.

Au surplus, elle était fort comédienne de sa nature. Elle s'inquiétait beaucoup — quoiqu'elle en ait dit — du « plaudite ».

Il lui paraissait d'une suprême élégance de finir en beauté ; de quitter la scène en n'y laissant qu'un souvenir flatteur.

Son règne avait été heureux jusque là. Elle avait été la reine de la victoire et de la paix. Mais les difficultés commençaient à s'accumuler. Le rôle devenait moins beau. Il risquait de devenir tout à fait ingrat.

Quelle tentation, pour se faire mieux regretter, de céder la place à un autre !

Tel fut, à n'en pas douter, l'état d'esprit de Christine de Suède, en annonçant son intention d'abdiquer.

Mais elle comptait sans la résistance qu'allait, de toutes parts, soulever ce projet.

Chanut, l'Ambassadeur de France, fut le premier à deviner

son dessein et à l'en dissuader. Il tenait à voir Christine rester reine et le Comte de la Gardie rester favori, non point pour eux mais pour le maintien de la politique francophile qu'ils représentaient.

Chanut s'ingénia donc, à soulever en Suède un mouvement général de réprobation flatteuse qui mit obstacle au projet de Christine.

Tous les personnages importants, tous les corps constitués de l'Etat firent auprès de la reine une démarche solennelle pour la supplier de rester. Le vieux Chancelier Oxenstiern, en personne, vint offrir à sa souveraine, à la fille bien-aimée de Gustave-Adolphe, ses services, son dévouement, sa fortune même pour l'aider à surmonter les embarras de trésorerie.

Son exemple fut imité. Tous les grands rivalisèrent de générosité pour remplir, par leurs contributions volontaires, les caisses vides de l'Etat, éloignant ainsi, pour quelque temps, les soucis les plus pressants.

Devant de telles marques de dévouement à la chose publique, devant de telles protestations de désespoir, à l'idée seule de son abdication, Christine ne put faire moins que de rester à son poste et de paraître renoncer à son projet.

Chanut, qui la connaissait bien, fut le seul à deviner que cette renonciation n'était que provisoire et que cette décision ne tarderait pas à être suivie d'un repentir, car, après ce coup de tonnerre inattendu, l'existence, à la Cour de Suède, reprit aussi insouciance que par le passé.

C'était vraiment un Cour bien curieuse que celle de Christine de Suède.

Elle en avait fait le rendez-vous et le foyer de tout ce que l'Europe comptait de savants, de philosophes, d'hommes de lettres, dans tous les genres.

Elle avait créé à Stockholm le premier salon littéraire et philosophique de l'époque. Et jamais elle n'était plus fière ni plus satisfaite que lorsqu'elle pouvait inscrire à son palmarès, si l'on peut dire, un nom nouveau, ou accueillir en sa bibliothèque un savant illustre encore inconnu d'elle.

C'était sa vanité suprême d'avoir composé cette bibliothèque.

A vrai dire, son principal mérite se réduisait à payer, souvent très cher, les manuscrits que, de toute l'Europe, lui adressaient des chercheurs à sa dévotion. Le fonds de cette bibliothèque avait été constitué par l'acquisition d'une partie de celle du cardinal de Mazarin. Elle comprenait plus de 8.000 manuscrits arabes, hébreux, grecs ou latin. Elle était célèbre en tous lieux et passait pour la plus riche de l'époque.

On raconte, à son sujet, une anecdote assez curieuse mais dont le manque de précision ne permet malheureusement pas de vérifier l'authenticité.

Le récit en est emprunté à l'ouvrage de Don Calmet sur les apparitions et visions.

Il rapporte qu'un savant de Dijon — dont il omet seule-

ment de donner le nom — s'était fatigué vainement, tout le jour, à essayer de rétablir le sens d'un texte grec incomplet. Désespérant d'y réussir il avait fini par s'endormir.

Et soudain, en rêve, il avait pénétré dans la bibliothèque de Christine de Suède, qu'il ne connaissait point.

Poussé par une sorte de divination, il s'était dirigé vers la partie réservée aux auteurs grecs et du premier coup avait mis la main, précisément, sur le texte qu'il avait vainement travaillé tout le jour.

O bonheur inespéré ! Ce texte était complet et le sens en devenait lumineux.

A son réveil, ce savant inconnu s'empressa d'écrire à Descartes qui se trouvait à la Cour de Christine, pour lui raconter son rêve et lui demander d'en vérifier, sur place, l'exactitude.

Tout était, paraît-il, rigoureusement exact ; et la description de la bibliothèque jamais vue, et l'endroit où se trouvait l'auteur grec ignoré, et le texte complet, lu en rêve ! Il n'y a, sans doute, que cette merveilleuse histoire qui ne le soit pas !

Il est vrai, pourtant, que Christine de Suède reçut Descartes à sa Cour... malheureusement pour le philosophe !

C'était à l'époque où la reine n'avait pas encore subi l'influence pernicieuse de Bourdelot.

Elle était tout à la science et à la philosophie. Seule l'étude et les plus hautes spéculations de l'esprit la passionnaient.

Il y avait, croyons-nous, beaucoup d'affectation dans ce goût immodéré pour les entretiens les plus austères. C'était, de sa part, une attitude qu'elle jugeait avantageuse et de nature à lui donner plus de prestige.

N'avons-nous pas vu des femmes du monde charmantes se complaire, de la sorte, en la société d'Einstein et de ses mathématiques transcendantes, alors qu'elles eussent été, fort incapables — et ce n'est pas nous qui les en blâmerons — de résoudre correctement la plus élémentaire équation du second degré ?

On a donc fort exagéré la valeur scientifique de Christine de Suède et la solidité de ses connaissances et de son jugement.

Elle vivait dans le constant désir d'étonner le monde et de faire parler d'elle. En accueillant des savants, elle voulait surtout participer à la flatteuse renommée qu'ils répandaient sur sa Cour.

Mais, en définitive, lorsqu'elle écrivit, par exemple, à Descartes, qui se trouvait alors en Hollande, pour lui demander « *quel était, philosophiquement, le « souverain bien* » ; cette question prétentieuse rappelle un peu trop le jeu des petits papiers qui fut un moment, de mode dans les salons !

Et l'on n'y saurait voir, sans beaucoup de complaisance, la marque d'un grand esprit.

Descartes eut l'imprudence de lui répondre et d'accepter l'hospitalité qu'elle lui offrait à sa Cour.

Le malheureux ! Il n'y devait pas survivre !

A peine était-il arrivé à Stockholm, que la reine accaparait tous ses instants.

Il n'avait même plus le droit de dormir tranquille, car Christine, qui dormait à peine, le faisait mander à 5 heures du matin, dans sa bibliothèque pour discuter avec lui du « Discours sur la méthode ! »

Le pauvre philosophe, ainsi tiré de son sommeil et de son

lit, avant l'aube, grelottait dans cette grande bibliothèque glaciale, en plein hiver, sous ce rude climat du Nord, auquel il n'était pas habitué.

Il se fût volontiers dispensé de la tyrannie flatteuse de ces discussions philosophiques intempestives autant qu'intempérées.

Au bout de trois mois de ce rude régime, il fut pris d'une double congestion pulmonaire qui l'enleva en trois jours.

Il n'eut même pas la consolation posthume des funérailles magnifiques que Christine voulait d'abord lui faire. Car les protestants de Stockholm menaçaient de prendre ombrage de cet honneur suprême rendu à un étranger catholique, et, devant leur opposition, elle dut y renoncer.

La reine des savants n'était pas femme à concevoir de longs regrets ! Descartes enterré fut aussitôt remplacé par un philologue, alors en renon, Saumaise !

Un jour que Saumaise, souffrant de la grippe, était resté couché, Christine fit brusquement irruption dans sa chambre, suivie de la seule dame de compagnie qu'elle ait jamais pu supporter. Car elle affectait, en général, un grand mépris pour les personnes de son sexe et se complaisait, uniquement, dans la société des hommes, écrivant plaisamment : « Si je préfère les hommes, ce n'est pas parce qu'ils sont hommes c'est parce qu'ils ne sont pas femmes ! »

Elle écrivait, aussi, dans sa *Vie de Christine dédiée à Dieu* : Vous m'avez fait la grâce, Seigneur, de n'avoir fait passer aucune faiblesse de mon sexe dans mon âme ! » Et encore : « J'ai une aversion et une antipathie invincibles pour tout ce que font et disent les femmes ! »

Mademoiselle de Sparre, sa dame de compagnie, était donc, à peu près, l'unique exception féminine avec qui elle se plût à être ! C'était une jeune fille d'une famille distinguée et d'une grande beauté. Christine l'aima longtemps d'une affection des plus tendres, voire même passionnée, si l'on en juge par les termes dans lesquels elle lui écrivait !

Au moment donc où la reine et sa demoiselle de compagnie pénétraient brusquement dans la chambre du philologue alité, Saumaise, surpris par cette entrée, s'efforça de dissimuler, vivement, le livre qu'il était en train de lire.

Mais Christine avait perçu le geste embarrassé, et sa curiosité piquée exigea la remise du volume qu'on voulait dérober à sa vue.

C'était un ouvrage fort licencieux, recueil d'anecdotes plus que grivoises !

Alors la reine, se tournant vers Mademoiselle de Sparre, lui dit en souriant : « Venez donc voir le beau livre de dévotions. Tenez ! lisez m'en ce chapitre ! »

La jeune fille, sans défiance, commença la lecture demandée mais, dès la seconde phrase, elle s'arrêtait interdite, confuse et rougissante, tandis que Christine, riant aux éclats, lui répétait : « Mais continuez, continuez donc ! » et la forçait à lire, jusqu'au bout, le conte licencieux.

Cette anecdote, rapportée même par ses panégyristes, ne jette-t-elle pas sur le vrai caractère de cette soi-disant Reine de science un jour assez singulier ?

Il semble que l'on voit déjà paraître, derrière l'austère correspondante de Descartes et de Pascal, la figure libertine et cynique de celle qui écrira, dans son recueil de

Maximes : « Il importe plus de jouir que de connaître ! »
Car, en Christine, il y eut alternativement un bas-bleu et une Epicurienne et, seule, celle-ci paraît avoir été d'une indiscutable sincérité.

La transition s'est faite d'une manière assez singulière. Pendant toute la première partie de son règne, la reine ne s'entourait que de savants, et semblait ne pas concevoir d'autre passe-temps que l'étude. Elle avait des correspondants éminents et des protégés dans tous les pays d'Europe, mais principalement en Hollande, en Allemagne et en France.

Ses libéralités, en échange des hommages flatteurs et des dédicaces qu'elle recevait, consistaient invariablement en l'envoi d'une chaîne d'or, d'un plus ou moins grand prix.

Sans doute y voyait-elle une sorte de symbole ? Ces chaînes d'or lui attachaient, par les liens de la gratitude, tous les hommes célèbres, tous les esprits éminents de son temps. Elle traînait au bout de ces chaînes d'or, comme des esclaves attachés à son char, toutes les notoriétés de son siècle.

Balzac lui dédie ses œuvres ! Il reçoit une chaîne d'or.

Gassendi lui écrit : « Je vous consulterai comme l'oracle de la vérité ! » Il reçoit une chaîne d'or.

Scudéri, Scarron, Ménage, Benserade, reçoivent des chaînes d'or.

A Ménage, qui avait pris l'habitude, d'organiser chez lui, le *mercredi*, des réunions littéraires, Christine écrit qu'elle s'inspirera de son exemple et adoptera dorénavant le *jeudi* pour ses réceptions scientifiques et philosophiques ! et elle ajoute, spirituelle et flatteuse : *joviale* sera la très humble servante de votre *mercuriale*.

Pascal envoie, en hommage à Christine, la machine à calculer qu'il vient d'inventer, avec cette lettre qui dut être singulièrement agréable à son amour-propre :

« Régnez ! incomparable princesse ! d'une manière toute
« nouvelle et que votre génie vous soumette tout ce qui
« n'est point soumis à vos armes.

« Régnez ! par le droit de la naissance, pendant une longue
« suite d'années sur tant de triomphantes provinces ; mais
« régnez aussi par la force de votre mérite, sur toute l'étendue
« de la terre.

« Pour moi, n'étant pas né sous le premier de vos empires,
« je veux que tout le monde sache que je me fais gloire de
« vivre sous le second et c'est pour le témoigner que j'ose lever
« les yeux jusqu'à ma reine, en lui donnant cette première
« preuve de ma dépendance ! »

Christine, en lui adressant, en guise de remerciement, son
inévitabile chaîne d'or, l'appelle, non sans quelque emphase :
« Le flambeau du monde » et « Le précepteur du genre humain ».

*
*
*

Tels étaient, dans les premières années de son règne, les
divertissements sévères mais honorables de la Reine Chris-
tine.

Et puis, brusquement, tout change ! Que s'est-il donc
passé ?

Sans doute, s'était-il produit sourdement et insensiblement
une évolution dans son esprit ?

Elle était, au fond et sans vouloir l'avouer, blasée de cette

existence studieuse et recluse de bas-bleu, quel que fût le lustre qui en rejaillit sur sa réputation ?

On ne s'expliquerait point, autrement, un changement si subit et si complet, provoqué par un incident si minime en lui-même.

Cet incident ce fut une indisposition de la reine. Elle avait, dit un contemporain, « le sang échauffé ». Il est probable qu'elle fit une crise de furonculose ? Elle s'en affecta vivement. Les médecins suédois la traitèrent d'abord sans succès.

C'est alors que Bourdelot parut à la Cour de Christine.

C'était un type singulier que ce Bourdelot ! Fils d'un barbier de Sens, il avait étudié pour être apothicaire et s'était improvisé médecin. Comme il était doué de persuasion et d'autant plus catégorique qu'il était moins instruit, il avait fait des cures miraculeuses que ses confrères ne lui pardonnaient pas. Ils le traitaient avec mépris « d'ignorant ignorantissime ».

Mais lui, se moquait bien de leur fausse science et de leurs dédains : il réussissait ! Ses succès étaient sa plus cinglante riposte. Il les devait, peut-être, moins à la médecine qu'à certains talents d'agrément qui en faisaient le médecin préféré des dames.

Il connaissait, en effet, des recettes de beauté et des recettes de cuisine. Bien mieux, il savait, au besoin, tenir lui-même la queue de la poêle et confectionner un plat fin pour une malade délicate.

Le cuisinier habile doublait le docteur optimiste.

Là ne se bornaient point ses talents. Sa conversation était d'un tour aimable et badin. Il racontait fort bien d'étonnantes

aventures, car il avait « beaucoup vu et beaucoup retenu ». A l'occasion même, il chantait la romance avec agrément, en jouant de la guitare. Enfin c'était un incomparable boute-en-train, et qui s'entendait, mieux que personne, à organiser une fête ou un divertissement.

Au fond, c'était un sage que ce bon médecin qui rendait la médecine aimable, mettait de la gaieté dans la vie, faisait oublier leurs misères à ses malades et les persuadaient ainsi qu'ils étaient guéris.

Nous comprenons ses succès et nous les approuvons, en un temps où la triste médecine officielle, bafouée par Molière, ne connaissait que ce lamentable refrain : « Purgare, saignare, clysterium donare ! »

La seule faiblesse de Bourdelot était de se croire obligé de rédiger, lui aussi, ses ordonnances en latin de cuisine.

Mais quoi ! Ne faut-il pas faire la part du mystère, si l'on veut conquérir d'emblée toute la considération et la confiance des malades ?

Le latin, par cela seul qu'il était incompréhensible au vulgaire, donnait plus de prestige à Bourdelot et lui conférait cet indispensable caractère de sérieux sans lequel ses cures eussent été, sans doute, moins brillantes.

A Christine qui le consultait, Bourdelot tint à peu près ce langage : « Votre Majesté mène une existence trop sédentaire. Elle est empoisonnée par l'étude et la philosophie. Une femme de 25 ans a besoin d'exercice, de gaieté, de plein air, de mouvement, de distractions ! Mettez donc tous ces savants poussièreux à la porte et vivez, enfin, d'une vie conforme à la nature et à l'ardeur de votre jeunesse ! »

Une telle cure n'était pas pour déplaire à la reine des savants qui, toute sa vie, aima le changement.

Du jour au lendemain, le ton de la Cour changea ! Bourdelot devint l'homme indispensable, le grand favori, l'animateur !

Ce fut une véritable fougue de plaisir qui saisit Christine et d'autant plus vivement que la médication s'avérait d'une merveilleuse efficacité. La Reine se sentait rajeunie ; un sang purifié, renouvelé, coulait dans ses veines ; jamais elle ne s'était mieux portée ni sentie plus alerte.



CHRISTINE, REINE DE SUÈDE.

Mais les austères protestants de Stockholm étaient affreusement scandalisés de ces allures nouvelles. Leur reine dansait, se déguisait, jouait au volant, passait ses journées et ses nuits en parties de plaisir : était-elle devenue folle ?

Ce Bourdelot lui avait-il jeté un sort pour l'avoir métamorphosée de la sorte ?

Ce Français frivole, qui menait tout à sa guise, qui faisait dépenser en ballets et en comédies l'argent du trésor, fut vite le plus impopulaire de tous les favoris que la reine eût jamais eus.

Les savants détrônés n'étaient pas les moins furieux. Il n'était pas de mauvais tour qu'on ne leur fit.

C'est ainsi qu'un jour un vieillard respectable, du nom de Bochard, ministre protestant, auteur d'un ouvrage, alors célèbre, sur la « géographie sacrée », fut invité par Christine à mettre bas son manteau, pour jouer avec elle au volant ! Au volant ! Lui !

Un historien scandalisé, déclare, avec une gravité comique, que c'étaient là : « des complaisances dont son âge et son état auraient pu le dispenser ! » Que ne pourrait-on penser à la lecture d'une telle formule, si l'on ne savait qu'il s'agissait seulement d'une partie de volant ?

Une autre fois l'épreuve fut plus dure encore pour la complaisance des savants.

Il y avait alors, à la Cour, Meibome et Naud, auteurs érudits de doctes ouvrages sur la musique et la danse dans l'antiquité.

Christine n'eut-elle pas, un soir, l'idée diabolique de leur demander une démonstration de danse et de musique ancienne !

Ils alléguèrent, vainement, tous les prétextes pour s'y refuser.

La Reine ne pouvait admettre leur incompétence pratique sur un sujet qu'ils avaient, si abondamment, exposé dans leurs ouvrages. On ne résistait pas à Christine.

Les malheureux savants durent s'exécuter... ou tout au moins s'y essayer !

Ce fut grotesque et lamentable !

Toute la Cour en était malade de rire, et l'impitoyable Christine n'était pas la dernière à s'amuser de cette scène ridicule.

Pendant la Suède murmurait...

Les embarras d'argent devenaient plus graves que jamais. Le peuple était mécontent. La noblesse jalouse. L'église jugeait sévèrement les désordres de la reine. Le Sénat blâmait la Cour.

Le départ de Bourdelot, qui rentrait en France, ne suffit pas à apaiser l'opinion.

D'autant plus qu'à ce moment Christine, la volage Christine, remplaçait, dans ses faveurs, le Comte Magnus de la Gardie, par l'Ambassadeur d'Espagne, Pimentel.

Suivant l'habitude qu'elle en garda toute sa vie, elle combla le nouveau favori de louanges et de somptueux présents, tandis qu'elle écrasait de son mépris, de ses insultes et de son ingratitude le favori déchu.

« Le Comte Magnus est un ivrogne et un menteur ! » écrivit-elle, oubliant qu'elle l'avait aimé, qu'il avait, des années durant, partagé sa vie et obtenu toute sa confiance.

En revanche, elle logea Pimentel au Palais, se montra avec lui d'une familiarité, qui, dit Archenholz, « blessait les convenances » et les combla de cadeaux magnifiques.

En dansant devant lui, à un ballet, elle laissa tomber, à dessein, un diamant de grand prix à ses pieds et le pria de garder ce bijou en souvenir d'elle.

Ce geste, cette attitude de la reine, devant un étranger, firent scandale.

Pimentel fut bientôt haï de la Suède entière. On l'accusait de vouloir gagner Christine au catholicisme, par ses intrigues et il faisait, disait-on, plus de mal au pays, à lui seul, qu'une armée de 50.000 hommes.

« On s'oppose en vain au changement des Etats et des Républiques, il y a un point fatal qui les entraîne ».

C'est encore au recueil de maximes de Christine de Suède que nous empruntons cette remarque judicieuse !

Et, sans doute, en l'année 1654, pensa-t-elle être arrivée à ce point fatal.

La Suède était lasse de son règne, lasse des frivolités de la Cour, lasse des impôts, inquiète des menaces de guerre. Elle avait l'impression de n'être pas sérieusement gouvernée.

Elle aspirait à changer de mains. Les partisans de Charles-Gustave étaient de plus en plus nombreux, de plus en plus impatients de voir l'avènement de leur prince. Christine s'en rendait compte et se reprenait à songer à l'abdication comme à la solution de toutes les difficultés qui l'assaillaient. Elle était lasse, elle aussi, de son règne. Elle craignait de ne plus pouvoir tenir aussi brillamment son rôle. Elle aspirait à en changer pour renouveler ses effets et faire encore parler d'elle, d'une manière plus flatteuse.

Chanut l'avait dissuadée une première fois de ce dessein. C'est donc à Chanut qu'elle songea d'abord et elle lui écrivit pour lui faire part de sa volonté bien arrêtée cette fois.

« Je vous ai rendu compte autrefois des raisons qui m'ont obligée de persévérer dans ce dessein de mon abdication.

« Quelque peine que vous prissiez pour m'en dissuader,
« j'avais plaisir de voir que vous ne trouviez rien dans cette
« pensée qui fût indigne de moi.

« Dans l'espace d'un si long temps, tous les incidents ne
« m'ont jamais fait changer.

« J'ai réglé toutes mes actions sur ce but et je les ai conduites
« à cette fin, sans balancer à cette heure que je suis prête
« d'achever mon rôle, pour me retirer derrière le théâtre !

« Je ne m'inquiète pas du « plaudite ». Il est malaisé
« que ce qu'il y a de fort, de mâle et de vigoureux puisse
« plaire.

« Je sais qu'il y en aura peu qui en jugeront favorablement
et je m'assure que vous serez de ce nombre.

« Sufficit unus, sufficit nullus... je méprise le reste. »

La lettre a de l'allure ! L'orgueil y éclate d'autant mieux
qu'elle s'efforce de le dissimuler. En réalité si elle se retire
« derrière le théâtre », c'est pour faire redoubler le « plaudite »
et parce qu'elle craint, en restant trop longtemps en scène,
de se faire siffler.

Malheureusement pour Christine, la vie n'est pas une
pièce bien réglée où l'on puisse, à son gré, quitter la scène
au moment voulu. Il faut, quoiqu'on en ait, rester sur le
plateau jusqu'au bout ! Ceux qui ne songent qu'à l'effet à
produire et au rôle avantageux à jouer, finissent toujours
par être sifflés plus fort que ceux qui s'inquiètent seulement
de bien remplir leur devoir !

Au point de vue de sa vanité comme à celui de son plaisir,
il semble bien que Christine ait fait un faux calcul.

Si vraiment elle passa la première partie de sa vie à désirer

son abdication, elle passa tout le reste de son existence à la regretter et à essayer de retrouver un trône !

Le 11 février 1654, la reine assembla le Sénat à Upsal.

« Il y a trois ans, dit-elle, je me suis laissé dissuader d'abdiquer.

« Mais aujourd'hui après y avoir bien réfléchi et avoir mûrement pesé toutes les raisons, j'y suis bien décidée.

« Tout est prévu et préparé pour que mon cousin Charles-Gustave me remplace sans difficultés.

« Ma résolution est prise. Je ne vous demande pas votre avis mais votre concours ».

Avec une prévoyance qui fait plus d'honneur à son sens pratique qu'à son désintéressement, elle tint à régler elle-même la question de son revenu. Elle s'attribua, aux frais du royaume, une rente viagère considérable et déclara qu'elle gardait tous les bijoux de la couronne, qu'elle fit aussitôt embarquer.

La cérémonie de l'abdication fut émouvante et bien ordonnée.

En présence des Etats réunis, d'un geste plein de noblesse et de grandeur, elle remit le sceptre, emblème du pouvoir, à son cousin Charles-Gustave, puis ôtant sa couronne, de ses propres mains, et laissant tomber son manteau de Cour, elle apparut en simple robe de taffetas blanc. Sensation !

Au milieu de l'émotion générale, elle prononça quelques mots d'adieu, pleins de sensibilité, auxquels le Sénateur

Rosenhane répondit, en exprimant, au nom de la nation toute entière, ses regrets de voir une souveraine si illustre quitter, volontairement, le trône de Suède, dans la fleur de son âge ! Elle avait 28 ans ! Christine descendit de l'estrade, et donna ses mains à baiser aux Présidents des quatre ordres, tandis que l'on se partageait son manteau royal, comme une relique !...

Le même jour, — très simplement car le Trésor était vide — Charles-Gustave fut couronné à la Cathédrale d'Upsal ! La médaille commémorative de cette cérémonie portait ces mots : « A Deo et Christina ! » Par la grâce de Dieu et de Christine ».

Celle-ci, de son côté, faisait frapper une médaille représentant l'Olympe, avec cette simple devise : « Sedes haec solio potior ! » Cette demeure l'emporte sur le trône !

Avec la même hâte que montrent les jeunes mariés à disparaître, après le défilé à la sacristie, Christine s'empressa de quitter la Suède, aussitôt après son abdication.

« Pourquoi tant de précipitation à vous éloigner », lui disait-on ?

« Comment voulez-vous, répondait-elle, que je reste ici où j'ai commandé en souveraine, et où je verrais un autre revêtu de tout le pouvoir ? » Elle n'admettait d'être que la « première ! »

« Fata viam invenient », « le destin me tracera ma route », déclara-t-elle en quittant la Suède et une médaille frappée tout exprès reproduisit cette aventureuse devise.

En réalité, elle s'en rapportait moins au hasard qu'elle ne voulait bien le prétendre.

Elle avait, au moins dans les grandes lignes, fait son plan d'avenir et organisé, à travers toute l'Europe étonnée, ce qu'on pourrait appeler, irrévérencieusement, mais d'une manière assez exacte « la tournée Christine ». Car elle devait évoquer avec sa suite de 200 personnes, et les nombreuses voitures portant les bagages, l'idée de ces cirques ambulants ou de ces troupes de comédiens qui vont de ville en ville, donner des représentations.

Elle avait même soigné sa publicité. Elle avait écrit à l'Académie Française : « Je ne doute pas que vous ne m'aimiez dans la solitude comme vous m'avez aimée sur le trône. Les belles lettres que je prétends cultiver en repos et avec le loisir que je me réserve, me font même croire que vous m'y ferez part quelquefois de vos ouvrages, puisqu'ils sont dignes de la réputation où vous êtes et qu'ils sont écrits dans la langue qui sera la principale de mon désert ! »

Au moment où elle allait quitter ses Etats, un envoyé de Charles-Gustave vint, de la part de son maître, lui offrir une dernière fois d'épouser le nouveau roi. Elle ne fut point touchée de tant de constance.

« Si j'avais voulu l'épouser, répondit-elle, je l'aurais fait pendant que je régnais ! »

Quelques instants plus tard, elle franchissait, d'un bond, dit-on, la frontière qui séparait la Suède du Danemark.

« Enfin, s'écria-t-elle, en touchant la terre étrangère, me voilà donc libre et hors de ce pays où j'espère ne retourner jamais ».

Aussitôt, elle quitta ses vêtements féminins, se fit couper les cheveux, s'habilla en homme, mit des bottes, et continua son voyage à cheval, sous le nom de « Comte de Dohna ».

On prétend que la reine de Danemark, piquée par la curiosité, se déguisa elle-même en fille d'auberge, pour pouvoir approcher, incognito, de Christine, à la première maison de poste où elle fit relais.

Le 23 décembre 1654 « la tournée Christine », qui s'en allait de capitale en capitale par petites étapes, fit son entrée solennelle à Bruxelles.

Là, elle méditait un nouveau coup de théâtre : l'abjuration, après l'abdication !

Au Palais de l'Archiduc Léopold, en présence de Pimentel et du Comte Montecuculli, elle abjura le protestantisme entre les mains du père Guemès, Dominicain, qui avait séjourné en Suède, en même temps que Pimentel.

La cérémonie était secrète et avait lieu dans la plus stricte intimité.

Mais toute l'artillerie de la ville tira, en signe d'allégresse, de nombreuses salves de coups de canon, tandis que Christine recevait l'absolution. Toujours la mise en scène.

Et l'acte d'abjuration, signé des assistants, fut aussitôt envoyé à Rome.

On s'est perdu en conjectures sur les raisons de cette conversion. Mais si les suppositions furent nombreuses, nul ne pensa jamais qu'elle dût s'expliquer par une foi sincère. Christine refusa toujours de dévoiler le mobile auquel elle avait obéi. Les uns disent que c'était par amour pour Pimentel. D'autres pensent que ce fut plutôt par mesure de diplomatie,

pour préparer son entrée triomphale à Rome et pouvoir y obtenir des subsides du Pape.

En marge d'une histoire de sa conversion, qu'elle lut à Rome, Christine inscrivit cette phrase de sa main : « Celui qui en a écrit n'en sait rien et celle qui le sait n'en a jamais rien écrit. »

Ce qui est certain c'est que la nouvelle de cette conversion provoqua en Suède, des plaintes amères et une consternation indignée.

Quant à Christine, il semblait, par une étrange aberration, qu'elle n'eût attendu que ce changement de religion, pour ne plus garder aucune retenue dans son dévergondage. Pendant tout son séjour à Bruxelles sa tenue fut un sujet de scandale. Elle passait son temps dans le plaisir, sans aucun souci de sa dignité ou seulement de sa réputation. Elle cumulait l'inconduite et l'intempérance. Dans les églises, elle ne montrait aucune ferveur, aucune piété, ni même aucun respect pour la sainteté du lieu et causait à voix haute ou riait aux éclats.

Elle-même résume sa conduite à cette époque dans une lettre à M^{lle} de Sparre où l'on peut lire cette phrase suggestive : « Je n'écoute plus les sermons... Chacun doit vivre content en mangeant, buvant et chantant. »

La nouvelle de la mort de sa mère lui permit enfin de se ressaisir et son deuil mit un terme à l'existence dissolue qu'elle menait à Bruxelles.

Elle fit une retraite de trois semaines à la campagne, puis décida de partir pour Rome.

La « tournée Christine » reprit donc la route. Elle s'était

augmentée à Bruxelles de quelques nouvelles recrues. Sa suite comprenait plus de 200 personnes de nationalités diverses, principalement Suédois, Flamands, Italiens, Espagnols.

En passant à Inspruck, Christine trouva le nonce du Pape qui l'attendait, pour recevoir sa profession de foi *publique* à la cathédrale.

Ce fut une imposante cérémonie. Un éloquent Jésuite prononça un sermon de circonstance, sur ces paroles de l'Écriture : « Ecoute, ô fille, et considère ; incline ton oreille » et oublie ton peuple et la maison de ton père. »

C'est le 21 novembre 1655 que Christine pénétra dans les Etats du Pape. Quatre nonces étaient venus à sa rencontre et, pour plus de majesté, le voyage se poursuivit dans les carrosses du Pape, jusqu'à quelques lieues de Rome. Là, deux cardinaux prirent place sur le devant du carrosse de Christine et une nombreuse escorte l'encadra.

Elle fit ainsi, dans Rome, son entrée « incognito » par la « porta pertusa », le 9 décembre. Les rues étaient illuminées ; une foule énorme l'acclamait ; un somptueux appartement était préparé pour elle au Vatican.

« Est-ce donc ainsi, disait Christine très amusée, que l'on entre à Rome « incognito ? »

Elle se rendit compte, elle-même, quelques jours plus tard, que sa question ne justifiait point l'intention ironique qu'elle y avait mise. Car l'entrée solennelle éclipsa, par son luxe, tout ce qu'elle avait pu imaginer.

Vêtue en amazone, montée sur un magnifique cheval blanc, escortée de musiques et de fanfares, au bruit des

salves d'artillerie, elle défila à travers toute la ville, sous les arcs de triomphe, au milieu des guirlandes de fleurs et des tapisseries garnissant les maisons, jusqu'à la Basilique de Saint-Pierre où tout le clergé, en grand appareil, l'attendait devant la porte.

Le Pape en personne lui donna la confirmation.

Les jours suivants, elle visita la ville, accompagnée de 4 Cardinaux spécialement attachés à sa personne. On lui fit voir le Collège de la Propagande et son imprimerie, alors unique au monde, qui permettait d'imprimer un ouvrage en 22 langues.

A titre de démonstration, on imprima aussitôt, sous ses yeux et en son honneur : « Que Christine vive éternellement ! » en latin, en grec, en arabe, en chaldéen, en russe, en arménien et en cophte !

C'était, lui dit-on galamment, « la concorde des langues à la louange de Christine ».

Elle était enchantée, flattée, ravie ! Malheureusement, elle témoignait sa joie, jusque dans les églises et pendant les offices, d'une manière un peu trop exubérante et qui scandalisait les Italiens. Elle plaisantait librement avec les Cardinaux et se tenait très mal, incapable de se taire même pendant l'élévation. Le Pape, plein de diplomatie, lui envoya un magnifique rosaire, en la priant de s'en servir, dorénavant, à l'église.

Il dut aussi remplacer le Cardinal Colonna qui s'était, disait-on, follement épris de Christine ! « La reine, lui dit sévèrement le Pape, n'est pas venue à Rome pour être scandalisée ! » Le trop inflammable Cardinal se vit exiler, par mesure de pénitence.

Cependant la résidence de Christine au Vatican ne pouvait être que provisoire. Bientôt, elle s'installa au Palais Farnèse, y fit venir sa bibliothèque — dont beaucoup des plus précieux manuscrits s'étaient perdus en route... mais n'avaient pas été perdus, dit-on, pour tout le monde — et s'efforça de reconstituer, à Rome, ce sanctuaire des sciences, des lettres et des arts qui l'avait rendue célèbre à Stockholm.

Elle fonda même une académie. Mais déjà son humeur vagabonde lui faisait désirer d'autres lieux.

Elle s'était brouillée avec Pimentel et l'Espagne. Elle projetait un voyage en France. Une épidémie de peste qui désolait l'Italie brusqua son départ.

Elle s'embarqua à Civita-Vecchia et débarqua à Marseille, en août 1656.

Le duc de Guise, au nom de la Cour, lui souhaita la bienvenue sur la terre de France et lui offrit de l'escorter jusqu'à Paris.

Très flattée de cette attention, elle visita en sa compagnie Aix, Lyon, Dijon, Auxerre et partout fut reçue et complimentée de la manière la plus gracieuse.

Le 4 septembre, elle arrivait à Fontainebleau où elle vit la grande Mademoiselle et plusieurs dames de la Cour, qui l'accueillirent avec les plus vives démonstrations d'amitié :

« Quelle fureur ont donc toutes ces dames de m'embrasser ? » dit Christine un peu surprise. Est-ce parce que je ressemble à un homme ? »

On donna, en son honneur, une comédie et un feu d'artifice.

Son entrée publique à Paris fut son dernier grand triomphe.

Le Maréchal de l'Hospital, gouverneur de Paris, était venu au devant d'elle jusqu'à Saint-Mandé avec une escorte de 10.000 chevaux.

Elle-même était à cheval, avec un grand chapeau de feutre orné de plumes noires et un juste-au-corps de drap noir chargé de galons d'or.

Cent Suisses du Roi l'encadraient et le canon tonnait, en son honneur, à la Bastille et à l'Arsenal.

Après avoir entendu un *Te Deum* à Notre-Dame, elle fut conduite au Louvre où un appartement fut mis à sa disposition.

Toute la journée, des délégations vinrent la saluer et lui présenter des compliments.

Patru lui dit notamment au nom de l'Académie Française :
« Votre Majesté a pu, dans sa plus tendre jeunesse, envi-
« ronnée de tout ce qui peut séduire l'âme et l'amollir,
« résister au chant des sirènes et s'appliquer à l'étude de la
« sagesse.

« Les lettres humaines n'ont point de fleurs, n'ont point
« de fruits que vos mains royales n'aient cueillis. Et il n'y
« a rien dans tout le cercle des sciences que votre esprit si
« vaste n'ait pénétré. »

Après l'Académie, elle reçut ce galant hommage d'une Société d'hommes de lettres :

« Sans rien ôter à notre Souverain, vous vous êtes acquis
« un empire dans ses Etats !

« Le Grand Gustave avait conquis une infinité de pro-
« vinces.

« Mais sa fille a fait encore davantage. Elle a trouvé le

« secret de triompher, sans combattre et sans répandre de sang.
« Elle a su l'art de gagner les cœurs et de régner partout.
« Au seul bruit de son nom toutes les villes sont ouvertes
« et comme chacun se rend volontairement à Sa Majesté,
« elle ne doit point
« craindre la révolte des
« peuples qu'elle a sou-
« mis. Nous souhaitons
« qu'elle veuille jouir de
« ce nouvel empire, plus
« longtemps qu'elle n'a
« voulu jouir du pre-
« mier. »

Ah ! qu'en termes galants ces choses là sont dites...

Mais la Cour était alors à Compiègne, et Christine poursuivit son voyage.

Mazarin, averti, était venu au devant d'elle à Chantilly et toute la Cour l'attendait à trois lieues de Compiègne.

La singularité de son costume, ses allures cavalières, ses façons excentriques, choquèrent d'abord vivement la Reine et surprirent quelque peu le jeune Roi.

Le Duc de Guise nous la dépeint en quelques mots, telle qu'il la vit :



MAZARIN.

« C'est une personne tout à fait extraordinaire. Elle a une voix d'homme, est vêtue d'une sorte de pourpoint, porte une épée, jamais de gants, avec cela fort poudrée et mettant force pommades. Elle parle huit langues et se montre fort caressante et fort civile mais très glorieuse. »

Mademoiselle de Montpensier dit de même : « Elle est tout à fait extraordinaire. » Et elle nous la décrit à la Comédie, croisant et décroisant les jambes, parlant toute seule, faisant des grimaces, jetant ses bras sur le dossier de son fauteuil.

A Compiègne, le prestige de son intelligence, ses mots cinglants, son esprit rendirent la seconde impression meilleure que ne l'avait été la première... Mais... Mais la troisième ne tarda pas à être tout à fait défavorable.

Elle commença, en effet, par critiquer tout ce qu'elle voyait, sans aménité.

Puis elle emprunta les valets de chambre du roi pour la déshabiller et la servir « jusque dans ses heures les plus particulières ».

Et l'on trouva que c'était faire trop bon marché des plus élémentaires bienséances.

Elle se montra ensuite, dit Madame de Motteville, d'une familiarité excessive « avec deux femmes hideuses et misérables ».

Enfin, pour achever de gâter les choses, elle voulut se mêler de favoriser les amours du jeune Louis XIV avec la nièce du Cardinal, Marie Mancini, qu'elle poussait le roi à épouser.

Pour le coup la Reine-mère trouva que la coupe était

pleine et elle fit comprendre à Christine que son séjour à Compiègne avait assez duré.

Pour se consoler ou pour se venger de ce congé, Christine rendit, alors, visite à la célèbre courtisane Ninon de Lenclos. Elle la déclara d'une beauté et d'une intelligence incomparables, la combla de compliments et de cajoleries et finalement voulut la persuader de venir avec elle voir le Pape ! Etrange idée ! Ninon, plus sage que la reine, eut le bon goût de décliner cette singulière invitation.



NINON DE LENCLOS.

Christine renonça donc à emmener Ninon et poursuivit seule son voyage, aux frais du Roi, tant qu'elle fut en France.

A Fontainebleau, où elle passa la nuit au Château, elle eut la visite tardive de Mademoiselle de Montpensier.

Celle-ci la trouva déjà couchée et ne fut point séduite de ce qu'elle vit...

Christine, pour ne pas avoir froid, s'était enveloppée la

tête d'une serviette et, avec sa nuque rasée, avait l'air d'un assez vilain petit garçon.

Elle fut d'ailleurs toujours étonnamment négligée de sa personne, les mains tachées d'encre, les cheveux courts, en désordre, les vêtements ou son linge déchirés.

Elle disait avec mépris, parlant de la toilette : « Il faut laisser ces soins aux personnes désœuvrées. » On pouvait juger, à son seul aspect, d'après un tel criterium, qu'elle devait être furieusement occupée.

Elle eût pu être assez jolie cependant, avec ses grands yeux gris, son nez aquilin, ses dents éclatantes. Il est vrai que de corps, elle était petite, sans grâce, et même un peu contrefaite, ayant une épaule plus haute que l'autre.

En quittant Fontainebleau, elle prit la route de Turin, où le Duc de Savoie lui prépara une brillante réception.

Puis de là, elle regagna le Palais Farnèse à Rome.

Mais à partir de ce moment son état d'esprit a changé.

Il semble qu'elle ait cessé d'éprouver la griserie délicate des premiers temps, comme si elle eût compris qu'elle avait épuisé, à peu près, la coupe des jouissances qu'elle attendait de sa liberté.

La curiosité qu'elle inspirait était déjà moins vive. Les succès que lui avaient valu son abdication puis son abjuration se faisaient moins enthousiastes et plus rares.

La liste des réceptions triomphales qu'elle pouvait encore espérer touchait à sa fin.

Elle sentait venir le jour cruel où « la tournée Christine » ne ferait plus recette.

Pour la première fois, depuis son abdication, il semble

qu'elle se prenne à regretter la Suède et son trône. Ses vacances tant désirées, se prolongeaient trop !

Elle écrit à Mademoiselle de Sparre une lettre teintée de mélancolie, où elle se laisse aller à évoquer, non sans nostalgie, sa jeunesse, leur tendre intimité, « ces douces habitudes du cœur que ne peuvent remplacer ni la pompe des cours, ni le faste de la renommée et de la gloire ! »

Cet accès de sentimentalité, si contraire à sa nature, est symptomatique ! L'ère des regrets cruels est commencée pour Christine.

Sans vouloir se l'avouer, elle se sent désespérée devant sa vie désormais sans but.

Son amour de la gloire même est déçu de la vanité des succès qu'elle peut encore espérer.

Elle comprend sa faute... trop tard !!

Son avenir est derrière elle, elle ne peut plus le reconquérir.

Dès lors, toute son existence se consumera à essayer de s'étourdir et à tenter de retrouver un trône. Elle ne cessera de s'agiter, d'écrire, d'intriguer, parfois d'une manière qui ressemble singulièrement à une trahison, dans le dessein de replacer sur sa tête la couronne qu'elle en a, elle-même, volontairement ôtée.

Elle échouera dans toutes ses entreprises. Privée de sa pension, par sa patrie indignée de ses agissements, elle connaîtra les plus cruels embarras d'argent. Elle en sera réduite à tendre la main, à solliciter du Pape les subsides qui lui permettront de garder son rang. Bientôt, elle se rendra compte qu'elle est à charge à tout le monde, et même peut-être qu'elle fait horreur, à ceux qui connaissent son crime.

Car le sang de Monaldeschi a marqué Christine d'une tache ineffaçable qui la suivra pendant toute la fin de son existence.

C'est en novembre 1657 que se produisit ce drame étrange, entouré d'un sombre mystère.

Christine, toujours en quête des miettes de ses triomphes passés, était revenue en France et s'était installée, avec son escorte au Château de Fontainebleau.

Parmi les gentilhommes de sa suite se trouvaient, notamment, deux Italiens : le Comte Sentinelli et le marquis Monaldeschi, grand écuyer de Christine.

Ces deux Italiens, pour une raison inconnue, se jalousaient. Peut-être, comme on l'a supposé, était-ce rivalité d'amour. Les mœurs faciles de Christine permettent de penser qu'elle avait peut-être accordé ses faveurs à Monaldeschi d'abord, et que celui-ci avait été, ensuite, supplanté par son rival Sentinelli ? D'où son ressentiment !

Peut-être s'agissait-il, seulement, de la rivalité de deux inférieurs qui cherchent à se disputer les bonnes grâces et la confiance de leur souveraine.

Peut-être Monaldeschi était-il un espion chargé de surveiller les intrigues de la reine ?

Ce qui est certain c'est que Christine, qui soupçonnait Monaldeschi, intercepta sa correspondance et acquit, par là, la preuve de sa trahison. Il semble même qu'il l'ait trahie en s'efforçant de rejeter sur Sentinelli, pour le perdre, les apparences de la trahison dont il se rendait lui-même coupable.

Bref, le 6 novembre, Christine fit demander au château le Père Lebel, supérieur du Couvent de Fontainebleau. Il s'y rendit aussitôt.

Elle le reçut dans la galerie aux Cerfs et lui remit un paquet de papiers cachetés, en le priant de le garder à sa disposition et de le lui rapporter, quand elle le demanderait.

Le 10 novembre, à une heure de l'après-midi, elle lui fit dire de venir avec les papiers.

Il la trouva, en tête à tête, avec le Marquis Monaldeschi, dans la galerie aux Cerfs. Elle se premenait nerveusement, ayant à la main une petite canne d'ébène à poignée ronde. Aussitôt que le Père Lebel, à qui nous empruntons ce récit, fut là, Christine montra à Monaldeschi des copies des lettres interceptées en lui demandant s'il les connaissait ?

Le Marquis ne put s'empêcher de pâlir, mais il nia avec énergie être l'auteur de ces lettres.

Christine prit, alors, le paquet cacheté contenant les originaux de la main de Monaldeschi, l'ouvrit et les mettant sous ses yeux, lui demanda de nouveau, froidement, s'il les connaissait ?

Pour toute réponse il tomba à genoux devant elle, en implorant son pardon.

« Ah ! traître, s'écria Christine, prépare-toi donc à la mort ! » Et se tournant vers le Père Lebel elle ajouta : « Mon Père, confessez-le, ayez soin de son âme ; pour moi je me retire ! »

Vainement, le malheureux Monaldeschi se traîna à ses pieds, se roula à terre, en la suppliant de lui faire grâce, de l'écouter, de lui permettre de s'expliquer, elle ne voulut rien entendre et passa inflexible devant lui, se bornant à lui

répéter : « Prépare-toi à mourir. » Elle se retira dans sa chambre.

Au même moment, trois hommes, l'épée nue à la main, sous le commandement de Sentinelli, vinrent silencieusement prendre place dans la galerie, attendant que la confession de Monaldeschi fût terminée.

Mais le pauvre Père Lebel s'efforçait inutilement d'inspirer à son pénitent quelque résignation, ou seulement de ramener quelque calme en son esprit !

Le condamné, à peine à genoux, se relevait aussitôt, poussant des gémissements lamentables et se tordant les mains de désespoir.

Trois fois, il supplia le Père Lebel d'interrompre sa confession pour aller implorer sa grâce. Trois fois, le bon Père se rendit auprès de Christine et déploya toute son éloquence et toute sa persuasion pour essayer de la fléchir.

Ce fut en vain. « Il m'a trahie », répétait-elle ; « confident des affaires les plus importantes et de mes pensées les plus secrètes il a abusé de ma confiance : il mourra ! »

En vain, le Père Lebel plaida-t-il que nul ne peut se faire justice soi-même ; qu'il y avait des juges en France ; que le roi trouverait mauvais, sans doute, d'apprendre que Christine abusait ainsi de l'hospitalité qu'il lui donnait en son château ! En vain lui représenta-t-il combien une condamnation si sommaire pourrait nuire à sa réputation et même lui attirer des ennuis.

Rien n'y fit !

Christine, hautaine, soutint que son abdication ne lui avait pas fait perdre les prérogatives de sa souveraineté ;

qu'elle conservait le droit de justice sur toutes les personnes de sa suite ; qu'elle n'avait nul besoin de faire un procès à un traître lorsqu'elle avait, en mains, toutes les preuves de sa trahison ; que le roi ne pouvait trouver mauvais qu'elle châtiât un serviteur indigne.

« Allez, conclut-elle, et préparez-le à la mort. Ayez seulement soin de son âme. Pour le reste, je prends la responsabilité de tout ! »

Chaque fois que le Père Lebel reparaisait, dans la galerie aux Cerfs, rapportant une réponse négative, les lamentations et les gémissements de Monaldeschi reprenaient avec plus d'intensité. Il envoya encore l'aumônier de la Reine intercéder pour lui, et même son rival Sentinelli, devant lequel il s'humilia.

Tout fut inutile. La sentence de mort fut impitoyablement maintenue. Et comme on disait à Christine que Monaldeschi n'en finissait pas de se confesser :

« Et bien ! dit-elle, préparez-le pour qu'il se hâte d'achever sa confession ! »

Alors, les sbires de Christine portèrent au malheureux Marquis, acculé au mur, les premiers coups d'épée, pour le blesser.

En voulant parer de sa main, celui-ci eut trois doigts coupés. Hurlant de douleur et d'effroi, il se mit à courir à travers la galerie qu'il rougissait de son sang, poursuivi par ses bourreaux.

Sur sa demande, un court répit lui fut cependant accordé, pour terminer sa confession et implorer, une fois encore, toujours vainement, l'impitoyable Christine ! Puis, la chasse

à l'homme reprit, atroce et sauvage, à travers la galerie aux Cerfs. Le Marquis avait, sous ses vêtements, une cotte de maille, sur laquelle les épées se faussaient, sans réussir à pénétrer.

Il fallut le frapper au visage. Il courait toujours, continuant à fuir les coups et à implorer sa grâce, ruisselant de sang, livide de terreur, lamentable et tragique !

Cette scène atroce dura plus de trois quarts d'heure, sans que Christine, qui entendait tout, fit un geste pour intervenir.

On lit dans son recueil de Maximes : « L'art de se venger est peu connu ! » Cette petite phrase ne prend-elle pas ici une valeur toute particulière ?

A la fin épuisé, râlant, Monaldeschi s'abattit comme une bête forcée et son rival lui donna le coup de grâce, en lui tranchant la gorge avec sa dague.

Il était plus de 3 heures 1/2 et ce sombre drame avait commencé à une heure de l'après-midi. Le père Lebel, de retour à son couvent, en consigna aussitôt la relation fidèle.

Lorsque la nouvelle en fut connue à Paris, elle y provoqua un mouvement unanime d'horreur et de réprobation.

On fit comprendre à Christine que de pareilles mœurs n'étaient pas tolérées en France et, pendant plusieurs mois, elle dut renoncer à paraître en public, pour n'être pas l'objet de violentes manifestations.

Ce n'est qu'à la fin de février qu'elle put venir à Paris pour un bal masqué.

Elle voulut aussi aller à l'Académie.

Le jour où elle s'y rendit, les Immortels travaillaient au dictionnaire.

Elle demanda à quel mot on en était ?

Hasard étrange, on en était au mot jeu ! Et elle put lire cette définition qui dut lui paraître une désagréable allusion : « Jeux de Princes » « qui ne plaisent qu'à ceux qui les font ! »

Elle quitta la France quelques jours plus tard.

Alors, ce fut la déchéance. Son désordre est tel, son besoin d'éblouir si grand que les embarras d'argent commencent.

Elle demande au Pape de lui venir en aide. Le Pape y consent, mais il lui donne, en même temps un intendant, le Cardinal Azzolini, qui est chargé de remettre un peu d'ordre dans ses affaires et de diminuer son train.

Azzolini est jeune, charmant, il possède l'art de plaire, malgré son rôle ingrat ; il s'insinue dans la confiance de Christine. Elle ne pourra plus se passer de lui et en fera son légataire universel !

Mais, en attendant, la pensée de remonter sur le trône de Suède la hante. C'est une obsession. Elle apprend que le roi s'est blessé dans une chute de cheval ! Aussitôt elle est prête à partir ! Mais la nouvelle de sa guérison arrive, avant même qu'elle se soit mise en route.

Alors, dépitée, elle se lance dans l'intrigue. Elle écrit à l'Empereur d'Allemagne pour lui offrir ses services contre sa patrie.

Qu'on lui donne seulement 20.000 hommes avec Montecuculli, et elle se fait forte d'enlever, à la Suède, la Poméranie.

Pour toute récompense, elle demande uniquement qu'on

la lui laisse gouverner jusqu'à sa mort et qu'elle en touche les revenus !

C'est, en somme, une tentative de trahison.

Mais l'Empereur ne se laisse pas convaincre.

En 1660 grande espérance : elle apprend la mort de Charles-Gustave et son fils n'a que 4 ans. Ne peut-elle compter au moins sur une régence ?

Immédiatement elle part pour la Suède.

Hélas ! Déception ! Déception cruelle ! A peine a-t-elle mis le pied sur le sol de son ingrate patrie que le Sénat envoie au devant d'elle une délégation, pour la dissuader de poursuivre sa route. Elle poursuit quand même. Mais elle se heurte à une hostilité générale. On ne lui a pas pardonné sa conversion.

Le mémoire qu'elle présente, pour faire valoir ses droits, est rejeté. Elle doit repartir, tant elle est l'objet de vexations.

On a fait démolir la chapelle où elle allait entendre la messe.

Dé retour à Rome, elle offre ses services à Louis XIV pour convertir la Suède au catholicisme. Il lui faut seulement quelques millions de livres pour sa propagande. Le roi ne croit pas devoir donner suite à cette étrange proposition.

Elle se retourne alors du côté de l'Autriche, toujours au sujet de la Poméranie qu'elle voudrait arracher à la Suède. Mais là non plus elle n'est pas prise au sérieux.

Quelques années plus tard, elle posa, sans plus de succès, sa candidature au trône de Pologne devenu vacant par l'abdication de Jean-Casimir.

Le trône de Pologne est électif.

Pourquoi ne courrait-elle pas sa chance ? Ce ne sont pas, à son avis, les titres qui lui manquent.

Elle est en compétition avec le Prince de Lorraine, le Duc de Neubourg et le Grand Condé. Mais n'est-elle pas de taille à affronter de tels rivaux ?

D'ailleurs, elle peut se flatter d'être la candidate officielle du Vatican ! Oui, si bizarre que cela paraisse, elle peut compter sur toute la puissante intervention du Pape Clément IX.

Le nonce s'est publiquement prononcé en sa faveur. Ce n'est pas assez.

Clément IX lui-même appuie officiellement sa candidature par un Bref, adressé à la Diète de Pologne, où il prodigue à Christine les éloges les plus flatteurs, nous n'osons pas dire — en dépit d'une telle caution — les plus mérités !

Quoiqu'il en soit, le Pape vante en propres termes : « Sa piété, sa prudence, son intrépidité héroïque. » Il s'efforce de convaincre les Polonais qu'ils ne sauraient faire un meilleur choix.

Mais les Polonais ne sont pas convaincus.

Ils ont le mauvais goût de reprocher à Christine son sexe, son amour du célibat et même... le meurtre de Monaldeschi.

Christine daigne réfuter ces mauvaises raisons. Elle écrit :

« J'ai gouverné la Suède pendant 10 années, en roi plus absolu qu'aucun de mes prédécesseurs ; j'y suis, encore aujourd'hui, adorée, crainte et respectée ! (elle exagère un peu !) Faut-il aller à la tête d'une armée ? J'irai avec joie ! J'ai, toute ma vie, passionnément souhaité cette occasion.

« Si l'on se donne la peine d'examiner tout le cours de mon existence, mon humeur et mon tempérament, on pourra, ce

« me semble, me faire la grâce de compter mon sexe pour
« rien.

« Quant au 2^{me} point, celui du mariage, j'avoue qu'il
« m'embarrasse furieusement.

« Je suis ennemie mortelle de cet horrible joug auquel je
« ne me soumettrai pas, pour l'empire du monde.

« Mais le royaume de Pologne étant électif, il me semble
« qu'on pourrait disposer les Polonais à penser moins à l'avenir
« et plus au présent. »

Quant à la mort de Monaldeschi, elle ne comprend même pas qu'on se permette de lui parler encore de cette vieille histoire, pour un peu elle dirait, d'une pareille futilité !

Tant d'éloquence n'emporta point les suffrages des électeurs.

Ils préférèrent, à la brillante Christine et à ses illustres rivaux, un obscur gentilhomme lithuanien, dont la médiocrité ne leur portait point ombrage.

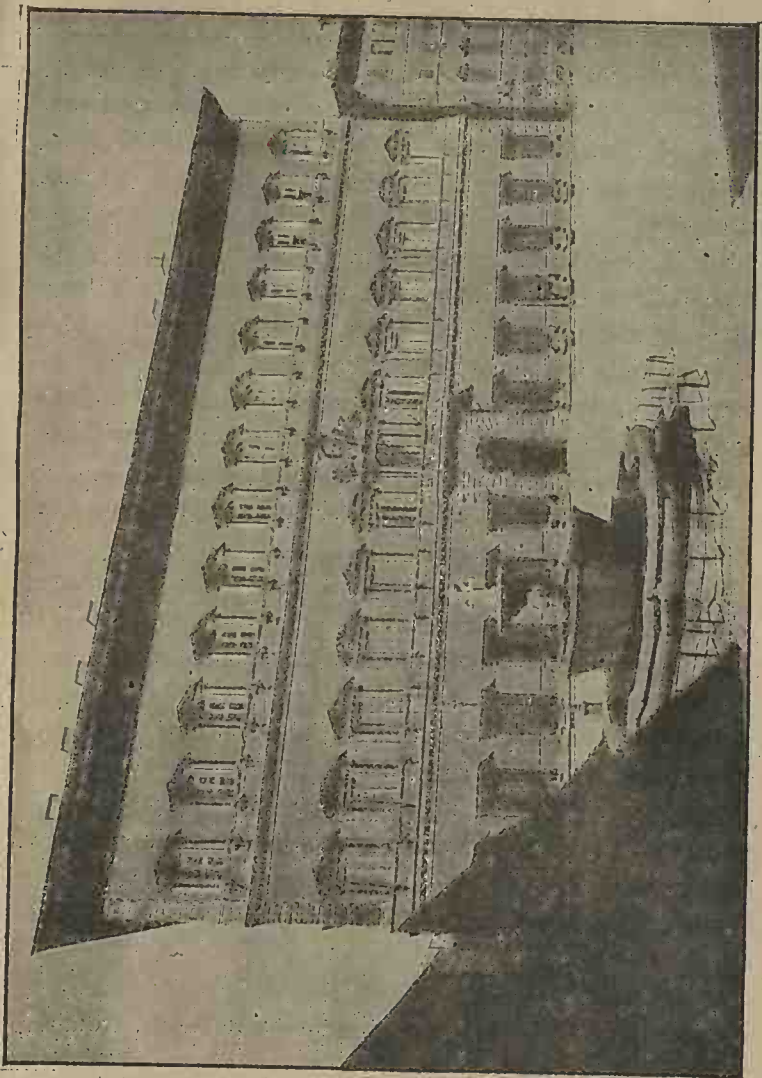
C'est souvent — même, ailleurs qu'en Pologne au xvii^e siècle — la philosophie des élections !

Christine a beau chercher un trône, fut-ce au prix d'une forfaiture ou d'une trahison, c'est fini, elle n'en trouvera plus !

Elle est à Rome ; elle y restera jusqu'à son dernier jour.

Son activité se reportera alors sur son académie, sur sa bibliothèque, sur ses tableaux et sur ses collections de médailles.

Le Palais Farnèse deviendra le rendez-vous de tous les beaux esprits. Pas seulement des esprits !!! On prétend que Christine se plaisait à favoriser les rencontres galantes de l'aristocratie romaine ! Calomnie, sans doute !



ROME. LE PALAIS FARNÈSE.

Mais elle allait avoir bientôt de nouveaux sujets de conflit. Les Papes se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Autant Clément IX était en bons termes avec Christine, autant les rapports furent tendus avec Innocent XI son successeur.

Un incident minime provoqua l'orage. Les gardes du Pape poursuivirent et arrêterent dans l'hôtel de Christine un jeune homme qui s'était rendu coupable d'un délit. La reine protesta vivement, prétendit exiger la libération du coupable. Le Pape riposta en voulant supprimer la franchise des quartiers dont jouissaient les ambassades ! C'était une atteinte au privilège d'exterritorialité, admis jusque là.

L'Espagne se soumit à la volonté du Pape, renonça à la franchise de son Ambassade.

Mais le Marquis de Lavardin, Ambassadeur de France refusa sur l'ordre de Louis XIV.

Le Pape prétendit fléchir le roi en invoquant l'acceptation de l'Espagne.

Louis XIV répondit fièrement : « J'ai accoutumé de donner « l'exemple, non de le suivre ! »

Innocent XI brandit alors les foudres de l'excommunication et en frappa l'infortuné Marquis de Lavardin qui n'en pouvait mais !

Louis XIV riposta par la déclaration des Evêques de 1682 qui fondait le gallicanisme.

Petite cause — grands effets !

Cependant Christine, origine indirecte de toute l'affaire, jetait feu et flamme !

Affectant de se croire menacée dans sa liberté ou sa vie,

elle n'allait plus à l'Eglise qu'entourée de toute sa suite *en armes*. Elle déclarait hautement que s'il arrivait malheur à un seul de ses serviteurs, elle userait envers le Pape de représailles terribles !

Celui-ci, pensant l'apaiser, lui envoya un panier de fruits rares :

« Qu'il ne cherche pas à m'endormir par ses présents, s'écria Christine, je serai sur mes gardes ! »

Et elle écrit toute vibrante : « Je suis ici comme autrefois César entre les mains des pirates ; à son exemple, je les menace et ils me craignent ! »

Christine eut finalement, dans cette affaire, un avantage décisif : celui de survivre à Innocent XI !

Le successeur de celui-ci reprit avec elle des relations plus cordiales. Tout s'apaisa. Et lorsqu'en 1689 elle fut atteinte d'un érysipèle, qui mit ses jours en danger, on fit dire des prières pour sa guérison et sa convalescence fut saluée par un *Te Deum*, chanté dans trois églises.

« La force de mon tempérament est venue à bout d'une maladie capable de tuer 20 hercules » écrit-elle, orgueilleusement, lorsqu'elle se crut tirée d'affaire.

Mais, que restait-il alors de la brillante Christine ?

Une vieille femme grosse et grasse, avec un ventre imposant et un double menton, étrange d'aspect sous ses cheveux coupés courts, mal peignés, toujours hérissés.

Elle songeait encore, cependant, à parader, jusque devant la mort.

Lorsqu'elle s'était crue perdue, elle avait composé son dernier costume d'apparat, un magnifique costume de bro-

cart blanc et or, dans lequel elle voulait qu'on exposât son cadavre, sur sa couche funèbre !

Elle l'essaya même pour juger de l'effet. Elle l'essaya... lorsqu'elle se crut guérie, pensant n'avoir pas à s'en servir de sitôt !

Mais quelques jours plus tard, la fièvre la reprenait : une congestion pulmonaire double se déclarait.

Elle s'éteignit le 19 avril 1689, à l'âge de 63 ans, ayant reçu l'absolution papale.

Ses obsèques magnifiques, dans leur simplicité affectée, furent son ultime triomphe.

Sur sa tombe, on inscrivit seulement ces mots qu'elle même avait dictés :

« Vixit Christina annos sexaginta tres »

Christine vécut 63 ans !

Ainsi finit cette étrange personne qui avait, durant son existence mouvementée, tant fait parler d'elle.

Elle fut, tour à tour, louée ou blâmée sans mesure, sans doute parce que la mesure était ce qui lui manquait le plus.

Sa constante préoccupation semble avoir été d'étonner le monde et c'est pourquoi, malgré d'éminentes qualités, elle ne fit jamais rien de vraiment grand.

Elle perdait de vue l'action utile pour ne considérer que l'attitude avantageuse.

Elle rapportait toujours tout à elle-même. Sa destinée, dont elle avait ainsi égoïstement limité le champ, ne pût être à la hauteur de ses mérites.

Il semble qu'elle en ait, elle-même, senti la décevante vanité, lorsqu'elle a écrit dans ses maximes : « Il faut compter

« tout le passé pour rien et vivre toujours sur de nouveaux
« frais. »

N'est-ce point l'aveu qu'elle était mécontente de son sort, et qu'elle cherchait, sans cesse, sa revanche dans un avenir qu'elle pût modeler à la grandeur de son rêve ?

Ce rêve inaccessible, c'était sa propre glorification, qu'elle poursuivait par tous les moyens.

Par là s'expliquent ses excentricités, sa recherche de l'original et de l'étrange, et jusqu'à ses fautes et ses crimes.

Pénétrée du désir d'être célèbre, elle brûla la vie à la poursuite de cette chimère et lui sacrifia parfois sa dignité de femme et jusqu'à son honneur de reine.

Avec les plus rares dons de la nature, elle manqua, en somme, sa double destinée.

Ce fut une terrible cabotine.

Sur sa tombe, on pourrait mettre, en épitaphe, ce jugement de Renan : « Elle ne sut être ni femme ni reine. »

LE VAINQUEUR DE FONTENOY :

LE MARÉCHAL DE SAXE

L'histoire nous intéresse, nous qui ne sommes pas des historiens, surtout par son côté pittoresque et psychologique.

Nous aimons à comparer à la nôtre l'époque que nous étudions. Nous nous plaisons à rechercher en quoi elle lui ressemble et par où elle en diffère.

Le caractère d'un grand homme, les causes de ses succès, la vie, les mœurs, les idées de nos ancêtres nous attirent particulièrement dans la mesure où nous nous y retrouvons.

Car, au fond, c'est toujours nous-mêmes que nous avons en vue, en regardant le passé, soit que nous nous félicitons secrètement des progrès accomplis, soit que l'attrayante singularité de certaines coutumes abandonnées, ou le luxe, la variété, l'imprévu et la liberté magnifiques de certaines existences remarquables et privilégiées nous fassent regretter, un instant, de n'avoir pas vécu en ce temps-là.

Sans doute, à ce point de vue, ne saurait-on imaginer de figure plus curieuse, ni plus évocatrice des grandeurs et des faiblesses, des beautés et des excès d'une époque, que celle du maréchal de Saxe.

Tout, jusqu'à sa naissance, y est marqué d'un caractère étrange et romanesque.

L'un de nos plus heureux romanciers n'a-t-il pas puisé

l'inspiration première de son premier succès dans ce drame obscur et troublant d'amour et de sang, qui, à la fin du XVII^e siècle, préluda à la naissance de Maurice de Saxe.

On connaît, tant par l'évocation du roman de Pierre Benoit que par les remarquables études de Blaze de Bury les grandes lignes du drame.

Le jeune et beau Philippe de Kœnigsmarck, — dernier héritier de cette illustre race de conquérants du Nord, magnifiques soldats de carrière dont la bravoure, la force et la beauté légendaire avaient étonné l'Europe, — était devenu l'amant de la princesse Sophie-Dorothée, femme de l'Electeur de Hanovre, futur roi d'Angleterre sous le nom de Georges I^{er}.

La ténébreuse comtesse de Platen, maîtresse de l'Electeur, jalouse de Sophie-Dorothée, surprit ses intrigues amoureuses et fit tendre au trop confiant et téméraire Philippe de Kœnigsmarck un guet-apens où celui-ci devait laisser sa vie.

Une nuit de juillet 1694, en sortant d'un rendez-vous amoureux, Philippe de Kœnigsmarck avait été traîtreusement assailli dans l'ombre et frappé mortellement par les sbires de la comtesse de Platen qui, présidant elle-même à ce lâche assassinat, avait, par haine inassouvie, piétiné rageusement de son talon le visage ensanglanté de sa victime.

Le corps avait été jeté dans les oubliettes du château et nul, au dehors, n'avait pu savoir ce qu'était devenu Philippe, mystérieusement disparu.

Mais sa sœur, la belle comtesse Aurore de Kœnigsmarck, s'en était bientôt inquiétée, et, avec cette merveilleuse intuition que possède le cœur des femmes, elle avait vite soupçonné la vérité.

Pour l'aider dans ses recherches, elle était venue implorer l'assistance de l'ami de Philippe, l'Electeur de Saxe, Frédéric-Auguste.

Frédéric-Auguste était jeune et galant. Comme tous les petits souverains d'Allemagne au xvii^e siècle, il s'efforçait de vivre dans l'imitation servile de la Cour de Versailles et de copier en tout — principalement en ses faiblesses — l'existence et les mœurs de Louis XIV.

La comtesse Aurore de Kœnigsmarck était merveilleusement belle et touchante en sa douleur de sœur éplorée.

Elle avait, avec la jeunesse et la beauté, tous les charmes et tous les talents.

Sa voix était si pure qu'on l'avait surnommée « le rossignol suédois ». Elle connaissait aussi bien la poésie que la musique et la peinture. Elle parlait aussi couramment l'allemand que le français, l'italien et l'anglais.

Frédéric-Auguste n'avait pas tardé à s'éprendre de sa belle protégée. Amour respectueux d'abord, comme celui de Louis XIV au début de sa passion pour Louise de la Vallière.

Pour la distraire de son deuil, il avait donné en son honneur, au château de Moritzbourg, des fêtes et des chasses magnifiques dont Aurore avait été la reine et il avait eu, pour elle, les attentions les plus galantes...

Bref, deux ans plus tard, en 1696, naissait à Gotzlar un bel enfant qui reçut le seul prénom de Maurice et dont l'acte de baptême porte seulement qu'il était né d'une « haute et noble dame ».

La comtesse de Kœnigsmarck entrait, peu après, comme chanoinesse à l'abbaye luthérienne de Quedlimbourg. Son

roman d'amour est fini. Elle vivra désormais uniquement pour son fils, et consacrera à son avenir toute l'influence qu'elle a pu garder sur l'esprit de Frédéric-Auguste.

Mais, en dépit des précautions, le secret de cette naissance ne tarda pas à être connu.

M. de Menken écrit, dès cette époque :

« Un joli poupon, jeune aventurier de quinze jours, a commencé ses aventures en allant dans son berceau en carrosse avec sa nourrice, de Goslar à Hambourg ! On dit qu'il va commencer son roman pour mettre fin à celui de sa mère ! »

La vie de Maurice de Saxe fut, en effet, un prodigieux roman dont nous allons suivre et retracer les principales péripéties.

En 1698, le jeune Maurice, âgé de deux ans, suivit son père à Varsovie, où s'était installé Frédéric-Auguste devenu roi de Pologne. Car celui-ci, bien qu'il ne l'eût pas encore reconnu officiellement, ne se désintéressait pas de l'éducation de son fils, « le cher petit mystérieux », comme l'appelait tendrement, en ses lettres, Aurore de Kœnigsmarck.

On l'avait confié aux bons soins de deux gouverneurs qui l'emmenèrent en Hollande.

Des troubles fréquents bouleversaient alors les Etats du nouveau roi de Pologne. Il était en guerre avec Charles XII et, à certains moments, en grand danger de perdre son trône.

Aussi ne faut-il point s'étonner qu'en une telle atmosphère l'instruction du jeune Maurice fût principalement orientée vers l'art de la guerre. C'est au général de Schulenburg qu'en fut confiée la direction.

Maurice de Saxe nous a laissé, lui-même, en ses *Mémoires*, un amusant aperçu de la façon martiale avec laquelle il était traité.

« Le 5 janvier 1709 — écrit-il — (il avait alors exactement douze ans et deux mois), M. de Schulenburg vint dans ma chambre et me dit que Sa Majesté voulait faire de moi un soldat et que nous partirions le lendemain matin.

» J'étais ivre de joie, surtout en pensant que je n'aurais plus de gouverneur. Schulenburg m'avait fait faire un uniforme; je l'endossai, on m'attacha un grand ceinturon avec une longue épée, des bottes à la saxonne complétèrent mon équipement militaire et je fus conduit

auprès du roi, pour lui baiser la main. Je dînai à sa table et l'on me fit boire vigoureusement à sa santé.

» La conversation tomba sur mes études; il fut question de mes connaissances en géométrie, de mon habileté à des-



LA COMTESSE AURORE DE KÖNIGSMARCK,
MÈRE DE MAURICE DE SAXE.

siner, de ma promptitude à dresser des plans. Le roi dit à Schulenburg :

» — J'entends que tous les plans que vous m'enverrez soient tracés de sa main.

» Il ajouta :

» — Secouez-le-moi comme il faut et sans ménagement, cela l'endurcira. Pour commencer, faites-le marcher à pied jusqu'en Flandre.

» Ce projet n'était pas de mon goût, mais je n'osai rien dire. Aller à pied ne m'arrangeait pas du tout, j'aurais bien mieux aimé servir dans la cavalerie. Le roi dit encore à Schulenburg :

» — Je ne veux pas qu'on le dispense de porter ses armes pendant les marches. Et ne permettez pas surtout qu'il paye des remplaçants pour monter ses gardes, à moins qu'il ne soit malade et sérieusement malade. »

C'est dans ces conditions sévères qu'il fit son rude apprentissage du métier des armes, en partageant toutes les fatigues et toutes les privations de la vie du simple fantassin. Aussi, plus tard, sut-il mieux que personne comprendre l'état d'esprit du soldat, lui parler, le reconforter et, à l'occasion, lui demander et lui faire donner un effort que nul autre que lui n'eût obtenu.

Il avait acquis sur ses hommes un incomparable prestige, il en était aimé, et cela peut-être parce que, dès l'âge de douze ans, il avait fait, au milieu de simples soldats, de rudes et longues étapes, « les pieds blessés en vingt endroits

et les épaules marbrées de brun et de bleu par son fusil trop lourd », ainsi qu'il nous le raconte en ses mémoires.

Dans les Flandres, lors de la guerre de succession d'Espagne qui éprouva si cruellement la fin du règne de Louis XIV, il se battit, avec les alliés, aux côtés du prince Eugène, contre ces Français qu'il devait, dans ces mêmes régions, conduire quelques années plus tard à la victoire.

On le vit au siège de Tournay, au siège de Mons, à la bataille de Malplaquet.

Cependant, son instruction générale n'était pas, pour cela, négligée. On mettait à profit, pour la poursuivre, la trêve que l'hiver apportait aux opérations. Une règle sévère présidait à ses études. Réveil tous les matins à six heures ; à six heures trente, on se mettait au travail jusqu'à une heure. « Pendant le travail sédentaire, prescrivait le règlement, il y aura sur la table une horloge à sable afin que le temps ne se passe pas en inutilités. » A une heure, repos puis leçon de danse, d'escrime et d'équitation, et, pendant deux heures encore, étude consacrée à l'arithmétique et à l'orthographe.

Je dois dire que, si l'on en juge par l'orthographe, ces études ne paraissent guère avoir été mises à profit. L'orthographe de Maurice de Saxe dépasse, par son incorrection, tout ce qu'on peut imaginer !

Le programme de travail recommandait enfin de faire répéter au comte de Saxe plusieurs belles sentences morales soit latines, soit françaises, et d'en augmenter le nombre au moins de trois ou quatre par semaine. Cet exercice paraît avoir été, pour la morale du comte, aussi vain que l'étude de l'orthographe.

La reprise de la campagne, en 1710, ramena le jeune Maurice au camp des Alliés.

Il prit part aux sièges de Douai et de Béthune, et s'y signala même par son impétuosité, au point que le prince Eugène dut modérer son ardeur en lui disant :

— Jeune homme, apprenez à ne pas confondre valeur et témérité.

Sa témérité eut, du moins, cet heureux effet de lui valoir plus d'estime du roi, son père, qui appréciait la bravoure. Il fut fier de son sang et, cédant enfin aux instances de la comtesse Aurore, il consentit à reconnaître publiquement Maurice pour son fils et lui donna, avec le titre de comte de Saxe, une rente de 10.000 écus.

C'était déjà un beau denier. Un autre s'en fût contenté. Mais c'était peu pour l'appétit du jeune comte de Saxe, dont l'ardeur à vivre se révélait au moins égale à son mépris de la mort dans le combat.

Sa conduite déréglée faisait même scandale, comme si, incapable de garder le juste milieu, cette nature ardente eût dédaigné la simple morale et n'eût pu vivre que dans l'excès, méritant tour à tour l'admiration et le blâme.

Sa mère — qui s'en alarmait — eut l'espoir (c'est bien un espoir de mère) que le mariage amenderait son fils, en lui apportant, avec un revenu plus considérable qui paierait ses dettes, une règle de vie et un foyer qui l'arracheraient à ses funestes habitudes.

Le roi ne demandait lui aussi qu'à se laisser convaincre.

Il négocia donc lui-même le mariage de son fils avec la plus riche héritière de son royaume, M^{lle} Johanna-Victoria

von Lœben, qui tenait de son père défunt une fortune assez considérable pour faire oublier la médiocrité de sa noblesse et même celle de sa beauté.

Maurice voulut bien, quoique sans enthousiasme, se prêter à cette union — « se prêter » est, en l'occurrence, le terme qui convient.

Sa fiancée, sans doute, ne lui plaisait guère.

Mais ne s'appelait-elle pas Victoria ? Quel plus beau nom peut rêver pour sa femme un jeune et ambitieux capitaine ? Pouvait-il en refuser l'augure, surtout lorsqu'il y trouvait, en même temps, l'indépendance et la fortune ?

— Soit ! s'écria-t-il plaisamment, épousons la Victoire !

Ce mariage devait être, en réalité, le seul revers de son existence, à laquelle une fortune fidèle prodigua ses sourires.

Il fut célébré, le 12 mars 1714, au château de Moritzbourg, au milieu de fêtes splendides.

Maurice de Saxe n'avait guère plus de seize ans ; Johanna-Victoria, quinze ans à peine ! Mais un édit royal les déclarait majeurs tous les deux, « en considération de leur bonne conduite ».

La vertu peut-elle aussi se décréter, même par un édit royal ?

Cette singulière union ne fut pas heureuse. Un fils en naquit, l'année suivante, et ne vécut pas.

Maurice de Saxe, après une glorieuse campagne contre les Turcs, était retombé dans une oisiveté, plus que jamais pour lui « mère de tous les vices ».

Malgré toute son indulgence maternelle, la comtesse de

Koenigsmarck, elle-même, jugeait très sévèrement la conduite de son fils et ne cachait pas au roi ses inquiétudes. Une mère qui donne tort à son fils contre sa belle-fille, n'est-ce pas la condamnation sans appel ?

C'est au point qu'elle recueillit auprès d'elle, à l'abbaye de Quedlimbourg, la jeune comtesse de Saxe, dénuée de toutes ressources, privée qu'elle était de ses revenus par les folles dissipations de Maurice.

Mais ce geste d'accueil et de protection maternel fut sans lendemain. Les deux femmes étaient d'accord lorsqu'elles se trouvaient séparées. Leur réunion fut vite fatale à leur bonne harmonie. Que se passa-t-il ? On ne sait au juste. Certains prétendent que la jeune comtesse de Saxe, imitant bientôt la conduite déréglée de son indigne époux, lui rendit, par représailles, œil pour œil et dent pour dent. On raconte qu'elle eut notamment une conduite scandaleuse avec le page Iago, congédié par Maurice.

D'autres affirment qu'elle essaya d'empoisonner son mari et sa belle-mère. Elle les faisait, dit-on, espionner tour à tour par tous ses domestiques.

Mérita-t-elle ainsi ce qu'a écrit d'elle sévèrement Aurore de Koenigsmarck :

« Son esprit était naturellement porté aux intrigues : les laquais, les servantes, les sorcières, tout y fut employé. »

Y eut-il simplement incompatibilité d'humeur et brouille entre la belle-mère et la belle-fille ? Tout cela reste mystérieux. Toujours est-il que bientôt la jeune comtesse de Saxe quittait, sans esprit de retour, son refuge de l'abbaye de Quedlimbourg, pour se retirer seule dans une de ses terres.



LE MARÉCHAL DE SAXE.
Pastel de La Tour (*Musée du Louvre*).

De là, elle écrivait à Frédéric-Auguste, son royal beau-père, une lettre suppliante où elle lui exprimait à la fois sa douleur d'avoir perdu l'affection de son mari et la défiance invincible, presque la frayeur, que lui inspirait sa belle-mère.

Elle lui recommandait instamment, surtout, de ne rien dévoiler de cette lettre à la comtesse de Koenigsmarck, « dont l'esprit, ajoute-t-elle, est capable de démêler les secrets les plus mystérieux ».

Le roi observa-t-il mal cette consigne ? La lettre de la comtesse de Saxe passa-t-elle par un cabinet noir conjugal ? Ce qui est certain c'est que, deux jours plus tard, Maurice de Saxe faisait appeler sa femme et lui tenait ce discours sévère :

« Je sais, madame, que vous vous plaignez de moi au monde entier. S'il vous plaît que nous nous séparions, j'y consens ; mais si vous voulez rester avec moi, je vous préviens que vous serez obligée de vous régler selon ma volonté. Votre conduite ne m'agrée en aucune façon, et je saurai bien la faire changer. Vous avez jusqu'à demain pour prendre une résolution. »

La résolution fut vite prise : ce fut le divorce.

Maurice de Saxe acceptait, galamment, de prendre tous les torts à sa charge, et il s'offrait à fournir contre lui-même tous les griefs nécessaires à une procédure rapide d'annulation devant le consistoire.

A la requête de Johanna-Victoria, il fut donc invité à comparaître devant le tribunal consistorial.

On lui donna lecture de la plainte de sa femme et des griefs qu'elle y articulait contre lui.

Le président, désireux, sans doute, de faire sa cour au roi, en se montrant plein de prévenances envers son fils, exprima poliment l'opinion que la comtesse avait, sans doute, exagéré par animosité contre son mari.

Mais Maurice l'arrêta aussitôt :

— Sans doute, convint-il, notre affection mutuelle n'a jamais été bien vive, mais ne croyez pas que la comtesse ait rien exagéré ! Tous les faits dont elle se plaint sont rigoureusement exacts.

Quelque peu déconcerté par ce tranquille cynisme, le président n'insista pas et déclara le mariage légalement et religieusement dissous.

Le lendemain, Maurice rendait compte de cette sentence au roi, dans une lettre dont le ton et l'esprit montrent, mieux que tout commentaire, combien il en était peu affecté.

Voici sur quel mode de persiflage il fait part à son père de cette grave nouvelle :

« Un grand homme l'a dit : « On n'a que deux bons jours, « l'entrée et la sortie ». Mais cet honnête homme voulait faire un vers, car il m'a paru que la sortie est infiniment meilleure que l'entrée. J'ai été hier au consistoire et, après que le président eut prononcé avec toute la politesse du monde une sentence qui d'ordinaire n'est guère polie, le surintendant voulut me régaler d'un plat de son métier, car les prêtres veulent toujours se mêler de tout ; mais j'abrégeai sa harangue en lui disant : « Je sais, monsieur, tout ce que vous voulez me dire. Nous sommes tous de grands pécheurs, cela est vrai,

la preuve en est faite ! » Et je lui fis la révérence, laissant ce qu'on appelle le consistoire suprême dans la méditation de la grande vérité que je venais de lui dire ! »

Ainsi finit, par cette pirouette impertinente, un épisode matrimonial, heureusement unique et qui ne marqua guère, semble-t-il, dans la vie de Maurice de Saxe.

C'est au point qu'en France, où devait s'écouler la suite de son existence, et où il devait conquérir tant de gloire, tout le monde ignore cette fâcheuse expérience conjugale.

M^{me} de Pompadour, bien placée cependant pour être renseignée, demandait même, un jour, au maréchal de Saxe, comment il se faisait qu'il n'eût jamais été tenté de se marier ?

Celui-ci, sans la détromper sur son passé, se borna à lui faire cette réponse amère et désabusée :

— Oh ! madame, comme va le monde à présent, il y a peu d'hommes dont je voulusse être le père et peu de femmes dont je voulusse être l'époux !

Rien de nouveau sous le soleil ! Déjà, il y a deux cents ans, on pouvait tenir un pareil langage ?

Mais n'est-ce pas la réponse échappatoire qu'ont toujours faite et que feront toujours ceux qui, au fond, ne se soucient nullement de se marier et cherchent une excuse à leur égoïsme ?

C'était le cas pour Maurice de Saxe.

Autoritaire et fantasque, autant que libertin et volage, jaloux de son indépendance et plus jaloux encore des relations de sa femme, la vie conjugale, avec son inévitable sujétion, ne pouvait lui paraître qu'une chaîne bientôt insupportable

et qu'il rendait plus insupportable encore à sa malheureuse épouse.

« Une femme n'est pas un meuble propre à un soldat », répétait-il volontiers. C'était vrai pour un soldat comme lui, un conquérant jamais en repos, un chercheur d'aventures et de risques, une âme inquiète, un esprit fiévreux, sans cesse attaché à la poursuite de quelque ambition ou de quelque chimère, un caractère impérieux et dominateur sacrifiant tout à ses désirs.

Prince déchu de son rang, incessamment en quête d'un empire et d'un trône, en lui se mélangeaient curieusement un sang d'origine royale et le sang aventureux et chevaleresque des Koenigsmarck, — ces beaux soldats nomades dont l'épée redoutable et l'ardeur héroïque et sauvage s'étaient signalées, depuis près d'un siècle, dans toutes les grandes guerres d'Europe.

Un tel homme n'était pas fait pour le mariage. Une seule expérience lui avait heureusement suffi pour s'en rendre compte.

Il eut — en dépit du mirage attrayant de l'amour — la sagesse de ne pas la recommencer.

Il en donnait lui-même les raisons avec une tranquille et lucide franchise, à une dame de ses amis qui le pressait d'épouser « la divine Ourchulla » qu'il paraissait aimer.

« Je vous avouerai que j'envisage toujours un pareil engagement avec frayeur. Si la destinée nous rejoint et que je revoie la personne en question, peut-être me déterminerai-je ? Je n'ai point trouvé, en effet, d'âme plus digne d'un attachement éternel que la divine Ourchulla, mais vous savez combien

j'aime ma liberté et — vous l'avouerais-je ? — je suis même un peu libertin. Je suis trop honnête homme pour tromper, et je ne suis pas assez sûr de moi-même pour promettre ce que je ne suis pas sûr de tenir, et Ourchulla mérite d'être aimée uniquement. »

Maurice de Saxe était trop modeste en s'avouant seulement « un peu libertin ».

Ses innombrables aventures galantes remplissaient les petites gazettes et chroniques parisiennes, sous la Régence, en un temps où l'on ne s'étonnait guère, pourtant, des mœurs les plus légères.

« Comme la plupart des grands hommes, il avait le défaut d'aimer trop les femmes », écrit ingénument son historien, le baron d'Espagnac.

Il était venu à Paris pour la première fois en 1720, au moment où battait son plein la fièvre spéculative du système de Law. Puis il était revenu s'y installer en 1721, aussitôt après son divorce, et avait, alors, offert ses services au Régent pour contracter un engagement dans l'armée française.

Le Régent l'avait nommé maréchal de camp — titre subalterne qu'il faut se garder de confondre avec maréchal de France — et lui avait accordé un traitement de 10.000 livres.

Maurice de Saxe avait, de plus, acheté un régiment qu'il s'exerçait à faire manœuvrer selon des conceptions et des méthodes stratégiques toutes nouvelles, dont il était l'inventeur.

Le chevalier de Folard, savant tacticien, sous la direction de qui il étudiait l'art de la guerre et des fortifications, avait

été, dès cette époque, vivement frappé des idées originales de Maurice de Saxe, et il écrivait de lui, en 1725 :

« C'est un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie connus, et l'on verra, dès la première guerre, que je ne me trompe pas dans ce que j'en pense. »

A ce moment, pourtant, entraîné par le tourbillon de cette société légère et frivole, et tout à ses succès mondains, Maurice de Saxe paraissait se soucier plus de ses plaisirs que de la stratégie.

C'est de cette époque que date le début de sa fameuse liaison avec la grande comédienne Adrienne Lecouvreur.

Adrienne Lecouvreur fut vraiment l'éducatrice — on pourrait dire la civilisatrice — de Maurice de Saxe.

« Elle lui apprit tout — a écrit plaisamment un historien — hormis la guerre qu'il savait mieux que personne... et l'orthographe qu'il ne sut jamais ! »

Ce fut une vraie Française de la Régence, artiste, délicate, sensible et cultivée, âme d'élite, éduquant et affinant par son amour, et francisant dans la mesure où c'était possible, l'esprit jusqu'alors inculte de ce guerrier du Nord, et même modelant son physique d'une beauté un peu rude et sauvage.

Car Maurice de Saxe était très beau. M. de Lescure en a tracé ce portrait d'après d'Espagnac :

« Maurice de Saxe était grand, svelte et vigoureux. De grands yeux bleus, pleins de feu sous ses sourcils épais et noirs, éclairaient son visage basané et en tempéraient l'énergie, adoucie encore par un sourire cordial. Sa force était proverbiale et a contribué à sa popularité. Il tordait entre ses doigts

un écu de six livres, ouvrait un fer à cheval et faisait un tire-bouchon d'un clou. Un jour à Londres, insulté par un charretier dans la rue, il le saisit par le chignon et le fit voler en l'air de manière qu'il tombât au milieu de son tombereau rempli jusqu'aux bords d'une boue liquide.

» Il avait de l'esprit et ses mots heureux faisaient le délice du bivouac.

» Il aimait le soldat et en était aimé. Un jour un lieutenant-général lui propose un coup de main qui ne coûterait, dit-il, « qu'une vingtaine de grenadiers ».

» — Une vingtaine de grenadiers ! s'écrie Maurice de Saxe, indigné de cette désinvolture dédaigneuse ; comme vous y allez ! Passe encore si c'était une vingtaine de lieutenants généraux ! »

Il aimait le jeu, le théâtre et le monde. Il dansait très bien et montait merveilleusement à cheval. Sa force et sa beauté, sa qualité d'étranger de marque, d'une origine royale et romanesque, les aventures mystérieuses de sa jeunesse, tout contribuait à lui donner plus d'attraits encore aux yeux de la société frivole de la Régence.

Aussi était-il le héros des chasses à courre de Chantilly comme des soupers fins du Palais Royal.

On lui prêtait toutes les bonnes fortunes, et il est de fait qu'il en avait beaucoup. Mais on lui en prêtait même, semble-t-il, qu'il n'avait pas. Et c'est ainsi que s'étant, un soir, donné une entorse, en sortant du Palais Royal, on raconta qu'il s'était foulé le pied en sautant par la fenêtre de la chambre de la princesse de Conti, pour n'être point surpris par le mari.

On ajoutait, pour rendre l'histoire plus piquante, que le prince de Conti, dont la jalousie était l'objet de toutes les railleries, avait fait, aussitôt après, irruption dans la chambre de sa femme, un pistolet d'une main, une épée de l'autre, et que la princesse moqueuse, le voyant en cet équipage guerrier, s'était contentée de lui dire, froidement méprisante :

— Pourquoi tout ce bruit ? Si vous aviez vraiment cru trouver ici un homme, vous vous seriez bien gardé d'y entrer !

C'est cette même princesse de Conti qui avait dit, prétendait-on, à son mari, au cours d'une scène de jalousie :

— Vous perdez votre temps ! Malgré toutes vos précautions, j'ai sept moyens de vous tromper dont vous ne vous êtes même pas avisé !



ADRIENNE LECOUVREUR.

Portrait attribué à Greuze.

Là-dessus, elle en énumérait six ; puis elle ajoutait, insolente et railleuse :

— Quant au septième... souffrez que je ne vous en instruisse pas... C'est celui que j'emploie !...

Maurice de Saxe fut brusquement arraché à ce milieu spirituel mais frivole, à cette atmosphère de fêtes et de plaisirs où risquaient de sombrer ses qualités d'énergie, par des circonstances assez inattendues qui paraissaient favorables à son ambition.

On songeait à lui pour le duché de Courlande. Parmi tous les compétiteurs de marque qui se disputaient cette couronne, Maurice de Saxe semblait avoir de sérieuses chances d'être élu, non pour lui-même certes, mais en raison même de sa relative obscurité, et pour faire échec aux autres prétendants dont les Courlandais ne voulaient pas parce qu'ils étaient les candidats de la Russie, de la Pologne ou de la Prusse !

Il est impossible de conter dans le détail les multiples intrigues diplomatiques qui se nouaient, se dénouaient et se contrecarraient autour du duché de Courlande. Il y faudrait un volume.

Il suffit de rappeler que, transporté brusquement du milieu parisien dans les Etats glacés de Courlande, délaissant le jeu, le théâtre et la danse, pour mener contre ses rivaux une âpre lutte d'énergie et de diplomatie, Maurice de Saxe sut ne pas se montrer inférieur à sa tâche.

Même il réussit à enlever par surprise son élection, et il ne dépendait plus que de lui de consolider sa couronne, en épousant la nièce de Pierre le Grand, Anna Ivanovna.

Mais alors qu'il eût fallu rapidement s'y décider — ou s'y résigner — car elle n'était ni jeune, ni jolie, on lui parla d'un mariage possible avec la propre fille de Pierre le Grand, Elisabeth Petrovna, qui eût mieux encore satisfait son ambition en lui assurant le trône de Russie.

Quel rêve pour le bâtard de l'Electeur de Saxe ! Un proverbe dit qu'il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. C'est sans doute vrai aussi de deux mariages. Maurice de Saxe eut le tort de vouloir se réserver la possibilité de l'un ou de l'autre, à son gré, et suivant la tournure que prendraient les événements.

Aussi les manqua-t-il finalement l'un et l'autre. Privé de l'appui décisif qu'il en eût retiré, il prétendit, seul contre tous ses puissants rivaux, défendre par les armes la précaire couronne qu'il devait à une élection enlevée par surprise.

C'était une entreprise chimérique et la partie était perdue d'avance.

Vainement il mena une lutte héroïque, entouré de ses partisans courlandais dont le nombre diminuait sans cesse, au fur et à mesure que les chances de succès s'évanouissaient.

Finalement, retranché dans l'Ile d'Usmaï, avec la poignée de ses derniers fidèles, acculé à se rendre ou à mourir avec eux, il leur fit, par humanité, déposer les armes et réussit à s'enfuir seul, avec son cheval, en traversant un bras de mer à la nage.

Ainsi finit cette singulière aventure courlandaise où, malgré son échec, Maurice de Saxe avait donné la mesure de son extraordinaire esprit d'entreprise et de son indomptable énergie.

Deux femmes en avaient suivi, d'un même cœur angoissé, les fortunes diverses et les émouvantes péripéties.

Toutes deux avaient donné à Maurice la preuve touchante de leur amour et de leur absolu dévouement, en sacrifiant à son succès et pour lui permettre de continuer la lutte toutes leurs ressources et jusqu'à leurs derniers bijoux : l'une était, dans son austère retraite de l'abbaye de Quedlimbourg, Aurore de Koenigsmarck, sa mère ; l'autre, au milieu de ses frivoles triomphes sur la première scène parisienne, était son amie restée fidèle malgré l'éloignement : Adrienne Lecouvreur.

Nous ne pouvons suivre pas à pas Maurice de Saxe à travers toute l'Europe où, durant des années, il promena son désœuvrement, tour à tour en Russie, en Pologne, en Prusse, en Saxe, en Courlande ou en Angleterre. On reste étonné de la multiplicité de ses déplacements si l'on songe à la précarité des moyens de transports dont on disposait à cette époque.

Son activité inquiète se satisfaisait tant bien que mal en ces nombreux voyages où il s'efforçait de tromper son besoin d'agir et de dépenser son énergie en changeant de place.

Sa tête était pleine de projets. Son cerveau bouillonnait d'idées parfois étranges et chimériques, toujours originales et intéressantes.

C'est ainsi qu'en 1732, au retour d'un voyage à Dresde, forcé de s'aliter en proie à une fièvre intense, il mit à profit sa maladie pour écrire un livre bien singulier, quelque peu désordonné, qu'il appela ses *Réveries*, où il consignait pêle-mêle, au gré du cours de ses pensées, ses idées sur la stratégie, sur la vie, sur les hommes, sur la politique européenne et sur

toutes sortes d'autres sujets encore... comme eût dit Pic de la Mirandole.

Il formula ce grand principe tactique dont Napoléon devait si souvent vérifier l'application que « tout le secret de la guerre est dans les jambes du soldat ! »

La morale traditionnelle ne l'embarrassait guère. S'occupant des moyens de favoriser la repopulation, — après avoir formulé les règles de « l'art d'égorger son prochain » (c'est ainsi, vous le savez, que Voltaire définit la tactique !) — Maurice de Saxe propose le moyen suivant qui avait, alors, au moins le mérite de l'originalité !

Il attribue la cause de la dépopulation à la monogamie car, explique-t-il, le mariage peut être stérile par la faute d'un seul des deux conjoints et, de la sorte, l'autre est aussi perdu pour la reproduction.

Il propose donc que le mariage ne puisse jamais être conclu pour une durée supérieure à cinq ans. Si aucun enfant n'est né, dans ce délai, le mariage est automatiquement et obligatoirement rompu. Si, au contraire, un enfant est né, et que les conjoints désirent renouveler leur union pour une nouvelle période quinquennale, ils le peuvent. Et ainsi de suite. Le mariage ne deviendrait indissoluble qu'après avoir été renouvelé trois fois.

Maurice de Saxe escompte qu'avec son système chaque femme pourrait, en moyenne, donner le jour à six enfants. Il suppose le nombre d'unions quinquennales qui pourraient être utilement contractées. Bref, en cent quatre-vingts ans,

il obtient un chiffre — approximatif — de neuf cent soixante-dix-huit millions de naissances !!!

Il semble lui-même un peu effaré de ce résultat et ajoute :

« Ce chiffre est évidemment énorme. Lors même qu'on en retrancherait les trois quarts, il serait encore prodigieux. »

Pour finir, il s'excuse du désordre de ses *Réveries* en nous confessant qu'il a composé cet ouvrage en treize nuits de fièvre. Or, il représente deux volumes !

Malgré les idées originales dont elles sont pleines, ces *Réveries* du comte de Saxe seraient un titre insuffisant à notre souvenir, si leur auteur n'eût acquis, par ailleurs, d'autres mérites en rendant à la France des services dignes à la fois de notre reconnaissance et de notre admiration.

En 1734, la France était en guerre avec l'Empire, à propos de la succession de Pologne.

Maurice de Saxe, pris entre son devoir d'officier général au service du roi de France, et les liens du sang qui le rattachaient au nouveau roi de Pologne, son demi-frère, n'avait pas hésité.

« J'ai moins consulté les devoirs du sang et ceux de mes intérêts que ceux de l'honneur qui m'attachent au service du roi », a-t-il écrit après sa glorieuse victoire.

Il avait affaire à un rude adversaire : le prince Eugène, sous les ordres de qui il avait fait ses premières armes. Celui-ci avait réussi à couper l'armée française commandée par le vieux duc de Noailles.

Le comte de Saxe survint à propos, délogea le prince Eugène de sa position menaçante, lui prit son camp et le

força à la retraite, rétablissant, par ce coup de maître, la situation de l'armée française en péril. Ces opérations brillantes se déroulèrent devant Ettlingen, au début de mai 1734. Le



LE MARÉCHAL DE SAXE SE RENDANT AUX ARMÉES.

Dessin de Martin des Gobins.

9 mai il est installé au camp de Graben, d'où il a délogé le prince Eugène.

Puis, après sa belle victoire, par un trait de son caractère où se marque bien son origine étrangère, il n'attendit pas qu'un autre fit valoir ses mérites et il demanda lui-même, avec une ferme assurance qui n'est pas sans allure, la récompense qu'il souhaitait.

« Monsieur, écrit-il au duc de Noailles, quoique les belles

actions parlent d'elles-mêmes, je me trouve dans le cas d'être obligé de me louer moi-même. Je n'ai ni parents ni amis à la cour, et une fausse modestie dégénère en stupidité. La fortune m'a favorisé. J'ai eu le bonheur de faire une action d'éclat qui est de la dernière importance. Sans moi, l'on aurait peut-être vu périr inutilement la plus belle partie des troupes et peut-être aurait-on été contraint de se retirer. Le prince Eugène fuit et tout cède à la gloire de vos armes. C'est moi qui en ai frayé le chemin, qui ai attaqué, conduit et vaincu à la tête de vos grenadiers, en m'exposant à des périls qui encore font frémir ceux qui en ont été les témoins. Vous ne sauriez mieux faire, monsieur, que de récompenser les belles actions parce que les récompenses donnent de l'émulation... »

Il demandait en conséquence, et il obtint, le grade de lieutenant-général.

Mais ce n'était là qu'un début.

Quelques années plus tard, la guerre de Succession d'Autriche allait donner enfin au comte de Saxe l'occasion de conquérir les lauriers qui l'immortaliseront dans l'Histoire.

La mort du dernier des Habsbourg avait été, en Europe, le signal d'une perturbation et bientôt d'une conflagration générale, où la France s'était laissé entraîner par le jeu des alliances et par la faiblesse d'une diplomatie dont tout l'art s'employait surtout à justifier ses concessions aux yeux du pays. La situation était, certes, complexe.

L'opinion n'y comprenait pas grand'chose, mais déjà Maurice de Saxe, ne songeant qu'à lui-même, présentait confusément qu'il y trouverait son avantage personnel.

« Le *brouillamini* général qui s'apprête, écrit-il, peut bien m'apporter quelque bonne chance. »

Ce pressentiment se réalisa.

Voici donc Maurice de Saxe placé à la tête d'une division dans l'armée qui marchait contre l'Autriche.

Le 21 août 1741, il passait le Rhin. Quelques semaines plus tard, on devait à son audace et à son habileté la prise de Prague.

Malheureusement, pendant ce temps, nos alliés se montraient moins brillants. Le général bavarois de Terring se faisait battre par les Autrichiens. Les troupes saxonnes, de leur côté, étaient mises en déroute, et Maurice de Saxe, témoin de cette débandade, en avisait le comte de Brühl par cette dépêche laconique et singulièrement méprisante : « Monsieur, vous n'avez plus d'armée ! ». Près de lui, le maréchal de Broglie accumulait, dit le comte de Saxe, « sottise sur sottise ».

On souffrait de cette plaie des guerres menées par plusieurs alliés, sans cohésion, sans plan d'ensemble qui s'impose à tous, et de la dualité, des contradictions, des rivalités et des jalousies du commandement, et l'on comprend, devant l'incapacité de certains généraux, ce cri du cœur adressé par l'empereur Charles VII à Maurice de Saxe, après sa brillante prise d'Egra :

« Ah ! que ne pouvez-vous être partout, cher comte de Saxe ! »

Nommé maréchal de France, au début de 1744, il fut pourvu d'un commandement dans les Flandres.

Ne se sentant pas en force de livrer à l'ennemi une bataille

décisive, il prit le parti de le harceler, de ne lui laisser aucun répit, de façon à, suivant son mot imagé, « le fondre petit à petit »... Un illustre successeur a dit « le grignoter ».

Grâce à sa tactique, l'armée du roi, couverte par sa division, put tranquillement assiéger et enlever les places de Menin, d'Ypres et de Furnes.

Mais le plus beau titre de gloire du maréchal de Saxe est, on le sait, la victoire de Fontenoy, qui sauva la France de l'invasion anglaise.

Le début de l'année 1745 trouvait Maurice de Saxe en triste état de santé. Ses excès avaient peu à peu ébranlé la vigueur de sa constitution. Il était gravement malade d'hydropisie, ne vivant qu'à l'aide de fréquentes et douloureuses ponctions, au point qu'il était incapable de monter à cheval et même de se tenir debout. Sa vie semblait en danger. On le croyait à bout de force.

Mais on comptait sans l'indomptable énergie de son caractère ! A la nouvelle que les armées alliées menaçaient nos frontières, Maurice de Saxe oublia ses maux pour ne songer qu'à courir sus aux envahisseurs. Et comme Voltaire lui disait, s'inquiétant de sa santé, qu'il lui faudrait plutôt songer à se soigner pour vivre, il eut cette réponse admirable où se peint sa magnifique volonté, « toujours maîtresse du corps qu'elle anime » :

— Il ne s'agit pas de vivre..., mais de partir !

Il partit, le 31 mars, dans une légère voiture d'osier qu'il s'était fait faire pour pouvoir, malgré ses infirmités, suivre partout ses troupes en campagne.

L'armée ennemie, forte d'environ soixante mille hommes, comprenant, avec une division autrichienne, les meilleures troupes anglaises, hollandaises, hanovriennes, sous les ordres du duc de Cumberland, s'avancait pour dégager Tournay, assiégée par l'armée française.

Maurice de Saxe avait à peine quarante mille hommes à opposer aux forces redoutables de ses adversaires.

Il décida néanmoins d'accepter le combat et se retrancha solidement dans le village de Fontenoy, appuyant sa position sur trois points en équerre. Puis il écrivit au roi pour lui rendre compte de la gravité de la lutte qui allait s'engager.

Louis XV quitta aussitôt Versailles et, deux jours plus tard, il arrivait au quartier général, salué par les acclamations de l'armée.

Il n'y eut, dans la journée du 10 mai, que quelques escarmouches d'avant-garde. Mais le lendemain, dès l'aube, on vit que la grande attaque allait commencer.

C'est là que se place l'épisode fameux de l'assaut préliminaire de courtoisie où rivalisèrent les officiers anglais et français.

Empruntons-en le récit authentique à un témoin oculaire :

« Les Anglais n'étaient plus qu'à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes anglaises et ceux de Campbell et du Royal Ecossais marchaient en tête, commandés par le comte d'Albermale et M. de Churchill, petit-fils naturel du duc de Marlborough. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux ; les Français leur rendirent leur salut.

» Milord Charles Hay, capitaine aux Gardes Anglaises,

s'étant avancé hors des rangs, le comte d'Anteroche, alors lieutenant des grenadiers, ne sachant ce qu'il voulait fut à lui.

» — Monsieur, lui dit l'Anglais, faites tirer vos gens !

» — Non, monsieur, répondit le comte d'Anteroche, tirez vous-même : les Français ne tirent jamais les premiers !

» Les Anglais firent, dans l'instant, un feu roulant si vif et si soutenu que les Gardes Françaises et un bataillon des Gardes Suisses eurent plusieurs officiers et plus de six cents soldats hors de combat, et que le régiment suisse de Courten fut écrasé. L'infanterie se vit forcée de se replier, n'ayant pu résister à la violence de ce feu. »

Est-ce que, dans ce simple récit, n'apparaît pas, pris sur le vif, tout notre amour de la paix ? Est-ce que notre traditionnel esprit chevaleresque, l'élégance crâne et la courtoisie de notre race, poussés jusqu'à l'héroïsme imprudent devant le danger, ne se retrouvent pas dans ce mot justement fameux : « Tirez vous-mêmes, messieurs les Anglais ; les Français ne tirent jamais les premiers » ?

La guerre de 1914 et l'imprudent recul de dix kilomètres sont là pour le prouver, nous n'avons pas changé de cœur depuis lors ! Nous gardons toujours le même amour passionné de la paix, la même volonté de ne pas nous rendre coupables de l'agression première, la même règle de conduite de laisser l'ennemi *prendre les devants*. Peut-être est-ce un tort, une élégance qui n'est plus de mise dans la brutalité sauvage du siècle actuel, et peut-être payons-nous bien cher aujourd'hui, où nous n'avons plus, comme alors, l'incontestable suprématie de la force, cette constante prodigalité dans la générosité !

Mais qui donc, au nom même de l'idéal français, aurait le courage de nous en blâmer ?

Malgré la meurtrière décharge de la garde anglaise, nos troupes repoussèrent victorieusement les premiers assauts qui leur furent livrés. D'autres suivirent sans plus de succès et les attaques ennemies, laissant devant nos lignes des monceaux de cadavres, se brisèrent ainsi, pendant des heures, sur nos fortes positions.

La fortune du combat paraissait déjà se décider en notre faveur. L'ennemi flottait, désespéré !

Mais tout d'un coup, comme pour tenter un suprême effort, il rassembla toutes ses forces d'artillerie et d'infanterie en une immense colonne d'attaque, solide et profonde, qui vint, comme un irrésistible bélier, donner l'assaut au centre de notre armée et réussit à pénétrer, en coin, dans nos positions.



LA BATAILLE DE FONTENOY.

Composition de Lix.

Soutenue par un incessant afflux de forces nouvelles, cette colonne terrible avança, six heures durant, serrant les rangs, réparant ses brèches, s'avancant toujours plus avant dans nos lignes, comme une masse compacte, inébranlable, impossible à entamer et à désunir, malgré les ravages qu'y faisait le feu de nos canons et de notre mousqueterie.

La situation devenait angoissante et critique pour notre armée menacée d'être coupée en deux.

En vain toute la noblesse de France, prodiguant son sang, réalisait-elle des miracles d'héroïsme et lançait-elle contre les flancs de cette colonne les plus brillantes charges de cavalerie.

« Se peut-il, disait le maréchal de Saxe, admirant tant de courage, se peut-il que de telles troupes ne soient pas victorieuses ? »

Tous les efforts étaient vains. La Cour, l'entourage du roi, prompts à se laisser démoraliser, commençaient à murmurer contre l'impuissance du comte de Saxe et critiquaient, sans les comprendre, les dispositions prises par lui.

« Le maréchal est malade, murmurait-on d'un air apitoyé et méprisant ; sa tête faiblit, son cerveau se trouble ! »

En cet instant psychologique d'où dépend le sort d'une bataille, le roi Louis XV eut le mérite de savoir donner l'exemple de la confiance et fit taire les courtisans.

— Monsieur le maréchal, cria-t-il très haut, en vous confiant le commandement de mon armée, j'ai entendu que tout le monde vous y obéit et je serai le premier à en donner l'exemple !

Le maréchal n'était (quoi qu'en ait dit Voltaire, qui se



LA BATAILLE DE FONTÉNOY.

trouvait à cent lieues de là), nullement déconcerté par la tournure que prenaient les événements. Même, il ne lui déplaisait pas que les troupes anglaises se fussent avancées, assez imprudemment, dans une position aventureuse qui les rendait plus vulnérables.

Il avait — comme c'est le devoir de tout général — préparé des ordres de retraite pour le cas où la riposte qu'il méditait eût échoué ! Mais faut-il donc en conclure, avec Voltaire, qu'il désespérait déjà de l'issue de la bataille ? A ce moment, le duc de Richelieu, arrivant du côté de Fontenoy, nu-tête, cheveux au vent ; l'épée à la main, les vêtements en désordre, couvert de sang et de poussière, vint annoncer au roi la victoire comme certaine, pour peu que l'on voulût rassembler toutes les réserves françaises en une dernière attaque, menée avec ensemble et soutenue par le feu de l'artillerie.

Ce fut là, si l'on en croit Voltaire, le trait lumineux, l'éclair fulgurant, l'inspiration de génie qui sauvèrent la France et décidèrent de la victoire, jusque-là bien compromise.

Ainsi la responsabilité des fausses manœuvres et le poids des fautes et des échecs retombent toujours, à en croire certains Plutarques, sur le commandement en chef.

Mais qu'une manœuvre adroite soit faite, qu'une éclatante victoire soit remportée, elles sont toujours dues, à les entendre, à quelque heureux hasard ou à quelque inspiration subalterne tentée à l'insu du commandement, et ce n'est jamais, d'après eux, au généralissime que doit en être attribué le mérite !

Fâcheux état d'esprit qui prend plaisir à dénigrer toujours l'autorité et qui ne veut point admettre que la supériorité

de la science et de la raison puisse se trouver au sommet de la hiérarchie !

Le maréchal de Saxe, qu'il ait eu ou non l'inspiration de la manœuvre décisive, l'avait, en tout cas, rendue possible par ses dispositions stratégiques, et il eut, assurément aussi, le mérite de se rallier aussitôt à la suggestion du duc de Richelieu et d'en ordonner l'exécution sous sa propre responsabilité.

L'attaque suprême et générale fut commandée. Quatre canons amenés en hâte battirent de front la colonne anglaise, y creusant de sanglantes trouées, tandis que la cavalerie, sabre au clair, l'infanterie à la baïonnette, les mousquetaires, les gardes du roi et jusqu'aux pages et aux officiers de chambre, l'épée à la main, toute l'armée française fondit d'un même élan irrésistible sur les flancs de l'armée ennemie, « avec une si exacte égalité de temps et de courage, écrit d'Espagnac, qu'en un instant la colonne anglaise fut foudroyée et disparut ».

Ainsi l'armée ennemie, d'un tiers plus forte que la nôtre, cédait à la valeur de nos troupes, à la furia française, laissant sur le terrain plus de quinze mille hommes et une importante artillerie.

Les places de Gand, Tournay, Bruges, Audemarde, Ostende et Nieuport, toute la Flandre, en somme, tombait entre nos mains. C'est dire quel fut l'immense retentissement de la victoire de Fontenoy.

Le roi, bien placé pour juger, n'hésita pas à en attribuer tout le mérite au maréchal de Saxe.

Celui-ci, de son côté, n'était pas moins satisfait de toute l'attitude de Louis XV en cette affaire.

« Je ne saurais, écrit-il, faire d'assez grands éloges de la fermeté de son air et de sa tranquillité. Il a vu, pendant plus de quatre heures, la bataille douteuse, cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part. Il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé au mien, qui est ce qu'il y a de plus à redouter de la présence d'un monarque, environné d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. »

Ne suffirait-il pas de changer deux mots pour que cette phrase fût toujours vraie et pût s'appliquer à des souvenirs qui ne sont pas bien lointains ?

Ne suffirait-il pas de lire « ministre » à la place de « monarque » et « parlement » à la place de « cour » ?

Voltaire, dans son poème de Fontenoy, distribue libéralement à tous la louange la plus flatteuse. Il pense à tout le monde et il envoie son poème au ministre d'Argenson, accompagné de ce billet, dont les termes hyperboliques sont bien faits pour surprendre ceux qui veulent croire Voltaire indépendant et dédaigneux à l'égard du pouvoir :

« Je viens de donner bataille aussi et j'eus plus de peine à chanter la Victoire que le roi à la remporter. Vous verrez que le nom de d'Argenson n'est pas oublié. En vérité, vous me rendez ce nom bien cher ; les deux frères le rendront bien glorieux. Adieu, monseigneur. J'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore. »

On avait espéré, en France, que la victoire de Fontenoy pourrait mettre fin à la guerre.

Mais l'Angleterre et la Hollande s'obstinaient à refuser

implacablement à la France la paix qu'elle leur avait demandée, qu'elle ne cessait de souhaiter.

« Nous ne gagnerons la paix que dans Maestricht », avait pronostiqué le maréchal de Saxe, qui connaissait l'état d'esprit de nos adversaires.

Il fallut encore toute une série de victoires pour que l'Angleterre et la Hollande consentissent à s'avouer à bout de souffle.

Victoires dues au génie du maréchal de Saxe.

Après Fontenoy, Raucoux et Lawfeld, le 20 février 1746, la prise foudroyante de Bruxelles, avec toute sa garnison de plus de quinze mille hommes surprise à l'improviste et où les états-majors étaient si nombreux que l'on comptait, prétend Voltaire, « plus d'officiers que de soldats », enfin, la prise de Berg op Zoom et celle de Maestricht marquèrent comme l'avait prévu le maréchal, le terme de cette terrible guerre d'usure et amenèrent la paix du traité d'Aix-la-Chapelle.

Mais si le maréchal de Saxe rendait à la France de si éclatants services, le roi et le peuple de Paris savaient, eux aussi, témoigner leur reconnaissance au chef victorieux.

Louis XV le traitait, en toute occasion, de la manière la plus flatteuse. Il lui avait accordé, avec le titre d'Altesse Sérénissime, ses lettres de naturalité. Il lui concéda la jouissance, sa vie durant, du château de Chambord, qu'il avait fait luxueusement remeubler, et de tous les immenses domaines qui en dépendaient. Il lui donna le privilège, qui n'avait encore été accordé qu'à Vauban et à Villars, d'y placer, à l'entrée, six pièces de canon prises sur l'ennemi.

Par une faveur plus exceptionnelle encore, il l'autorisa à y

garder, aux frais du roi, son régiment personnel de houlans, pour lequel il fit construire des casernements.

Enfin, malgré sa qualité de protestant, il le nomma maréchal général des camps et armées du roi, titre qui n'avait été donné qu'au seul Turenne.

— Mon cousin, lui dit le roi, en lui remettant les patentes (qu'on avait copiées sur celles de Turenne), vous m'avez aussi bien servi que M. de Turenne avait servi le feu roi. Il était donc juste que je vous donnasse le même grade. Je souhaite que vous l'imitiez en tout.

Le nouveau maréchal général jouissait d'un revenu de cent mille écus qui représentaient environ dix millions de francs-papier.

Vraiment la monarchie savait magnifiquement récompenser les généraux victorieux.

Et l'on s'explique mal, ce mot trop amer et assez injuste du maréchal de Saxe, après la paix d'Aix-la-Chapelle, sinon comme le dépit d'un militaire qui regrette son commandement et dont on a gâché la victoire :

— Allons ! la paix est faite ! Il faut nous résigner à l'oubli. Nous ressemblons aux manteaux, nous autres : on ne songe à nous que les jours de pluie.

La résignation, il faut l'avouer, lui était singulièrement adoucie et l'oubli était bien doré pour lui. Lorsqu'on a été comblé d'honneurs et d'honneurs aussi... substantiels, on est assez mal venu à se plaindre d'être traité en vieux manteau de pluie. Qu'eût-il donc pu dire aujourd'hui ? Et combien

d'autres pourraient plus justement reprendre son mot amer, qui ont su garder un méritoire silence !

A Paris, le retour du maréchal, après la prise de Bruxelles, avait été un triomphe, une apothéose !

— Je vous fais mon compliment au nom de toute la Nation, lui avait dit le ministre de la guerre.

Louis XV, lui, n'avait rien dit. Mais il s'était avancé avec empressement au-devant du vainqueur et l'avait embrassé sur les deux joues.

Pourtant, ce fut à l'Opéra que se produisit la manifestation la plus émouvante, la plus inattendue et la plus spontanée.

On jouait l'*Armide* de Quinault.

Au moment où Maurice de Saxe parut au balcon, tous les yeux se tournèrent vers lui et la salle entière, d'un même mouvement, se leva pour l'applaudir.

L'actrice M^{lle} de Metz, qui représentait, dans le prologue de la pièce, le rôle de la gloire, venait justement d'entrer en scène. Elle eut une inspiration charmante, s'arrêta, s'avança jusqu'au bord de la scène et, d'un geste gracieux, tendit au maréchal de Saxe, sa couronne de lauriers que le vainqueur de Fontenoy dut accepter au milieu des bravos et des acclamations enthousiastes de toute la salle.

« Il faut convenir, écrit l'avocat Barbier, qui raconte cette scène, qu'un honneur aussi éclatant vaut un triomphe des Romains. »

« Pour mettre le comblé à sa gloire, l'Académie française eut, nous dit un historien irrespectueux, une idée impayable : elle fit offrir au maréchal de Saxe, un de ses fauteuils. »

Maurice de Saxe déclina cet honneur et il en donna les

raisons dans ce billet laconique dont l'orthographe et même le style justifient sa répugnance à s'asseoir parmi les auteurs du Dictionnaire :

« Il veule me fere de la cadémie, sela m'iret comme une bage à un chas. »

Est-ce à dire qu'il n'y eut aucune ombre au tableau et que

*je vous envoie Lamy m^r d'argenson vouldet avoir
une raison pour luy donner une petite pension
cinsi envoies le avec une nouvelle pay des
premiere ony eubant des plus cimpontante
mais avec quelque chose q'ur puisse luy
faire donec une grosse,*

M. de Saxe

AUTOGRAPHE DU MARÉCHAL DE SAXE.

ces touchants témoignages d'une reconnaissance méritée n'aient point excité l'envie ou les médisances de quelques-uns, ni suscité à Maurice de Saxe des inimitiés et de basses jalousies de la part de certains de ses rivaux ?

Les hommes ne seraient point les hommes s'ils ne prenaient point ombrage d'une trop éclatante fortune et s'ils ne cherchaient une revanche contre celui qui en bénéficie.

Un clan se forma à la cour contre le maréchal de Saxe. Il y eut une cabale de certains courtisans pour ruiner le crédit du maréchal dans l'esprit du roi et s'efforcer de lui faire retirer son commandement.

A la tête de ce mouvement des envieux, était placé le prince de Conti en personne.

Son amour-propre n'avait jamais pu admettre la suprématie accordée au maréchal de Saxe. Il s'indignait hautement lui, prince du sang, ne concevant que les droits de la naissance, de servir, comme il disait crûment « sous les ordres d'un bâtard étranger ». Cela lui apparaissait une insupportable humiliation et d'autant plus injustifiée qu'il était, dans son orgueil démesuré, incapable de reconnaître la supériorité du comte de Saxe comme chef.

Cette inimitié avait été si loin que le roi avait dû intervenir pour y mettre bon ordre... et donner tort au prince de Conti, dans des circonstances dont le souvenir devait le remplir de confusion.

Sa conduite, il faut l'avouer, avait été singulièrement regrettable.

L'incident se place en juillet 1747. Le prince de Conti se trouvait commander une armée à la gauche de celle du maréchal de Saxe et en liaison avec lui. Il avait, par inimitié pour lui, secrètement défendu à ses officiers de prêter assistance au maréchal, même en cas d'attaque ennemie.

Le maréchal l'apprit et prenant sa bonne plume, il écrivit aussitôt au ministre de la guerre :

« Voici une chose qui mérite toute l'attention du roi et la vôtre et qui m'a extrêmement surpris. M. le comte d'Estrées m'a dit en confidence qu'il lui était défendu d'agir, à moins qu'il n'eût reçu un ordre positif de M. le prince de Conti.

» En conséquence, si les ennemis venaient m'attaquer — ce qui peut arriver d'un instant à l'autre — M. le comte

d'Estrées serait obligé de rester spectateur, à moins qu'il n'eût obtenu la permission d'agir de M. le prince de Conti, qui est à six grandes lieues d'ici.

» Vous verrez, en outre, par la lettre de M. le prince de Conti que j'ai l'honneur de vous envoyer, qu'au lieu de songer à me renforcer, il me prévient qu'il enverra M. le comte d'Estrées, je ne sais où, battre les buissons dans des endroits où les ennemis ne sont pas.

» Cette conduite de M. le Prince est incompréhensible. Je la cache avec soin à l'armée pour que les ennemis l'ignorent... Je suis trop bon serviteur du roi pour rendre à M. le prince de Conti ce qu'il me fait. Je veux cependant lui en faire la peur en le menaçant de m'en retourner au camp de Louvain. »

Il faut convenir qu'une semblable inimitié entre chefs de la même armée, en présence de l'ennemi, devenait intolérable et périlleuse.

Le roi sut le comprendre.

Par retour du courrier, « il permettait au prince de Conti de revenir auprès de lui et réunissait les deux armées sous le commandement du maréchal de Saxe ». Ce rappel était une disgrâce. Conti devina d'où venait le coup et ne pardonna jamais à son rival cette humiliation méritée.

La cabale, alimentée par son retour, continua de plus belle à la cour. L'avocat Barbier en note l'écho :

« On sait que le maréchal de Saxe a presque toute la cour pour ennemie par basse jalousie. »

Nous en avons une autre preuve par la tragédie de *Coriolan*

qui fut représentée, en 1748, au Théâtre Français, et qu'il fallut interdire à la cinquième représentation, tant les manifestations éclataient avec violence dans la salle, lorsque l'acteur déclamaient cette tirade, aux allusions brûlantes et transparentes :

Quelle injuste fureur vous arme contre lui,
Et veut priver l'Etat de son plus ferme appui ?
De quoi l'accuse-t-on, Seigneur ? Quel est son crime ?
D'avoir si justement mérité notre estime,
D'avoir discipliné d'indociles soldats,
Instruit nos généraux, augmenté nos Etats ?
Avouons tout, hélas ! sa vertu nous irrite !
Nous voyons à regret un si rare mérite ;
On veut perdre un héros qu'on ne peut effacer
Et son seul crime, enfin, est de nous surpasser !

De telles intrigues, une si forte et si persistante cabale n'allaient malheureusement pas sans apporter quelque trouble dans la conduite des opérations militaires elles-mêmes.

Elles avaient leur répercussion à l'armée. Un mouvement d'opinion se dessinait, défavorable au maréchal de Saxe.

Parce qu'il avait introduit le théâtre aux armées pour distraire le soldat, on prétendait qu'il perdait son temps dans l'inaction et les plaisirs ; qu'il prolongeait volontairement la guerre pour conserver un commandement qui flattait sa vanité ; qu'il laissait, délibérément, passer les occasions de vaincre et de remporter un succès définitif, en prenant une offensive de grand style.

N'avons-nous pas connu, nous aussi, ces impatiences de l'arrière ?

Au moment du siège de Berg op Zoom, les critiques devinrent plus vives que jamais. Chacun donnait son avis sur la façon dont les opérations eussent dû être conduites et dénigrait les dispositions prises par le maréchal.

Celui-ci confie à ses mémoires le trouble et le naturel mécontentement où le mettent ces incessantes critiques dont certaines d'ailleurs pouvaient être justifiées, mais qui n'en avaient pas moins, toutes, le tort grave de jeter le désordre, le doute et la confusion dans les esprits.

« Les personnes d'esprit, écrit le maréchal, et surtout les personnes éloqu岸tes sont très dangereuses dans une armée, parce que leurs opinions font des prosélytes et, si le général n'est pas un personnage opiniâtre et entêté de son opinion, — ce qui est un défaut, — elles lui donnent des incertitudes capables de lui faire commettre de grandes fautes ; c'est le cas où je me trouve... Berg op Zoom est devenu une affaire au-dessus des forces humaines, pour ainsi dire. Les esprits s'échauffent, on blâme le général de sa lenteur ; on parle, on écrit des mémoires, on se communique des idées, comme si celui qui est chargé de la conduite de cette campagne n'en était pas occupé. »

Mais tout vient à point à qui sait attendre !

La prudente lenteur du maréchal porta ses fruits : la prise de Berg op Zoom et celle de Maëstricht mirent fin, comme l'avait prévu le maréchal, à cette interminable guerre.

Les négociations du traité se tinrent à Aix-la-Chapelle. Hélas ! la paix tant souhaitée ne devait apporter que des déceptions et des sujets d'âpres critiques.

Le traité d'Aix-la-Chapelle excita en France un mécontentement général et malheureusement trop justifié.

« Je fais la paix en roi, avait dit noblement Louis XV, et non en marchand. »

En réalité, ce mot célèbre, sous son apparence de noblesse et de beau désintéressement, dissimulait mal les regrettables abandons et les pitoyables concessions de ce traité stérile.

Louis XV eût pu dire plus justement :

« Je fais la paix en dupe et j'abandonne, comme à plaisir sans compensation ni profit, tous les avantages acquis sur l'ennemi et toutes mes conquêtes si chèrement payées. »

Mais quelle était donc la raison de cette politique d'abdication ?

C'est qu'au fond Louis XV et la cour n'avaient pas foi dans les étonnantes ressources d'énergie du pays.

Le roi, démoralisé par son entourage, croyait la France épuisée, incapable de continuer la guerre. Il avait la crainte, si la lutte durait plus longtemps, de voir ses victoires se changer en défaites et son royaume envahi par l'étranger.

Plusieurs fois, on avait fait aux Alliés des ouvertures de paix sans succès.

Cette fois, il tenait enfin la paix, et, par crainte de la voir échapper à nouveau, il lui sacrifiait tout le fruit de ses victoires.

Il ne comprenait pas le danger d'une telle politique de faiblesse qui devait amener dans le peuple le découragement et la lassitude qu'il redoutait.

« A quoi bon, disait-on, désabusé, cette victoire épuisante, si elle doit demeurer stérile ? A quoi bon cette longue guerre

et tant de sang répandu, si c'était pour en arriver là ? »

L'opinion publique ne partageait pas les craintes du roi, parce qu'elle sentait, de plus près, battre le cœur du pays et ne comprenait rien à cette politique pusillanime et à cette paix sans dédommagement, et elle s'en indignait.

On disait : « Bête comme la Paix » et cette expression nouvelle indiquait le suprême degré de la bêtise !

Le maréchal de Saxe enrageait de voir rendre à l'ennemi vaincu cette belle province de Flandres qu'il avait conquise de haute lutte et où il se faisait fort de se maintenir.

« Je ne suis qu'un bavard en fait de politique, écrit-il au ministre, mais ce que je puis vous assurer, c'est que les ennemis, en quelque nombre qu'ils viennent, ne peuvent plus pénétrer en ce pays-ci et qu'il me fâche de le rendre, car c'est, en vérité, un beau morceau.

» Les Anglais et les Hollandais sont à bas et n'en peuvent plus. Nous avons, nous, une force intrinsèque et, quoique l'argent nous manque, nous allons encore longtemps et ce n'est pas un mauvais marché que de se mettre mal à son aise pour acquérir une province comme celle-ci qui vous donne des ports magnifiques, des millions d'hommes, une barrière impénétrable et de petite garde.

» Telles sont mes pensées. Au demeurant, je ne connais rien à votre diable de politique ! »

Et il conclut nettement : « *Ne rendons rien ou ne rendons guère !* »

La lettre est belle et pleine de bon sens et de vues justes sur la situation et les ressources du tempérament français.

Louis XV, hélas ! ne l'écoula pas.

Il rendit tout. Et cette modération lamentable ne calma, on le sait, ni les ressentiments, ni l'appétit de l'Angleterre qui devait, quelques années plus tard, nous enlever les Indes et le Canada.

Il est entendu, néanmoins, que la France est impérialiste et que les peuples anglo-saxons ont seuls le privilège du désintéressement et de l'amour de la paix !

Le maréchal de Saxe n'avait que trop raison lorsqu'il répétait cette maxime d'énergie virile qui lui était familière :

« Je ne connais qu'un seul moyen, moi, de rester bien avec ses ennemis : c'est de s'en faire respecter ! »

Mais la cour disait dédaigneusement :

« C'est là le langage simpliste et brutal d'un militaire qui ne connaît ni les finesses de la politique ni les ressources de la diplomatie. »

Et Maurice de Saxe n'était pas écouté.

Il avait vu, cependant, son crédit augmenté par un événement assez inattendu.

Il s'agissait du remariage du dauphin, veuf depuis l'année précédente, et qui, après avoir écarté divers autres projets, épousa, en 1747, la princesse Marie-Josèphe de Saxe, la fille du roi de Pologne, la propre nièce du maréchal comte de Saxe.

Nous connaissons, par le Journal de d'Argenson, les raisons et les considérations qui fixèrent le choix du roi sur cette jeune princesse, alors âgée de quinze ans à peine.

« La fécondité, écrit d'Argenson, est l'apanage de cette famille. La reine, sa mère, a eu quantité d'enfants ; la reine

de Naples accouche tous les neuf mois. Le roi de Pologne et sa femme ont, d'ailleurs, élevé bourgeoisement tous leurs enfants. Ainsi tout promet du bonheur par cette alliance. »,

N'est-ce pas charmant ?

Et pas si mal raisonné, du reste, puisque la princesse Marie-Josèphe de Saxe devait, on le sait, donner trois rois à la France : elle est mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

La réception de la Dauphine donna lieu à des fêtes splendides, tant à Choisy qu'à Versailles.

Maurice de Saxe, en sa qualité d'oncle, avait été chargé de veiller sur les débuts dans le monde de la cour de cette enfant de quinze ans, et, par sa présence, de la rassurer au besoin.

Mais ce ne fut pas nécessaire, ainsi qu'on peut le voir par cette lettre qu'il écrit au roi de Pologne pour lui rendre compte de sa mission, et qui contient de bien amusants et curieux détails sur les usages alors suivis, en matière de cérémonie nuptiale, à la cour de France.

Voici quelques lignes des passages les plus pittoresques de cette lettre :

« M^{me} la Dauphine a réussi ici, on ne peut mieux ; elle est adorée de tout le monde. La reine l'aime comme ses propres enfants, le roi en est enchanté et M. le Dauphin l'aime avec passion. Elle s'est démêlée de tout ceci avec toute l'adresse imaginable. Je n'ai su que l'admirer. A quinze ans, il n'y a plus d'enfants en ce monde-ci et, en vérité, elle m'a étonné.

» Votre Majesté ne saurait croire avec quelle noblesse, quelle présence d'esprit, M^{me} la Dauphine s'est conduite.

» M. le Dauphin paraissait un écolier auprès d'elle.

» Aucune faiblesse, ni enfanterie n'a paru dans aucune de ses actions, mais une fermeté noble et tranquille et, certes, il y a des moments où il faut toute l'assurance d'une personne formée pour soutenir avec dignité ce rôle.

» Il y en a un, entre autres, qui est celui du lit, où l'on ouvre les rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial, qui est terrible car toute la cour est dans la chambre et le roi me dit, pour rassurer M^{me} la Dauphine, de me tenir auprès d'elle.

» Elle soutint cela avec une rare tranquillité qui m'étonnait.

» M. le Dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant non plus d'attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait eu personne dans la chambre.

« Je lui dis en l'approchant que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle pour rassurer sa contenance et que cela



MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, DAUPHINE DE FRANCE.
Tableau de Natoire (Musée de Versailles).

ne durerait qu'un petit moment. Elle me dit que je lui ferais plaisir et je ne la quittai et ne lui souhaitai une bonne nuit que lorsque ses femmes eurent refermé les rideaux et que la foule fut sortie.

» Tout le monde sortit avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice, et elle a trouvé le moyen d'intéresser tout le monde pour elle. Votre Majesté rira peut-être de ce que je lui dis là, mais la bénédiction du lit, les prêtres, les bougies, cette pompe brillante, la beauté, la jeunesse de cette princesse, enfin le désir que l'on a qu'elle soit heureuse, toutes ces choses ensemble inspirent plus de pensées que de rires.

» Il y avait dans la chambre tous les princes et princesses qui composent la cour, le roi, la reine, plus de cent femmes couvertes de pierreries et d'habits brillants.

» C'est un coup d'œil unique et, je le répète, rien n'a plus l'air d'un sacrifice... »

Nous avons quelque peine à imaginer, aujourd'hui, que cette cérémonie — qui nous semble à la fois burlesque, inconvenante et barbare — ait pu, il y a seulement deux cents ans — le temps de trois générations — être de tradition constante pour les mariages royaux. Mais ne nous hâtons pas d'en sourire. Savons-nous, si dans deux cents ans, les générations futures ne jugeront pas de la même façon nos habitudes actuelles ?

Peut-être notre moderne défilé des amis, parents et connaissances, à la mairie et à la sacristie, leur paraîtra-t-il aussi singulier que le défilé de la cour de Louis XV devant la couche nuptiale ? En ce temps-là, du train dont vont les choses, peut-être le maréchal de Saxe sera-t-il considéré comme un

génial précurseur, et peut-être sera-ce l'union quinquennale et interchangeable qu'il préconisait en ses *Réveries*, qui aura remplacé la tradition séculaire du mariage...

Le maréchal de Saxe, parvenu au sommet de la gloire et de la fortune, ne devait pas jouir bien longtemps de sa situation à la cour, ni de sa princière retraite de Chambord.

Malgré son magnifique domaine, son régiment de houlans, entretenu par le roi, qu'il passait en revue devant tout le peuple de Paris, comme un souverain, les quatre cents chevaux de ses écuries, son équipage de chasse, les aménagements de son parc, son théâtre, ses bonnes fortunes, il ne pouvait se résigner à l'oisiveté... si l'on peut appeler oisiveté une vie si pleine d'occupations diverses. Mais la pensée, le désir d'un trône et d'un empire le hantaient toujours.

Son esprit battait la campagne à la poursuite de sa chimère.

Quelque temps, il songea à se faire concéder la souveraineté de Madagascar. Déjà il faisait ses plans de colonisation.

La population indigène et ses ressources en main-d'œuvre, le climat de l'île, la nature des terres et leur configuration, la variété des productions existantes, celles qu'on pouvait espérer créer avec de la méthode et des idées, tout cela faisait l'objet continuel de ses études, de ses conversations et de ses pensées.

Il emmènerait là-bas, avec lui, des familles allemandes pauvres, il les équiperait, il leur concéderait des terrains à mettre en valeur, il développerait le commerce, exploiterait les fonds, creuserait des mines, ses navires de plus en plus nombreux sillonneraient les mers, tant pour ravitailler l'île

en produits de l'industrie que pour exporter les denrées de cette riche colonie... Hélas ! ce n'était qu'un rêve ! Louis XV lui brisa les ailes d'un seul coup en refusant au maréchal les navires qui lui étaient indispensables.

Notre marine était pauvre. Le comte de Saxe était trop exigeant et voyait trop grand. On n'avait pas de navires à lui donner.

Il fallait se résigner à viser moins haut.

Sa pensée se rabattit alors sur l'île de Tabago.

Louis XV n'y voyait pas d'empêchement, et le maréchal recommençait à faire des projets.

Hélas ! l'Angleterre et la Hollande se mirent, cette fois en travers de ses espérances et le faible Louis XV n'osa passer outre.

Cependant, partageant son temps entre Versailles, Chambord et son château des Piples, à Boissy-Saint-Léger, le maréchal menait fort joyeuse vie.

Il se reposait des fatigues de la guerre en s'intéressant au théâtre et, plus spécialement, aux femmes de théâtre.

« Il en mène, écrit Barbier un peu scandalisé, plein une gondole à six chevaux, quand il va passer deux ou trois jours à sa maison des Piples, au delà de Créteil. »

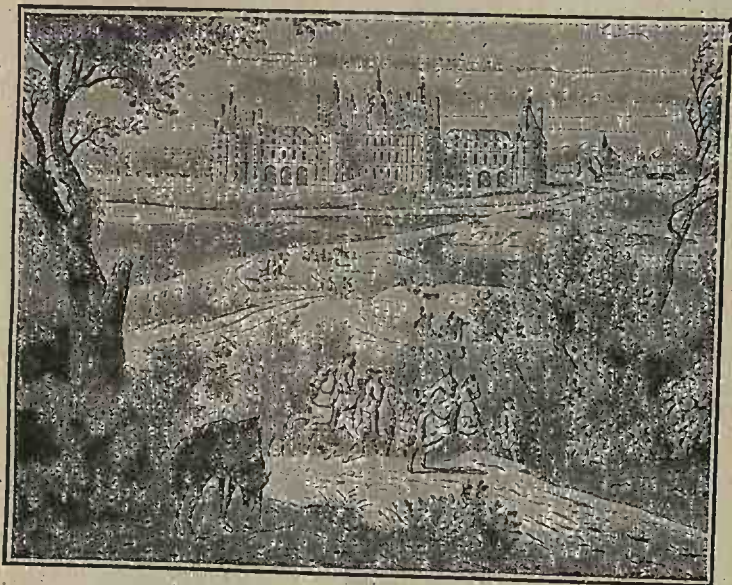
Et le baron Grimm nous dit aussi :

« Il aimait la mauvaise compagnie en femmes, et même en hommes par choix et par hauteur ! »

Ce n'était point qu'il y eût, de sa part, aucune morgue :

« Il rit et parle à tout le monde, sans songer qu'il est un héros redoutable à toute l'Europe », note, au contraire, un contemporain.

Mais, s'il aimait la mauvaise compagnie, c'était précisément pour les libertés qu'on y peut prendre et parce qu'habitué à dominer toujours et à voir plier tout le monde à ses volontés, il préférerait, par goût et par caractère, s'entourer d'inférieurs, avec lesquels il n'eût point à se gêner.



LE CHATEAU DE CHAMBORD AU XVIII^e SIÈCLE.
Une chasse royale. D'après une gravure de l'époque.

Nous savons quelle était son existence fastueuse, véritable existence de souverain, à Chambord, dans ce merveilleux château qui avait abrité tour à tour, avant lui, les amours de François I^{er} et de Diane de Poitiers, les intrigues ténébreuses de Catherine de Médicis, la neurasthénie atrabilaire de

Louis XIII, les fêtes somptueuses de Louis XIV, et l'existence enfin, dévote et bourgeoise, de Stanislas Leczinski.

Le maréchal de Saxe s'y était fait construire un théâtre qui coûta six cent mille livres et qu'inaugurèrent les comédiens de la cour.

Il donnait des chasses à courre et à tire et des concerts et fêtes sur l'eau.

Mais, laissons-le plutôt nous dépeindre lui-même la vie de Chambord dans une lettre à son frère, qui date du 5 septembre 1750, c'est-à-dire de quelques semaines à peine avant sa mort.

« M^{lle} de Sens vient passer une partie de l'automne chez moi, à Chambord, avec toute une trolée de femmes de la cour. Je leur donnerai des chasses dans les toiles (sous la tente), la comédie, et le bal tout le jour, et pour cet effet j'ai arrêté la troupe des comédiens de la cour de Compiègne, à qui je ferai manger force bichès et sangliers.

» Je compte que ces dames s'amuseront fort bien ; j'ai un corps d'officiers très bien choisi, de jolie figure, jeunes et reclus comme des moines dans le château de Chambord. On irait plus loin pour trouver cela, et l'on commence déjà à en médire ; mais elles viendront ici, quoi que l'on puisse dire. Votre Majesté trouvera peut-être que je fais là un métier conforme à la vie que j'ai menée : c'est le sort des vieux charretiers d'aimer encore à entendre claquer le fouet ! A tout pécheur soit fait miséricorde ! Si j'en fais un de procurer des plaisirs à mon prochain, mon intention n'est pas qu'ils soient criminels et ce que j'en dis n'est que pour amuser un moment Votre Majesté ! Mais toutes ces dames sont

sages ; elles aiment rire... et j'espère que c'est tout ! »

Cette lettre n'est-elle pas amusante et pleine de vie ?

En réalité, ne soyons pas dupes des apaisements qu'il y prodigue à la fin.

Non seulement « le vieux charretier » aimait encore à entendre, comme il le disait, « claquer le fouet », mais il n'avait nullement dételé et savait encore fort bien, à l'occasion le faire claquer lui-même !

Il n'avait alors que cinquante-trois ans — ce qui, même au XVIII^e siècle, n'était pas l'extrême vieillesse.

Sa santé était complètement rétablie et il était encore plein de force et de verdeur.

Non seulement ses bonnes fortunes restaient nombreuses, mais il n'y avait pas deux ans qu'il avait eu une fille, d'une jeune débutante à l'Opéra, M^{lle} Verrière, de son vrai nom Marie Rinteau.

Cette fille, reconnue plus tard sous le nom de Marie-Aurore de Saxe, fut, vous le savez, la grand'mère de George Sand, qui est ainsi l'arrière-petite fille du comte de Saxe.

Il semblait donc devoir jouir, longtemps encore, de sa robuste vieillesse.

Son officier d'ordonnance, le marquis de Valfonds, note, à cette date, qu'il était « actif, infatigable, heureux de vivre, plein de conceptions généreuses et que personne n'eût pu le croire si proche de sa fin » !

Aussi l'étonnement fut-il général lorsqu'on apprit à la fin de novembre 1750, que le maréchal de Saxe venait d'être enlevé en trois jours par une fièvre maligne.

« Il a pris froid en entrant dans l'eau à la chasse et est mort

d'une congestion pulmonaire », prétendit la version officielle.

Evidemment, c'était plausible.

Mais bientôt courut, dans le peuple, une version toute différente et qui semble appuyée de témoignages assez sérieux pour valoir la peine d'être rapportée.

On disait que le maréchal était mort non d'une fièvre maligne mais d'un coup d'épée reçu dans un duel secret avec le prince de Conti.

Grimm, qui était alors à Chambord en qualité de secrétaire du comte de Frise, neveu du maréchal, écrit à ce sujet :

« Maurice avait été l'amant de la princesse de Conti. Une cassette contenant des lettres aurait été surprise par le prince, qui serait venu demander réparation les armes à la main.

» Le maréchal était couché et souffrant lorsqu'un domestique lui remit une lettre. Il se leva aussitôt et sortit par un escalier dérobé, suivi de son seul aide de camp. Deux étrangers attendaient dans une chaise de poste. Ils saluèrent froidement le comte, mirent pied à terre, les épées furent tirées, et le duel commença aussitôt.

» M. de Frise, cherchant son oncle, descendit à ce moment dans le parc. Il aperçut un groupe soutenant un blessé. Le maréchal, d'une pâleur mortelle, rouvrit les yeux et dit :

« — Le prince de Conti est-il encore ici ? Assurez-le que je ne lui en veux nullement. Je demande le plus grand secret sur ce qui vient de se passer. »

Ce récit prend une valeur plus grande encore si l'on rapproche du témoignage de Grimm, celui d'un écrivain de la restauration, M. Merle, qui, préparant un ouvrage sur Cham-

bord, recueillit, de la bouche même d'un vieux domestique du maréchal, une relation de cette mort, en tous points semblable à celle de Grimm qu'il n'avait jamais lue.

Et comme M. Merle mettait en doute la véracité de ce duel et rappelait l'explication officielle de la mort, attribuée à une congestion pulmonaire consécutive au froid pris à la chasse, le vieux domestique répondit avec plus d'assurance encore :

— Oui, je sais. Ils ont bien dit dans le temps que c'était un frisson, mais je suis sûr, moi, que le frisson dont est mort M. le maréchal était au bout de l'épée du prince de Conti !

Ce mot saisissant n'a-t-il pas l'accent de la vérité ?

On invoque, par contre, il est vrai, le témoignage du médecin Senac, et son diagnostic d'une congestion pulmonaire.

Mais, outre que les médecins sont tenus par leur discrétion professionnelle, et ne disent, en pareil cas, que ce qu'on les prie de répondre, ce témoignage n'est pas incompatible avec l'hypothèse d'un duel.

La mort peut bien, en effet, avoir été causée par une congestion pulmonaire, mais cette congestion pulmonaire peut avoir été provoquée elle-même par un coup d'épée en pleine poitrine.

Tout cela est plausible et, vraisemblablement, nous ne connaissons jamais avec certitude la cause de cette mort inattendue.

On dit qu'avant de mourir, Maurice de Saxe, embrassant d'un coup d'œil toutes les étapes successives de sa vie si romanesque et de sa prodigieuse ascension vers son éclatante

fortune, s'écria soudain, s'adressant à son médecin Senac, qui, penché sur lui, épiait l'approche de la mort :

— Ah ! docteur ! La vie n'est qu'un songe ! Le mien a été beau, mais qu'il est court !

Mot émouvant, parole profondément mélancolique d'un incroyant pour qui tout finit et qui contemple le néant sans avoir seulement l'ultime et suprême consolation d'une espérance !

Ce fut là le sentiment général en apprenant cette triste fin, et M^{me} de Pompadour s'en est faite l'écho, en ces trois lignes qu'on s'étonne un peu de trouver sous une plume si légère :

« Ce pauvre Saxe est mort dans son lit, comme une vieille femme, ne croyant à rien et n'espérant rien. »

La reine, elle, sincèrement croyante, exprimait à sa façon le même regret en disant :

« Il m'est bien douloureux de ne pouvoir dire seulement un *De profundis* pour ce général qui nous a fait chanter tant de *Te Deum* !

Quant à Louis XV, vraiment affecté de cette mort, il écrivit au roi de Pologne :

« La perte que je viens de faire du maréchal de Saxe me pénètre de la plus vive douleur.

» Son attachement pour ma personne me la fait sentir encore plus vivement. Je n'oublierai jamais les services importants qu'il m'a rendus.

» Ses qualités supérieures le rendaient bien digne du sang dont il sortait. »

Sic transit gloria mundi ! Le corps du maréchal quitta

Chambord le 7 janvier 1751, avec une escorte de cent dragons, et traversa la France pour être inhumé à Strasbourg où un magnifique mausolée lui fut élevé, dû au ciseau de Pigalle.

Et sans doute l'hommage funèbre auquel ce grand soldat



MONUMENT DU MARÉCHAL DE SAXE, A STRASBOURG
Par Pigalle.

eût été le plus sensible, ce fut celui que lui rendirent spontanément deux grenadiers qui passaient près de son monument.

S'inclinant devant lui, sans un mot, ils tirèrent leurs épées et, d'un même geste de vénération naïve, ils touchèrent de

leurs lames nues la pierre funéraire, comme si, par la vertu de ce contact, l'âme du héros de tant de victoires avait pu leur communiquer encore un peu de son invincible génie et de sa magnifique vaillance !

Que pourrions-nous ajouter à cet hommage muet de deux humbles soldats témoignant ainsi, par delà la mort, de leur foi tenace et profonde en un chef regretté ?

Quelle parole pourrait mieux honorer sa mémoire que cette preuve touchante d'amour et de confiance de ceux qu'à travers les épreuves, les fatigues et les dangers, il avait, si souvent, menés à la victoire ?

LE MARIAGE

ET

LE SACRE DE LOUIS XVI

Pour comprendre par quels sentiments furent accueillis le mariage et le sacre de Louis XVI, il faut jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur la situation du royaume et l'état des esprits à la fin du règne de Louis XV.

La France n'avait pas eu, dans l'ensemble, beaucoup à se louer de ce long règne d'un demi-siècle. Le temps était loin où la popularité du roi avait fait surnommer Louis XV, le « Bien-Aimé ».

Le souvenir des brillantes victoires dues au génie du maréchal de Saxe s'était bientôt effacé sous l'impression décevante d'une paix stérile où nous abandonnions toutes nos conquêtes.

Depuis lors, nous avons acquis pacifiquement la Lorraine et la Corse, mais nous avons perdu, avec notre marine, les Indes et le Canada ! « Le vrai est que, quand on perd l'empire de la mer, il faut que les colonies tombent tôt ou tard », notait, avec un mélancolique bon sens, le duc de Croy dans ses Mémoires,

Chacun ressentait la même pénible impression de déclin de l'influence et de la puissance françaises en Europe. Il semblait que notre peuple, fatigué de trop de gloire, eût laissé détendre son énergie.

Le ministère de Choiseul, pour répondre à cette impression de lassitude nationale, était marqué par une politique de facilité, sans grandeur, sinon sans habileté, qui avait pris le contre-pied de la politique de Louis XIV.

Le mot d'ordre semblait être partout de laisser dire, de laisser faire, de ne réagir contre aucun abus, d'esquiver toutes les difficultés, par une politique intérieure de tolérance, de relâchement, de complaisante liberté pour les encyclopédistes et les philosophes imbus des idées nouvelles, sinon pour les Jésuites qu'on venait d'expulser, et par une politique extérieure d'alliance avec les grandes puissances qui avaient été nos ennemis traditionnels, au détriment des petits peuples que nous avions jusque-là soutenus et protégés contre les convoitises de leurs voisins.

La paix, la paix à tout prix, la paix, même sans sécurité, tel semblait être l'unique souci du gouvernement et le seul vœu de la politique suivie.

Mais il y avait, en dehors de cet abandon regrettable de notre influence et de notre dignité à l'extérieur, un grave sujet de trouble et de mécontentement à l'intérieur : c'était la question financière !

L'excès des impôts, le désordre des finances et la pénurie du Trésor frappaient bien plus les esprits et faisaient plus de mécontents encore que la mauvaise politique étrangère. On parlait de banqueroute lorsque l'abbé Terray, la plus

forte tête du Parlement, fut nommé au contrôle général des finances. On attendait beaucoup de lui, mais nul, en pareille matière, ne peut réaliser de miracle et tout le plan de l'abbé Terray consistait modestement à faire cadrer les dépenses avec les recettes.

Il comptait pouvoir opérer des retranchements à Versailles — on disait alors des retranchements, on dit aujourd'hui des économies ! — A part cette petite différence, l'un apparaissait alors aussi impraticable que l'autre nous semble aujourd'hui d'une réalisation chimérique.

Ne pouvant retrancher sur la dépense de la Cour, il avait réduit d'un dixième le coupon des rentés et des effets royaux (qu'on appellerait actuellement des Bons du Trésor) au grand désespoir des petites gens qui y avaient placé toutes leurs économies. Il avait aussi augmenté les impôts.

Il avait établi, entre autres, un impôt fort impopulaire d'un sol par livre sur toutes les entrées de denrées, sauf le beurre et les œufs.

— Vous prenez l'argent dans nos poches, disaient les rentiers et les contribuables, furieux d'être ainsi rançonnés.

— Où diable voulez-vous donc que je le prenne ? répondait froidement l'abbé Terray.

Ces saignées fiscales ne sont jamais bien accueillies. On les supportait d'autant plus malaisément que les dilapidations de la Cour et les prodigalités du roi pour ses maîtresses continuaient à creuser un gouffre que les impôts déjà trop lourds n'arrivaient pas encore à combler.

La mort de M^{me} de Pompadour, en 1764, avait fait espérer un instant que le règne des favorites était fini. Louis XV.

semblait accablé par les deuils qui frappaient coup sur coup sa vieillesse morose.

Son fils, le dauphin, mourait en 1765, sa belle-fille en 1767, la reine enfin en 1768.

Mais bientôt on apprenait que Louis XV avait une nouvelle liaison, et l'on murmurait qu'elle était plus scandaleuse encore et plus indigne d'un roi que la précédente. Il s'agissait, disait-on, d'une ancienne demoiselle de magasin, de petite vertu, qui avait beaucoup fait parler d'elle, et l'on fit une chanson satirique intitulée : *L'Apprentissage d'une Fille de Modes* !

Mais l'émotion fut à son comble lorsqu'on sut que Louis XV avait la prétention, sans précédent, d'imposer à la Cour, par une présentation officielle, une personne de si basse extraction !

— Ne suis-je pas le maître de faire ce que je veux ? avait-il dit à Choiseul. Elle est jolie, cela me suffit !

M^{me} du Barry fut présentée, seule, dans la crainte d'un esclandre, le 22 avril 1769. En dehors de M^{me} de Béarn, qui s'était chargée de ce service, il n'y eut pas de femmes à sa présentation !

« Cela fit un bruit énorme », écrit le duc de Croy. Mais une si belle réserve ne pouvait durer, il y eut vite quelques défections. Presque personne n'allait chez elle... La faveur de la du Barry s'affirmant, elle eut bientôt toute une cour d'adulateurs à ses pieds.

Choiseul, par contre, n'avait pas caché sa désapprobation d'un tel choix et s'était même permis de railler cruellement l'objet des royales amours. Aussi était-il devenu, si l'on peut dire, le champion des anti-du Barry et le pôle d'attraction

de tous ceux que scandalisait la conduite de Louis XV. Sa popularité se trouvait ainsi accrue de tout le blâme qu'on prétendait infliger au monarque.

Or, la position de Choiseul, premier ministre, semblait à ce moment plus forte que jamais et même presque inébranlable du fait qu'il était l'homme de la politique autrichienne et que cette politique allait recevoir une éclatante consécration par le mariage du dauphin Louis, petit-fils du roi, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, mariage dont il avait été le principal artisan.

La petite dauphine, avant même de quitter Vienne, était impatientement attendue par tout le parti de Choiseul, comme une alliée puissante contre l'influence grandissante de la du Barry.

A peine allait-elle mettre le pied sur la terre de France qu'elle devenait, sans s'en rendre compte, l'instrument des rivalités haineuses, des calculs intéressés, des amours-propres froissés, des ambitions inquiètes qui divisaient les partis les plus influents de la Cour.

A quinze ans à peine, étrangère à notre langue, à nos mœurs et à l'étiquette rigide de Versailles, pleine d'innocente candeur et sans autre guide que les recommandations prodiguées à son départ par la tendresse maternelle inquiète de Marie-Thérèse, elle allait se trouver lancée toute seule dans le milieu le plus difficile qui fût, dans la situation la plus complexe et la plus fautive qu'elle pût imaginer, parmi les embûches insoupçonnées d'une Cour en rumeur, dont elle allait, à son insu, servir ou contrarier les intrigues surnoisées.

Elle, qui incarnait l'image de l'alliance autrichienne, elle arrivait en France, par une ironie du destin contraire, au moment précis où l'artisan de cette alliance sentait déjà venir pour lui l'heure de la disgrâce.

Et pourtant, par le rayonnement de sa grâce ingénue et le charme de sa jeunesse, par l'effet même de sa candeur dédaignant les habiletés et les hypocrisies conventionnelles, elle allait réussir cet étonnant prodige de rallier d'abord tous les suffrages, de susciter tous les enthousiasmes, de faire pénétrer un peu d'air pur dans l'atmosphère viciée, de conquérir tous les cœurs et de cristalliser, si l'on peut dire, autour d'elle, toutes les espérances en des temps meilleurs.

Des fêtes splendides avaient été données à Vienne à l'occasion de son mariage par procuration.

Malgré la pénurie du Trésor, la Cour de France avait projeté de faire mieux encore.

« Le dauphin n'épouse pas tous les jours la fille de l'empereur », note le duc de Croy dans ses Mémoires si pleins de vie et d'amusante sincérité. « Nous eûmes à trois pour vingt-deux mille livres d'habits, ajoute-t-il ; ce n'est guère philosophe pour un siècle qui se pique de l'être. »

Les préparatifs du mariage occupaient tout le monde.

On terminait hâtivement à Versailles la nouvelle salle de spectacle, œuvre de l'architecte Gabriel où devaient se donner les opéras et les bals, en l'honneur de la dauphine.

On discutait avec passion le point de savoir si la du Barry assisterait, ou non, officiellement au mariage.

Mais tandis qu'on discutait, elle avait pris les devants et déjà, en prévision de ces fêtes, elle s'était fait faire de somp-

tueuses toilettes. C'est dire qu'elle comptait bien pouvoir les porter.

Une jolie femme est inconsolable de manquer une telle occasion, et il suffisait de voir à quel point le roi en paraissait amoureux pour être assuré qu'il ne refuserait pas cette satisfaction à sa coquetterie.

L'archiduchesse Marie-Antoinette, que M^{me} de Noailles, sa dame d'honneur, avait été chargée d'escorter, avait quitté Vienne le 21 avril 1770.

Sa mère lui avait prodigué, lors de leur séparation, les larmes et les bons conseils. Conseils austères de mère

chrétienne. Elle lui recommandait d'observer toujours les devoirs de sa religion, de faire son examen de conscience tous les soirs, de se méfier des liaisons dangereuses et de se réserver au moins deux jours de retraite par an, pour se préparer à bien mourir, comme s'ils dussent être les derniers de sa vie.



L'ARCHIDUCHESSÉ MARIE-ANTOINETTE.

Pastel de Ducreux.

Elle y ajoutait de sages préceptes matrimoniaux qui sembleraient à certains, sans doute, bien désuets :

« La femme, disait-elle, doit être soumise en tout à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés.

» Le vrai bonheur en ce monde est un heureux mariage. J'en peux parler. *Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et aimante.* »

Marie-Antoinette pleura beaucoup en quittant sa mère, qu'elle ne devait plus revoir, elle le pressentait.

De Vienne à Strasbourg, le voyage dura une quinzaine de jours sans incidents.

Le 7 mai, la dauphine arrivait à Strasbourg. Le mariage était fixé au 16 mai à Versailles.

C'est à Kehl, dans une petite île du Rhin, frontière de la France, où l'on avait, tout exprès, dressé un luxueux pavillon de bois, qu'eut lieu le curieux cérémonial de la remise de l'archiduchesse Marie-Antoinette entre les mains des représentants de la Cour de France.

Ce pavillon était divisé en deux appartements, séparés par un grand salon ; l'un des appartements destiné aux dames et seigneurs de la Cour de Vienne, qui avaient escorté jusque-là l'archiduchesse, l'autre à la maison française de la dauphine, qui se composait de M^{me} la comtesse de Noailles, dame d'honneur, de la duchesse de Cossé, dame d'atours, de l'évêque de Chartres, premier aumônier, du comte de Saulx, chevalier d'honneur et des officiers des gardes du corps.

Suivant le cérémonial traditionnel et symbolique, Marie-Antoinette devait changer de costume et quitter tous ses

vêtements autrichiens, y compris, dit M^{me} Campan, sa chemise et ses bas, pour prendre des vêtements français de façon à ne rien apporter dans sa nouvelle patrie qui provînt d'une Cour étrangère.

Lorsqu'elle reparut métamorphosée, elle était, dit la baronne d'Oberkirch « mille fois plus charmante sous cette mode française ».

D'un élan charmant de confiance touchante, elle se jeta dans les bras de M^{me} de Noailles, en la priant de guider dorénavant son inexpérience et sa bonne volonté. Mais la sécheresse austère de M^{me} de Noailles, gardienne sévère de l'étiquette, était bien peu faite pour répondre à de semblables effusions.

A Strasbourg, on fit à Marie-Antoinette une réception triomphale.

Les plus jolis enfants de la ville, costumés en petits bergers et bergères de Lancret, lui offrirent des corbeilles de fleurs, et vingt-quatre jeunes filles des premières familles de Strasbourg, vêtues en Alsaciennes, précédaient son carrosse en effeuillant des roses.

Il y eut des danses en plein air, des fontaines de vin pour le peuple, des chœurs, des illuminations, des sonneries de cloches, des salves d'artillerie, une fête au palais épiscopal, et, pour terminer la soirée, un splendide feu d'artifice sur l'île.

Le lendemain, Marie-Antoinette entendit une messe solennelle dans l'admirable cathédrale de Strasbourg, sur le seuil de laquelle l'attendait, jeune et beau en sa robe violette, au

milieu du clergé, le coadjuteur Louis de Rohan, pour lui souhaiter la bienvenue :

— Vous allez être parmi nous, madame, lui disait-il galamment, la vivante image de cette impératrice chérie, depuis longtemps l'admiration de l'Europe, comme elle le sera de la postérité. C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons !

La petite dauphine de quinze ans écoutait, toute confuse, ces paroles si flatteuses qui se mêlaient pour elle au parfum de l'encens, aux joyeuses sonneries de cloches, aux acclamations, à la radieuse lumière d'une matinée de mai, jouant à travers d'étincelants vitraux.

Le voyage se poursuivit, comme en une apothéose, parmi les arcs de triomphe, les guirlandes de fleurs, les tapis de roses et les vivats de tout un peuple enthousiasmé.

Marie-Antoinette passa par Nancy, Lunéville, Bar-le-Duc. En quittant Reims, la ville du sacre, on prétend qu'elle s'écria gentiment :

— Voilà la ville de France que je désire revoir le plus tard possible.

Louis XV l'eût sans doute embrassée pour ce mot délicieux.

La famille royale, pour se rendre au-devant de la dauphine, était venue coucher à Compiègne le 13 mai.

Le 14 au matin, les carrosses du roi se portèrent à la rencontre de Marie-Antoinette, jusqu'à un carrefour de cette belle forêt de Compiègne où devait avoir lieu la première entrevue.

Choiseul avait obtenu l'insigne faveur d'aller plus avant, de façon à être le premier à saluer celle qui personnifiait le triomphe de sa politique.

— Je n'oublierai jamais, monsieur, lui dit-elle, que vous avez fait mon bonheur !

— Et celui de la France, lui répondit galamment Choiseul, tout fier d'un tel accueil.

Louis XV avait mis pied à terre et attendait Marie-Antoinette debout au milieu de la clairière, entouré de ses trois filles et du dauphin. La dauphine, en l'apercevant, sauta vivement de son carrosse et vint se jeter à ses genoux. Il la releva aussitôt, l'embrassa paternellement et lui présenta le dauphin, qui l'embrassa gauchement... car à deux jours de la cérémonie, elle n'avait encore jamais vu et ne connaissait pas son futur mari. Mais les jeunes filles d'aujourd'hui, pour avoir beaucoup vu celui qu'elles épousent, le connaissent-elles toujours beaucoup mieux ?

Les présentations terminées, le roi fit monter la petite dauphine, à ses côtés, dans son carrosse. Le dauphin s'assit en face d'elle, avec Mme de Noailles, tandis que le peuple, massé sur les bords de la route, acclamait au passage le jeune et charmant couple de ses futurs souverains.

La bonne grâce de cette enfant de quinze ans, la fraîcheur délicate de son teint de blonde, le charme de son sourire, la légèreté de sa démarche, l'éclat de ses yeux lui avaient attiré aussitôt tous les suffrages et conquis tous les cœurs.

Le lendemain, lorsqu'elle se rendit, avec le roi et le dauphin, à la Muette, tout Paris s'était porté au-devant d'elle pour la voir et l'acclamer.

Son carrosse défila entre une double haie de voitures remplies de toutes les élégances parisiennes, parmi des applaudissements et des ovations sans fin.

Un souper de quarante couverts réunit à la Muette toute la famille royale, les princes et princesses du sang, quelques personnes de la haute noblesse et... M^{me} du Barry, que la petite dauphine remarqua et trouva fort jolie. Elle s'enquit même, ingénument, de la situation et de l'emploi de cette dame à la Cour. On lui répondit, non sans quelque embarras, qu'elle était chargée d'amuser le roi et de le distraire de son humeur morose et de son incurable ennui.

Cette fonction inattendue, dont elle n'avait jamais entendu parler à la Cour de Vienne, ne laissa pas de l'étonner beaucoup... mais elle devina qu'il valait mieux ne pas insister.

L'ambassadeur d'Autriche, Mercy-Argenteau, fut indigné du cynisme de Louis XV.

« Il paraît inconcevable, écrit-il, que le roi choisisse ce moment pour accorder à sa favorite un honneur qui lui a été refusé jusqu'alors. »

Inconcevable ou non, il est certain que Louis XV le fit, de propos délibéré. Il voulait justement profiter de l'arrivée de la dauphine, qui imposait aux convives plus de retenue, pour faire accepter une fois pour toutes à sa famille la présence de l'intruse qui prenait sur lui de plus en plus d'empire.

Le 16 mai, par une claire matinée de printemps, la dauphine quittait, en carrosse, la Muette pour se rendre à Versailles.

Tout le long de la route, des milliers de curieux se pressaient pour la voir et l'acclamer. Le palais de Versailles était déjà plein de monde, venu pour voir le défilé du cortège, qui, à une heure de l'après-midi, quitta le cabinet du roi pour gagner la chapelle, précédé du grand maître de cérémonies.

Le dauphin et Marie-Antoinette, se donnant la main,

marchaient en tête. Lui, assez gauche, emprunté et l'air ennuyé dans le somptueux habit de l'ordre du Saint-Esprit en réseau d'or, garni de diamant ; elle, souriante, charmante et radieuse de jeunesse et de grâce, dans sa robe à paniers de brocart blanc, dont un page du roi relevait la traîne. Un murmure flatteur s'éleva sur son passage. Derrière elle, venaient les princes du sang, les frères du dauphin, puis le roi suivi de Mesdames, des princesses et de soixante-dix dames de la Cour.

Au moment où le cortège pénétra dans la chapelle, inondée de soleil, le grand orgue éclata en harmonies tumultueuses, tandis que l'archevêque de Reims, Mgr de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, entouré des évêques de l'Aumônerie, présentait l'eau bénite au roi et montait à l'autel pour son discours. Puis, le dauphin passa l'anneau symbolique au doigt de Marie-Antoinette et, aussitôt après la bénédiction, commença la messe chantée par la musique royale.

La fin de la journée devait être occupée par le jeu du roi, pendant lequel la foule était admise à défiler devant les jeunes époux, puis par le souper royal dans la nouvelle salle de l'Opéra, achevée la veille et enfin par un grand feu d'artifice, tiré sur la terrasse et le bassin de Neptune.

Mais soudain, pendant le jeu du roi, le ciel s'obscurcit, de gros nuages noirs s'amassèrent et, brusquement, un formidable orage éclata, accompagné de trombes d'eau, d'éclairs fulgurants et de terribles coups de tonnerre qui ébranlèrent le palais et impressionnèrent vivement les assistants, comme un sinistre présage !

On vint dire au roi que le feu d'artifice mouillé ne pourrait

être tiré ce soir-là. Il décida de le remettre au 19 mai. La journée se termina donc plus tôt qu'on ne pensait, après le souper, par le cérémonial de la bénédiction du lit nuptial, faite par l'archevêque de Reims.

Puis, après que le dauphin et la dauphine y eurent pris place la famille royale et les princesses furent admises, selon l'usage traditionnel, à venir saluer les nouveaux époux couchés côte à côte ; épreuve qui devait être singulièrement cruelle pour la timidité des jeunes conjoints !

Le lendemain, sur son journal intime, le dauphin inscrivit seulement ce petit mot qu'il avait coutume d'y mettre lorsqu'il ne chassait pas, mais qui prenait ici un sens nouveau et inattendu : « Rien. »

Quoi ? Rien ? Eh bien ! Oui : Rien !

Et l'on raconte que, lorsque la princesse de Guéménée entra, d'assez bonne heure, dans l'appartement de Marie-Antoinette, elle s'étonna de n'y plus trouver le dauphin.

— Quoi ! s'écria-t-elle, déjà levé !

— Que voulez-vous dire ? fit Marie-Antoinette ; il ne s'est pas levé, ici du moins, puisqu'il n'y a pas couché ! Il m'a quittée bien vite, hier soir, comme s'il eût été embarrassé de sa personne !

Elle ne le revit qu'au déjeuner.

— Je pense, lui dit-il, que vous avez bien dormi.

— Très bien, lui répliqua-t-elle ; et elle ajouta malicieusement :

— Je n'avais personne pour m'en empêcher !

Mais l'abstention singulière se prolongeant les jours suivants, elle n'eut bientôt plus envie d'en sourire et l'abbé de



MARIE-ANTOINETTE A QUINZE ANS.

Ecole française. (*Musée de Versailles.*)

Vermond, son précepteur, observe et note le douloureux isolement de la jeune épouse délaissée.

« Pendant que j'étais ce matin auprès de M^{me} la dauphine, M. le dauphin est entré. Il lui a dit : « Avez-vous bien dormi ? Oui. » Et il est sorti. M^{me} la dauphine s'amuse avec son petit chien ; il est utile comme distraction d'un moment, puis on retombe en rêverie. J'en ai le cœur navré. »

L'étrange réserve du dauphin devint vite la fable de la Cour. Il ne faut point oublier toutefois qu'il n'avait alors que quinze ans. « On marie trop tôt ces jeunes princes », disait sagement le duc de Croy. C'était l'opinion générale et l'on faisait encore crédit à l'avenir.

Du reste, les fêtes du mariage, qui se poursuivaient, suffisaient à occuper l'opinion.

Le 17 mai, il y eut opéra dans la nouvelle salle de l'architecte Gabriel. On joua *Persée*, de Quinault et Lulli, avec un luxe de décors et de figuration sans précédent. La salle fut critiquée. On y avait mis une profusion de dorures et d'ornements qui semblait de mauvais goût et qui éclipsait les brillantes toilettes des dames.

« Gabriel, dit-on spirituellement, ne pouvant la faire belle, a voulu du moins la faire riche ! » Quant à l'opéra, ce fut un échec complet. Malgré les prodiges de machinisme, mis en œuvre pour la première fois, *Persée* ennuya magnifiquement tout le monde.

La dauphine notamment ne pouvait cacher sa lassitude ; on en conclut trop vite qu'elle n'aimait pas la musique ! Heureusement pour elle, un incident comique vint égayer,

un instant, le mortel ennui de cet opéra trop sévère. L'acteur qui jouait Persée fit une chute inattendue aux pieds d'Andromède, au moment décisif, et Marie-Antoinette, en enfant qu'elle était, se mit à rire aux éclats.

Le lendemain 18 mai, le roi et le dauphin chassaient et Marie-Antoinette dina seule mélancoliquement. « C'est se quitter un peu trop de bonne heure », remarqua un contemporain.

Le 19, il y eut bal à sept heures, suivi du feu d'artifice et de la fête dans le parc. Le dauphin et la dauphine devaient, suivant l'usage, ouvrir le bal par une danse : le menuet des Enfants de France !

Cette danse, charmante en son élégance de bon ton, s'appelait alors, dit M^{me} Campan, d'un nom plein de poésie : le menuet « couleur de rose ». Tout le monde y assistait debout. On grimpa même sur les banquettes pour mieux voir le jeune couple qui attirait tous les regards.

Le dauphin se tira médiocrement de son rôle, mais sa gaucherie même fit valoir davantage, par contraste, la grâce exquise de Marie-Antoinette. Peut-elle ne dansa-t-elle pas très en mesure, mais un admirateur, Walpole, s'empressa de proclamer que c'était la mesure qui avait tort.

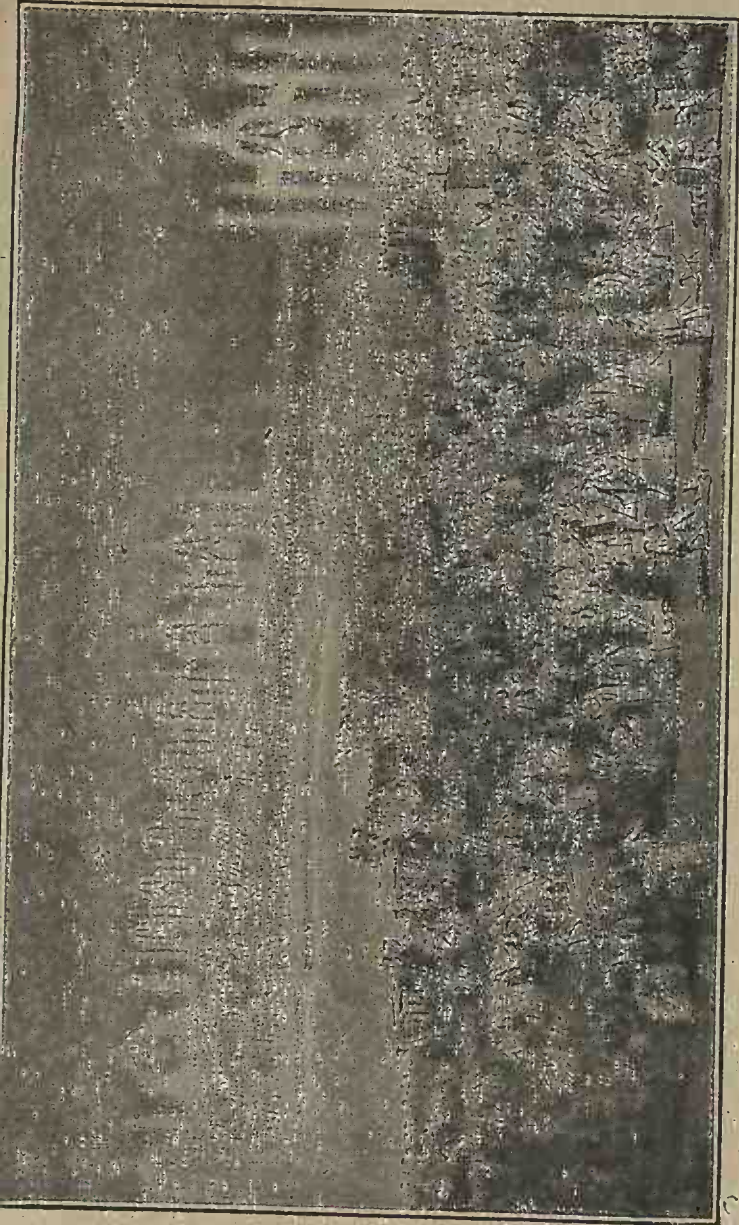
A dix heures, la famille royale prit place dans la galerie des glaces d'où elle devait voir le feu d'artifice. Deux cent mille personnes, venues de Paris et des environs, avaient envahi le parc illuminé, où de nombreux orchestres dissimulés dans les bosquets permettaient de danser. Le feu d'artifice fut magnifique, le bouquet final comprenait plus de vingt mille fusées, ce qui ne s'était encore jamais vu.

Après le feu, il y eut une illumination du grand canal, avec

fête nautique. Des gondoles couvertes de lanternes vénitiennes et sur lesquelles jouait la musique des gardes-françaises évoluaient harmonieusement sur la pièce d'eau qui reflétait leurs feux. Cent soixante mille lampions, terrines et feux de Bengale s'allumèrent en guirlandes multicolores autour des bosquets, des bassins dont les grandes eaux fonctionnaient, et le long des allées du parc où les bateleurs du roi, musique en tête, amusaient la foule joyeuse qui se promena et dansa toute la nuit. Le bruit des cris de joies, les rires, l'enthousiasme de cette fête, à laquelle les gens du peuple étaient librement conviés, parvenaient jusqu'à la galerie où la famille royale était assemblée.

La petite dauphine eût bien voulu descendre dans le parc, se mêler à cette foule qui fêtait son mariage et vers laquelle, toute sa vie, elle devait se sentir attirée. Mais Louis XV, qui craignait pour lui-même la fraîcheur de la nuit, ne l'autorisa pas. Elle dut se résigner et maudit au fond de son cœur la tyrannie de cette étiquette qui ne lui permettait pas de prendre un innocent plaisir. Déjà, sans doute, elle se promettait d'en secouer le joug odieux, et qu'elle croyait inutile, le jour où elle serait maîtresse de le faire.

Les réjouissances se poursuivirent par une série de bals masqués et costumés dont le dernier, particulièrement brillant, fut donné à l'ambassade d'Espagne. Il y eut aussi d'autres représentations théâtrales plus réussies que celle de *Persée*, notamment une féerie à grand spectacle, *La Tour Enchantée* et *l'Athalie*, de Racine, jouée par l'illustre M^{lle} Clairon, et la *Sémiramis*, de Voltaire, où M^{lle} du Mesnil remporta un très vif succès personnel.



FÊTE DE NUIT DONNÉE A VERSAILLES A L'OCCASION DU MARIAGE DE LOUIS XVI ET DE MARIE-ANTOINETTE.
Dessin de Moreau Le Jeune. (Musée du Louvre.)

Photo Giraudon.

La série des fêtes se termina malheureusement d'une façon tragique.

Le 30 mai, la Ville de Paris avait organisé une réjouissance populaire, en l'honneur du mariage et la dauphine devait s'y rendre. Le programme comportait un feu d'artifice, l'inévitable feu d'artifice qui avait inspiré à un avocat du Marais, Me Marchand, ce refrain qui fit fureur :

Et nous aurons un temps propice
Pour les so, pour les so...
Pour les soleils d'artifice.

Outre ce feu tiré sur la place Louis XV, devant les Tuileries (aujourd'hui place de la Concorde), il y avait une illumination des grands boulevards, sur lesquels s'étaient installées des boutiques foraines, et où avaient lieu des bals publics, avec fontaines de vin et distributions de pain et de viande au peuple.

Malheureusement, un conflit de juridiction s'était élevé au sujet du service d'ordre entre le lieutenant de police et le prévôt des marchands, Bignon, qui organisait la fête. Si bien qu'au dernier moment il n'y eut pas de service d'ordre du tout.

Par une coupable imprévoyance, la rue Royale, qui reliait la place Louis XV aux grands boulevards, n'était même pas terminée. Le milieu seul de la chaussée était pavé et elle était encore, sur les côtés, bordée de fossés.

Enfin, la malchance voulut que le feu d'artifice qui devait embraser symboliquement le Temple de l'Hymen, dressé pour la fête sur la place Louis XV, l'embrasât réellement.

Les charpentes prirent feu et les pompes à incendie mandées pour l'éteindre arrivèrent par la rue Royale où la foule commençait déjà à s'écraser. Il s'était formé, en effet, deux courants contraires, l'un qui amenait la foule des boulevards pour voir le feu d'artifice, l'autre formé par les gens qui effrayés peut-être par le commencement d'incendie, quittaient déjà la place Louis XV pour aller admirer l'illumination des boulevards.

Les voitures des pompiers achevèrent de jeter la confusion et l'affolement dans cette foule en désordre. Des personnes tombées dans les fossés se mirent à crier ; une panique irrésistible s'empara de cette marée humaine littéralement embouteillée et qui se heurtait d'un côté à la poussée venue de la place Louis XV, de l'autre à celle venue des boulevards, refoulée de part et d'autre sans trouver d'issue. Des femmes s'évanouirent et furent écrasées, d'autres moururent étouffées, beaucoup de personnes furent jetées dans les fossés et piétinées, bref cent trente-deux personnes périrent dans cette nuit tragique qui devait être une nuit de joie et de liesse populaire.

La dauphine, qui arrivait en carrosse de Versailles avec Mesdames, ses tantes, fut arrêtée en route par la nouvelle de cet affreux accident. Consternée d'un tel malheur, douloureusement impressionnée surtout d'en avoir été la cause, lointaine sans doute et bien involontaire, elle rebroussa aussitôt chemin. Dès le lendemain, le dauphin et elle envoyaient aux familles des victimes tout l'argent dont ils pouvaient disposer.

L'enquête officielle sur les responsabilités de l'accident

finit par conclure — vous n'en serez sans doute pas étonnés — qu'il était dû à la fatalité et qu'on ne pouvait en attribuer la faute à personne. Aussi fit-on sur ce sujet douloureux un couplet satirique d'une amertume assez mordante :

Gardez-vous bien, gens de Paris,
D'être étouffés, brisés, meurtris !
Sut-on jamais punir en France ?
Malheur aux pauvres trépassés !
Ils auront beau crier vengeance.
Eux seuls paieront les pots cassés.

C'est sur cette note douloureuse et cruelle que s'achevèrent les fêtes du mariage de la dauphine.

Elles avaient eu, du moins, cet effet d'étourdir et de griser Marie-Antoinette, de l'arracher un moment aux intrigues de la cour, et de l'empêcher de ressentir aussi vivement son pénible isolement moral, loin de sa mère, loin de son pays, et du milieu familial où elle avait été élevée.

A qui eût-elle pu, en effet, confier sa détresse et demander affection et conseil ?

Son mari ? Il ne l'était que de nom, cet adolescent gauche et timide, d'extérieur si peu séduisant, qui semblait redouter de rester seul avec elle, et ne se plaisait qu'à la chasse.

Joseph II, le frère de Marie-Antoinette, dira de lui d'une manière pittoresque et juste :

« Il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Enfin le *fiat lux* n'est pas venu ; la matière est encore en globe ! »

A défaut de son mari, Marie-Antoinette eût-elle pu se confier à son beau-père ? Mais Louis XV est une nature impénétrable et déconcertante. Son seul abord intimide et glace ceux qui viennent lui parler. Aucun de ses enfants n'ose rien lui demander, ni lui faire aucune confiance. Il est bon, cependant, avec eux et semble chercher sans cesse à faire plaisir à tous ceux qui l'entourent. Mais il donne l'impression d'être étrangement personnel, jaloux de l'indépendance de sa vie privée, et sur une défensive aiguë avec quiconque s'aviserait de prétendre à un simple droit de regard sur sa conduite.

Ses filles, qui désapprouvent sa liaison avec

la du Barry, le lui laissent sentir par leur silence hostile et leur attitude guindée. Il en résulte dans la famille royale une gêne glaciale que toute la grâce charmante de Marie-Antoinette n'arrivera pas à dissiper.

Il restait à la dauphine la société de ses tantes. Mais la seule qui fût intelligente, séduisante et bonne, et qui eût pu



Photo Giraudon.

MADAME ADÉLAÏDE.

Pastel de M^{me} Guiard. (Musée du Louvre.)

comprendre et guider sa nièce, M^{me} Louise, est entrée au Carmel de Saint-Denis, un mois avant l'arrivée de Marie-Antoinette. Quant aux trois autres, le portrait que nous en trace M^{me} Campan n'a rien qui puisse séduire une enfant de quinze ans.



Photo Giraudon.

MADAME VICTOIRE.

Pastel de M^{me} Guiard. (Musée du Louvre.)

L'aînée, M^{me} Adélaïde, vieille fille largement quadragénaire et sans beauté, est autoritaire, tranchante, dominatrice, pleine de brusquerie dans le caractère comme dans l'attitude. Sa voix est rude et forte : une voix de commandement. Elle a de la volonté, du caractère et même un mauvais caractère : il ne lui manque que le charme et l'intelligence! Ennemie de Choiseul, elle déclarait, d'ailleurs,

que, si elle avait eu des ordres à donner, ce n'eût pas été pour envoyer chercher une Autrichienne. Charmante attention pour Marie-Antoinette. Enfin, dernier trait caractéristique : elle jouait du cor de chasse !

Sa sœur, M^{me} Victoire, belle et gracieuse physiquement, n'avait par contre, ni intelligence, ni volonté.

Quant à la dernière, M^{me} Sophie, remarquablement laide et disgraciée de la nature, avec un œil inquiet, mobile et regardant de côté, comme celui des lièvres, elle était par surcroît, affligée d'une timidité maladive, qui lui faisait garder un mutisme absolu pendant, parfois, des semaines. Elle ne devenait expansive qu'en cas d'orage, parce qu'elle avait une terrible peur du tonnerre et se familiarisait alors avec n'importe qui, pour ne pas rester seule.

Telles étaient, s'il faut en croire M^{me} Campan, les trois tantes de Marie-Antoinette. Et dès lors, comment nous étonner qu'aucune d'elles n'ait pu remplacer, auprès de la dauphine, l'impératrice Marie-Thérèse ? Comment nous étonner que la mère ait, de loin, continué à veiller sur sa fille qu'elle sentait exposée, sans appui moral, à tous les dangers ? qu'elle ait continué à lui donner de sages directives et à s'inquiéter de tout ce qui lui arrivait ? Son ambassadeur Mercy-Argenteau lui rendait compte de tout.

L'attitude déconcertante du dauphin à l'égard de sa femme avait fait, naturellement, l'objet d'un rapport du fidèle ambassadeur. Louis XV lui avait dit, parlant mélancoliquement de son petit-fils : « Ce n'est pas un homme comme les autres ! » Il s'inquiétait, par avance, de le sentir d'une volonté si faible, d'un caractère si inconsistant, lorsqu'il songeait qu'il serait appelé à défendre un jour le trône contre ce que Louis XV nommait avec mépris « la tourbe républicaine ».

Marie-Thérèse, elle, s'inquiétait surtout pour l'avenir de sa fille de la non-consommation du mariage. Le fidèle Mercy cherchait à ranimer sa confiance :

« Le dauphin, lui écrivait-il en 1770, a dit à M^{me} la dauphine qu'à Compiègne il vivrait avec elle dans toute l'étendue de l'intimité que comportait leur union ».

Mais cet engagement n'est pas tenu. Louis XVI n'est pas insensible, mais il est, suivant le mot de Sainte-Beuve, « em-
« pêché ».



Photo Giraudon.

MADAME SOPHIE.

Par Drouais. (Musée de Versailles.)

Marie-Antoinette souffre, dans son amour-propre et sa sensibilité, des plaisanteries et des sourires que provoque l'anomalie dont elle est l'innocente victime. Et quand elle se remémore les préceptes matrimoniaux de sa mère : « Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et aimante », elle ne peut

s'empêcher de penser mélancoliquement que cela dépend bien un peu aussi du mari et, qu'en ce qui la concerne, sa complaisance toute prête est bien mal reconnue.

Qu'elle ait alors cherché à s'étourdir par une existence frivole et quelque peu dissipée en compagnie d'une jeunesse

légère, plus galante et moins morose que ne l'était son mari, comment s'en indigner ? Du moins, n'eut-elle jamais à se reprocher que des inconséquences qui pouvaient ternir sa réputation, en prêtant à la médisance, mais non entacher son honneur.

Marie-Thérèse, en mère attentive, vit tout de suite le péril. Une année à peine après le mariage, elle écrivait à Mercy :

« Plus la froideur du dauphin est extraordinaire, plus ma fille a besoin de tenir une conduite bien mesurée. »

C'était le conseil de la sagesse.

Mais écoutait-on la sagesse à la Cour de Louis XV, lorsque le roi lui-même donnait l'exemple du bon plaisir ?

Jamais époque ne fut plus galante, ni plus spirituellement libertine que celle-là. On peut dire que tout était permis, que tout était admis dans le domaine des faiblesses morales, à la seule condition de respecter les règles de la bienséance et du bon ton. Jamais l'irrespect total de la femme ne fut concilié avec une politesse de formes plus raffinée, avec des soins plus galants ni plus attentifs. L'adultère, par exemple, était la chose du monde la plus banale à la Cour, mais un amant qui rencontrait sa maîtresse dans un salon se devait de lui témoigner plus de déférente réserve qu'aux autres femmes. C'est qu'il y avait un bon ton en amour, comme en amitié, et les règles en étaient, à défaut de celles de la simple morale, impératives dans la bonne société et scrupuleusement respectées.

La jalousie était considérée comme un sentiment ridicule

et barbare contraire aux exigences de l'urbanité. Non seulement l'épouse trompée eût rougi de se montrer jalouse, mais il était de bon ton qu'elle fût particulièrement attentionnée pour l'amie de son mari.

L'amitié passionnée n'était pas moins à la mode que l'amour et la galanterie. On affichait le culte de l'amitié, on lui élevait des autels, on composait des hymnes en son honneur. Il n'était point de sacrifice trop onéreux quand il s'agissait d'obliger une amie et de faire un joli geste d'urbanité galante.

C'est ainsi que M^{me} de Rouget ayant, un jour prié M. de Valence de lui prêter sa calèche, qu'elle croyait disponible, pour aller à Longchamp, M. de Valence n'hésita point à acheter tout exprès une autre calèche à cette seule intention, parce que la sienne ne se trouvait pas libre ce jour-là. M^{me} de Genlis, qui nous rapporte ce trait bien caractéristique, ajoute qu'il parut, certes, fort aimable et galant, mais qu'il n'étonna point.

La question d'argent n'existait pas pour toute cette société aristocratique, frivole et raffinée, qui tenait table ouverte et pour qui la vie de salon était le fond même, le seul intérêt et la fin dernière de l'existence.

Les intrigues amoureuses, les liaisons dangereuses, les amitiés passionnées faisaient le sel et le charme de cette vie de salon. Elles alimentaient la conversation, entre deux discussions philosophiques sur *Le Contrat Social* et sur la tolérance. Nul ne se fût avisé certes, « d'insulter jamais une femme qui tombe ! » Bien au contraire, ces chutes galantes étaient jugées avec la plus extrême indulgence... une indulgence, qui ne

peut, j'imagine, ni surprendre beaucoup, ni scandaliser notre époque.

Ah ! certes, Marie-Antoinette n'avait point été habituée à cela à la Cour de Vienne ! Les lettres sévères de l'impératrice venaient de temps en temps lui prêcher la morale rigide et lui rappeler les principes dans lesquels elle avait été élevée. Mais elle avait seize ans, elle aimait le plaisir et le jeu, elle aimait la danse et le monde, et ne détestait pas non plus, faute d'un mari qui le fût réellement, de se sentir admirée, adulée, entourée par d'aimables jeunes gens, spirituels et gais qui savaient lui dire galamment de si jolies choses ! Quel mal y avait-il à s'amuser du moment qu'elle restait honnête ? Et comment n'eût-elle pas été grisée par sa popularité même ?

Quatre années se passèrent ainsi...

Certes elles avaient été marquées, au point de vue politique, par de profonds bouleversements. Mais Marie-Antoinette ne s'intéressait pas encore à la politique. Les femmes s'y intéressent surtout par les amitiés qu'elles y ont. La dauphine, toute au règne du plaisir galant, ne suivait que d'un œil assez distrait des mesures qui ne touchaient pas ses amis.

Le crédit de la du Barry était devenu plus fort que jamais et elle avait fini par l'emporter sur le parti Choiseul. Six mois après le mariage qui couronnait son œuvre, le duc de Choiseul avait dû rendre au roi son portefeuille de premier ministre. Louis XV l'avait exilé dans sa terre de Chanteloup et l'avait remplacé par le duc d'Aiguillon.

Le chancelier Maupeou avait renvoyé les parlements rebelles à l'autorité du roi, pour les remplacer par une magis-

trature plus souple. Ce petit coup d'Etat ne s'était pas fait sans soulever une assez vive émotion dans le pays où, malgré leur esprit rétrograde, les parlements étaient populaires du fait qu'il refusaient d'augmenter les impôts et frondaient l'autorité royale.

Mais la main de Louis XV était ferme, lourde même à l'occasion ; il tenait solidement les rênes ; on le savait prêt à une répression énergique et, malgré le sourd mécontentement provoqué par toutes ces mesures, nul ne tenta de troubler l'ordre.

Cependant, le roi vieillissait. Les médecins lui conseillaient de se ménager. Mais il ne se décidait point pourtant à se séparer de la du Barry. Il avait été fort impressionné, cependant, par un sermon de carême de 1774 sur cette parole du prophète : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite. » L'allusion était claire et ne manquait pas de courage de la part du prédicateur. Elle devait être, d'ailleurs, étonnamment prophétique.

Vers la fin d'avril, en effet, Louis XV se sentit particulièrement las et mal à l'aise. Il était éccœuré, sans appétit et ne put rien manger, le 26 avril, à Trianon où il se trouvait avec Mme du Barry. Le 27 avril, il devait chasser à courre. Il se sentit si fatigué qu'il décida de suivre en voiture, contre son habitude. Il s'y plaignit d'avoir froid, rentra se coucher et constata qu'il avait de la fièvre. Le lendemain, la fièvre avait augmenté. Il demanda son chirurgien La Martinière, le seul qui lui inspirât confiance parce qu'il lui parlait avec quelque rudesse. La Martinière l'examina, jugea que ce n'était



MARIE-ANTOINETTE, ACCOMPAGNÉE DES DAMES DE LA COUR, REÇOIT UNE REQUÊTE ET PROMET JUSTICE.
Dessin de Desfossés, 1773.

point une simple indisposition et dit au roi avec autorité :

— Sire ! c'est à Versailles qu'il faut être malade.

Et, séance tenante, il lui fit mettre sa robe de chambre, un manteau par-dessus et le fit monter en voiture. Louis XV qui grelottait de fièvre commanda au cocher d'aller « à toutes jambes ». En trois minutes, il arrivait à Versailles et, tandis qu'on préparait son lit, il s'asseyait un instant dans l'appartement de M^{me} Adélaïde. Il était très rouge et se plaignait d'un fort mal de tête.

Il se coucha tout de suite. On lui mit des mouches aux tempes et on lui fit prendre de l'opium. Il était très agité, parlait fort et d'une voix rauque et envoya chercher M^{me} du Barry.

Dans la nuit, en s'approchant pour lui donner à boire, le médecin remarqua des rougeurs.

— Apportez donc la lampe, dit-il, le roi ne voit pas son verre.

A la lumière, il constata que c'était une éruption de petite vérole. On n'en dit rien à Louis XV qui, croyant l'avoir déjà eue à dix-huit ans, était loin de soupçonner la nature de sa maladie. Mais la nouvelle s'en répandit aussitôt dans tout le palais et bientôt toute la Cour fut en rumeur. La petite vérole, à l'âge du roi et sur un organisme aussi surmené que le sien, était un mal très grave et d'un pronostic sombre.

Tout le clan du Barry, le duc d'Aiguillon le premier, était mortellement inquiet et venait, sans cesse, aux nouvelles. Deux saignées consécutives ne firent pas baisser la fièvre, mais elles affaiblirent sensiblement le malade. On discutait si on ferait une troisième saignée. Mais Louis XV avait pour

principe qu'on ne doit pas affronter une troisième saignée sans avoir mis sa conscience en règle avec la religion. C'était justement là ce que le clan du Barry voulait éviter à tout prix. La favorite s'était installée au chevet du royal malade et lui essuyait de temps en temps le front. En réalité, craignant beaucoup la contagion, elle eût bien préféré être ailleurs. Mais son clan ne le lui avait pas permis : elle était là, si l'on peut dire, de garde, en service commandé ! Elle veillait moins sur le roi, que sur le maintien des faveurs et prébendes que son clan en avait obtenues.

Les trois filles de Louis XV étaient là aussi, bravant avec un méritoire courage, par piété filiale, les risques de la maladie. Et ce tête-à-tête forcé de la maîtresse et des trois filles qui ne s'adressaient jamais la parole avait quelque chose à la fois de comique et de poignant. Chacun suivait, avec des sentiments divers, les progrès de l'éruption. En voyant ses mains couvertes de pustules, Louis XV s'étonnait.

— Si je ne savais, disait-il, l'avoir déjà eue, je croirais que j'ai présentement la petite vérole.

Mesdames, inquiètes des progrès du mal, auraient voulu que leur père reçût l'archevêque de Paris. Mais les médecins, acquis au clan du Barry, disaient que la frayeur d'une confession tuerait le roi comme d'un coup de pistolet.

— Du moins, répliquaient Mesdames, l'archevêque pourrait venir faire une simple visite au roi, pour ramener peu à peu son esprit à la religion.

Et elles rappelaient que leur père répétait souvent qu'il suffisait de se réconcilier avec Dieu avant de mourir, puisqu'un bon *peccavi* couvre tout !

L'archevêque de Paris était lui-même mourant de la gravelle. A la demande de Mesdames, il fit un effort pour se lever et rendre visite au roi. Mais les médecins le laissèrent attendre indéfiniment dans l'antichambre où il se rencontra inopinément avec M^{me} du Barry, qui s'évanouit à sa vue. Furieux, il s'en retourna sans avoir été reçu.

Pendant le roi commençait à prendre conscience de son état. Le 3 mai, regardant attentivement ses boutons, il s'écria soudain :

— Mais c'est la petite vérole !

Le mutisme des médecins et le coup d'œil qu'ils échangèrent le confirmèrent aussitôt dans cette opinion.

Dans la nuit, le roi se décida soudain et dit à M^{me} du Barry :

— Il ne faut pas recommencer le scandale de Metz. Je me dois à Dieu et à mon peuple. Ainsi il faut que vous vous retiriez. Dites à M. d'Aiguillon de venir me parler demain à dix heures.

Ce fut la consternation dans le clan du Barry. La favorite partit pour Rueil avec M^{me} d'Aiguillon dans la journée. Le lendemain, le roi demandait son confesseur, recevait les sacrements et témoignait de sentiments de repentir édifiants. Sa fin fut lucide et courageuse. Sa figure, grossie de croûtes, enflée, déformée, d'une teinte cuivrée, avait l'aspect impressionnant d'un masque de bronze. Lorsqu'il fut à toute extrémité, les médecins ne s'opposèrent plus à ce qu'on fit venir les frères Sutton, célèbres inoculateurs anglais. Mais ceux-ci déclarèrent qu'il était trop tard pour tenter rien d'utile et qu'au surplus les médecins du roi l'avaient tué inmanquablement le jour où ils l'avaient saigné deux fois.

Cependant, le dauphin et la dauphine, à qui l'on avait, dès le premier jour, interdit la chambre du roi par crainte de la contagion, attendaient, dans la retraite et le recueillement, l'issue de la maladie. Lorsqu'il fut certain que Louis XV était perdu, on décida que le dauphin, avec toute sa maison, quitterait Versailles pour Choisy-le-Roi, aussitôt après la mort, afin de ne pas rester dans un air empoisonné par le mal.

Tout fut préparé pour ce départ rapide, on tint même les chevaux harnachés et, afin de ne pas perdre une minute, il fut convenu d'un signal que les postillons pourraient voir de l'écurie. Une bougie allumée en permanence derrière une fenêtre serait soufflée au moment où Louis XV rendrait le dernier soupir.

C'est le 10 mai 1774, à trois heures un quart, que le roi expira et que la bougie fut éteinte.

Presque aussitôt, l'huissier vint à l'œil-de-bœuf, annonça : « Le roi est mort » et ouvrit les portes à deux battants.

Alors, dit un témoin oculaire, chacun s'empressa de fuir la contagion qu'aucun intérêt ne commandait plus de braver ! Un bruit semblable à celui du tonnerre surprit dans le salon où ils attendaient des nouvelles le dauphin et la dauphine. C'était le flot précipité des courtisans qui accouraient vers les nouveaux maîtres de la France. Chacun voulait être le premier à saluer le roi Louis XVI.

Celui-ci semblait plus ému et troublé que satisfait de la tâche magnifique mais redoutable qui lui était ainsi brusquement dévolue. On prétend qu'il tomba à genoux avec Marie-Antoinette et qu'on les entendit murmurer :

— Mon Dieu, protégez-nous ! nous régnons trop jeunes !

Ils n'avaient pas vingt ans !

Pourtant lorsqu'on vint lui demander des ordres, c'est d'un air assuré que Louis XVI donna ses premières instructions.

— Que chacun reste à son poste, dit-il, tout continue. Je verrai les ministres dans neuf jours.

C'était le délai de prudence fixé par les médecins pour être assuré que les ministres n'apporteraient pas à Louis XVI le germe de la maladie qu'ils avaient pu prendre au chevet du défunt roi. Quelques instants plus tard, seize carrosses, attelés à huit chevaux chacun, filaient à grande allure sur la route de Choisy. Ils emmenaient le roi, la reine, le comte de Provence, le comte d'Artois et toute leur suite. Des cris frénétiques de « Vive le roi ! » saluaient partout Louis XVI au passage.

Le nouveau règne commençait dans l'enthousiasme. La France entière était soulevée par une grande espérance, par une immense allégresse. On avait hâte d'enterrer le défunt, d'oublier le passé, de respirer l'air pur d'un règne enfin vertueux qui semblait s'annoncer comme un nouvel âge d'or. Le roi n'avait-il pas consacré sa première pensée au soulagement de l'infortune ? A peine proclamé, il avait écrit au Contrôleur Général :

« Je vous prie de faire distribuer deux cent mille livres aux pauvres des paroisses de Paris pour prier pour le roi. Si vous trouvez que ce soit trop cher, vu les besoins de l'Etat, vous les retiendrez sur ma pension et sur celle de M^{me} la dauphine. »

Ainsi, en quelques lignes, il trouvait le moyen d'unir la piété à la générosité et l'amour du bien public au plus méri-

toire esprit de sacrifice. Tout Paris, transporté et attendri de ce beau geste, célébrait à l'envi ces vertus, dignes du souvenir de Henri IV, et chantait les louanges d'un roi si paternel. Par contre, la verve mordante des Parisiens s'exerçait au détriment du défunt et l'on s'amusait à lui composer des épitaphes !

Les uns composaient celle-ci :

Ci-git ce pauvre roi.
Il fut bon, dit-on, mais à quoi ?

D'autres préféraient celle-là :

Ci-git Louis dit le quinzième
Et des bien-aimés le deuxième ;
Dieu nous préserve du troisième !

D'autres enfin trouvaient cette dernière la plus mordante en son laconisme :

Ci-git Louis par la grâce de Dieu !

Quant au jeune roi, on lui trouvait toutes les qualités et d'abord une touchante bonne volonté, un désir de bien faire, vraiment plein de promesses.

Le duc de Croy qui le vit à ce moment écrit :

« Je trouvai au roi cette mémoire étonnante de son grand-père et parlant fort juste, en homme instruit plus qu'on ne croyait. Il travaillait beaucoup et tant qu'on voulait. Il marquait de la bonne volonté et pouvait, s'il tombait bien, gouverner au mieux. »

Malheureusement, il y avait pour Louis XVI un écueil et

une difficulté que le duc de Croy lui-même fut le premier à voir et à signaler : c'était son nombreux entourage. Louis XV avait, sur son petit-fils, l'immense supériorité d'être le seul maître et de ne faire jamais que ce qu'il voulait. Tandis que Louis XVI, d'un caractère faible, facilement influençable, toujours hésitant, devait par surcroît, chercher à contenter tout le monde.

Or il avait près de lui trois tantes, trois princesses, sa femme et ses deux belles-sœurs, et deux sœurs, en tout *huit femmes* avec qui s'entendre, sans compter leurs suites et leurs amies, et sans parler de ses frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, qui ne se privaient point de le critiquer et de lui compliquer sa tâche, mais ne faisaient rien pour lui venir en aide.

Les premiers actes de son règne furent cependant des plus heureux et semblèrent confirmer d'abord toutes les espérances qu'on avait mises en lui.

Il s'agissait d'abord de nettoyer la Cour de tout le clan de M^{me} du Barry. La favorite fut envoyée à Pont-aux-Dames. Le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray, le chancelier de Maupeou furent priés de rendre leurs portefeuilles. On s'imaginait que Louis XVI allait rappeler Choiseul et, déjà, celui-ci, quittant sa terre de Chanteloup, s'était empressé de revenir à Paris. Mais le roi avait contre lui des préventions. Il lui reprochait d'avoir expulsé les Jésuites et le soupçonnait de gestion indélicate.

— Choiseul veut dire mangeries, répétait-il ; qu'on ne m'en parle pas !

Et lorsqu'il apprit sa présence à Paris, il s'étonna :

— Que n'est-il à Chanteloup, s'écria-t-il ; quand on a le bonheur d'avoir une terre, c'est la saison d'y être !

Choiseul, dépité, reprit le lendemain le chemin de Chanteloup.

Mais qui choisir comme premier ministre ? Qui appeler ? Louis XVI hésitait. Il voulut consulter deux hommes d'âge et d'expérience, MM. de Machault et de Maurepas, anciens ministres de Louis XV.

M. de Maurepas répondit le premier à l'appel. Louis XVI se proposait de conférer seulement avec lui, de connaître simplement ses idées. Mais en vieux diplomate, Maurepas sut lui forcer la main.

— Votre Majesté, lui dit-il, feignant de se méprendre, me fait donc premier ministre ?

— Non, répondit le timide Louis XVI, ce n'était pas là mon intention !

— J'entends, reprit Maurepas, Votre Majesté veut que je lui apprenne à s'en passer ?

Et c'est par ce coup d'audace et cet esprit d'à-propos qu'il escamota la place.

Mais le choix qui fut le mieux accueilli par l'opinion fut celui de Turgot, ami des philosophes, esprit audacieux et novateur, dont on attendait d'utiles réformes en matière d'impôts et de finances. Enfin, lorsque Louis XVI prit le parti de rappeler les parlements exilés par Maupeou, la popularité du roi dépassa tout ce qu'on pouvait imaginer.

« Jamais commencement de règne n'excita des témoignages d'amour plus unanimes. Tous les cœurs étaient remplis d'un enthousiasme sans exemple », dit M^{me} Campan.

« Je vois tout couleur de rose », écrit d'Alembert.

Quant à M^{me} du Deffand, elle est plus lyrique encore :

« Voilà donc, écrit-elle, notre gouvernement rempli par les philosophes. C'est le règne de la vertu, du désintéressement, de l'amour du bien public et de la liberté ! »

Pourtant, elle garde une pointe de scepticisme, car elle ajoute :

« Ce temps-ci est bien curieux ; on pourrait parier, presque sur tout, le pour et le contre. »

N'est-ce pas là une remarque bien caractéristique du sentiment d'instabilité qui s'imposait aux esprits de ce temps.

Quant à Marie-Antoinette, charmante et ravie d'être reine, elle ne pensait qu'à s'amuser.

« Elle est occupée de bals, de coiffures, de plumes », dit M^{me} du Deffand.

La mode assez singulière, — mais à quelles singularités la mode ne nous a-t-elle pas habitués, — était, en effet, aux gigantesques coiffures de plumes, si hautes que beaucoup de femmes étaient obligées de se mettre à genoux dans leurs voitures pour n'en pas déranger l'harmonieux édifice. Certaines de ces coiffures monumentales atteignaient près de quatre-vingts centimètres de hauteur. En outre, l'élégance raffinée voulait qu'elles fussent allégoriques. C'est ainsi que la duchesse de Lauzun porte une coiffure où l'on voit un cyprès, un crêpe, une gerbe de blé et des fruits sortant d'une corne d'abondance ! Cet ensemble veut dire, vous l'avez compris : « En pleurant le feu roi, on espère beaucoup du nouveau ! » Une tabatière en chagrin, avec le portrait de

Marie-Antoinette en miniature, dans le milieu signifie : « La consolation dans le chagrin ! »

La Cour, à ce moment, se trouvait à la Muette, et, tous les matins, Marie-Antoinette se promenait au bois, à cheval, avec la charmante princesse de Lamballe. On n'entendait, dit le duc de Croy, que battements de mains et cris d'allégresse sur son passage. Un matin, au cours de sa promenade, elle rencontra le roi, qui, à pied, sans garde, au milieu de son peuple, prenait un peu d'exercice de son côté. Elle sauta de cheval, courut à lui et, gentiment, ils s'embrassèrent. Alors, raconte le témoin de cette scène, « la foule applaudit et bientôt tout le bois retentit d'acclamations ».



LA COIFFURE A L'ÉCHELLE.
D'après une estampe du temps.

La reine était alors dans tout l'éclat de sa beauté.

« Elle était, écrit Burke, ainsi que l'étoile du matin, brillante de santé, de bonheur et de gloire. »

Walpole, plus enthousiaste encore, s'écrie :

« On ne pouvait avoir d'yeux que pour la reine. Les Hébé,

les Flore, les Hélène et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. »

Même Marie-Thérèse, la vieille impératrice grondeuse mais maternelle, subit, elle aussi, l'effet de l'enthousiasme général. Elle écrit à Mercy, le fidèle confident de toutes ses pensées :

« Tout l'univers est en extase : il y a de quoi : un roi de vingt ans, une reine de dix-neuf ans. Toutes leurs actions sont comblées d'humanité, générosité, prudence et grand jugement. Qu'il est doux de rendre les peuples heureux ! Que j'aime, en cet instant, les Français ! Que de ressources dans une nation qui sent si vivement ! Il n'y a qu'à leur souhaiter la constance et moins de légèreté : en rectifiant leurs mœurs, cela changera aussi ! »

Ce touchant enthousiasme pour la France, Joseph II l'éprouvera aussi lorsque à l'Opéra, toute la salle, levée et tournée vers Marie-Antoinette, reprendra en chœur le refrain d'Iphigénie en Aulide :

Chantons, célébrons notre reine !

Joseph II, les larmes aux yeux, ému jusqu'au fond du cœur par la vibrante spontanéité d'un tel amour, s'écriera lui aussi :

— Quelle charmante nation !

Hélas ! en France, il est plus facile de réussir que de durer. Louis XVI et Marie-Antoinette devaient en faire, par la suite, la trop cruelle expérience.

Mais qui donc eût pu l'imaginer, alors que le roi et le peuple étaient tout à la joie, aux illusions généreuses de ce début de règne qui semblait si plein de promesses, comme une aurore

radieuse dans un ciel sans nuage semble présager un beau jour ? Qui eût pu prévoir le déchainement atroce de la calomnie salissant le trône ; et le revirement déconcertant de la popularité sans exemple, dont les magnifiques journées du sacre de Reims marquèrent vraiment le point culminant et furent en quelque sorte l'apothéose.

En son rite suranné et symbolique, c'était toujours une admirable cérémonie que celle du couronnement d'un roi de France dans la vieille et incomparable cathédrale de Reims. Mais le sacre de Louis XVI empruntait aux circonstances, à l'atmosphère d'amour et d'enthousiasme sans précédent où il fut célébré, un éclat particulièrement émouvant. Ce fut vraiment l'*union sacrée* devant Dieu, du roi, père de la nation, et de son peuple bien-aimé, dans un élan de confiance réciproque.

Les nombreuses relations que nous en avons, qu'elles soient tirées du *Journal du Sacre*, des gazettes du temps ou des notes personnelles, évidemment sincères, de témoins comme Marmontel et le duc de Croy, sont unanimes sur ce point.

C'est au 11 juin 1775, dimanche de la Trinité, qu'avait été fixé le jour du Sacre.

Tout avait été depuis longtemps préparé. Entre Versailles et Reims, on avait reconstruit les ponts vétustes, refait les routes que les dernières corvées de paysans — car Turgot venait d'abolir la corvée — avaient sablées comme les allées d'un parc.

La Cour avait fait le voyage en deux étapes. Le roi avait couché, le premier soir, à Fismes. Des arcs de triomphe, des

guirlandes de fleurs avaient décoré les villes sur son passage, et Reims était magnifiquement parée. Une allée couverte de tentures reliait le palais archiépiscopal, où couchait le roi, à la cathédrale.

La cérémonie du sacre commençait à six heures. Nos pères étaient plus matinaux que nous, car, dès quatre heures du matin, toute la nef était pleine, toutes les dames en grande toilette installées à leurs places. Une tribune avait été dressée pour permettre à Marie-Antoinette et aux princesses de mieux voir sans être mêlées à la foule. Dans la nef étaient placés, dans l'ordre, les princes du sang, les ducs, les maréchaux de France, les pairs ecclésiastiques, le clergé, la robe.

A six heures trente, entrée solennelle, couronne en tête, dans leur plus magnifique costume de cérémonie, des six princes représentant les trois plus anciens duchés et les trois plus anciens comtés du royaume. A sept heures, les deux évêques de Laon et de Beauvais sont délégués pour aller chercher le roi.

Suivant le cérémonial traditionnel, le roi attend, couché, tout habillé, en veste longue de dentelle d'argent, dans le lit de Louis XIII. Il est censé dormir. Les deux évêques frappent à la porte. De l'intérieur, le duc de Bouillon, grand chambellan répond :

— Qui demandez-vous ?

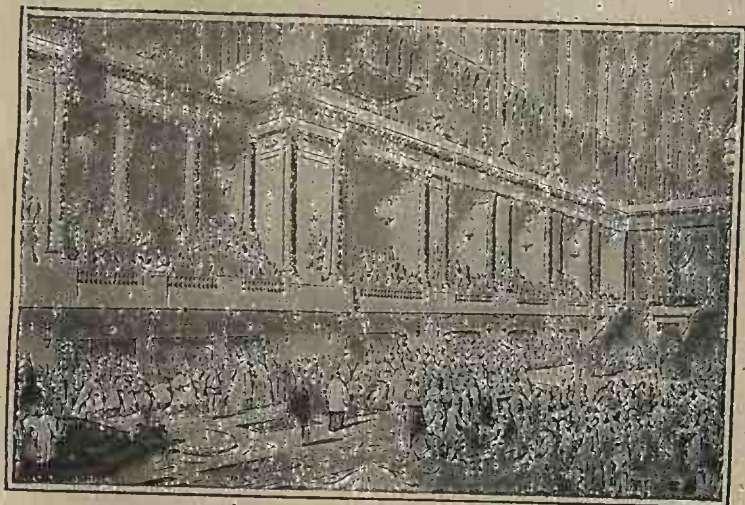
— Le roi, disent les deux évêques.

Le roi dort, réplique le chambellan.

— Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous a donné pour roi, reprennent les deux évêques.

On ouvre alors et les deux évêques bénissent le roi ; puis, c'est l'entrée solennelle dans la cathédrale.

Tandis que les cloches carillonnent, l'archevêque, le clergé viennent en tête du cortège royal, suivis de cent Suisses avec



LE SACRÉ DE LOUIS XVI A REIMS.

Dessin de Moreau le Jeune.

hautbois, tambours, trompettes, flûtes et fifres, des trois ducs de Bouillon, de Duras et de Liancourt, de neuf comtes, couronne en tête, vêtus du grand manteau d'hermine sur une longue veste d'or, puis le roi, qui marche entre les deux évêques délégués, les capitaines des gardes, en veste et manteau de réseau d'or, enfin toute la suite en manteau de satin blanc.

C'est un magnifique coup d'œil que ce défilé de costumes d'or, d'argent, de dentelle, de velours, de soie, où dominant le noir, le blanc, le violet, avec quelques notes de pourpre et de rouge qui rehaussent le tout.

Sa Majesté se place sur un fauteuil sous le grand dais élevé au milieu du sanctuaire.

Le vénérable archevêque de Reims, le cardinal de la Roche-Aymon, beau vieillard de plus de quatre-vingts ans, a tenu à officier en personne malgré son grand âge. Après un *Veni Creator*, le grand prieur de l'abbaye de Saint-Rémy se présente à l'entrée de la cathédrale, portant la sainte ampoule.

Cette sainte ampoule a une origine miraculeuse. Elle fut apportée, dit-on, par une colombe descendue du ciel pour le sacre de Clovis. C'est le prieur de Saint-Remy qui en a depuis lors, traditionnellement, la garde. Elle ne quitte l'abbaye que pour le sacre des rois de France. Le grand prieur l'apporte, monté sur un cheval, blanc comme la colombe miraculeuse, marchant sous un dais tenu par les quatre barons de la sainte ampoule : MM. de La Rochefoucauld, de Talleyrand, de Rochechouart et de La Roche-Aymon.

L'archevêque s'approche alors du roi et lui demande sûreté et protection pour l'Eglise, que le roi promet. Puis, les deux évêques de Laon et de Beauvais lui présentent la formule du serment royal qu'il prête à haute voix. Il s'engage « à empêcher les iniquités, à faire observer la justice, à vivre et à mourir dans la religion, à maintenir l'ordre dans le royaume ».

Le roi se prosterne alors sur un long tapis de velours violet,

la face contre terre. L'archevêque est prosterné à ses côtés tandis que les évêques disent les litanies.

La consécration a lieu ensuite avec l'huile sanctifiée de la sainte ampoule. L'archevêque fait six onctions au roi en disant :

— Je vous sacre roi avec cette huile sainte au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Sur l'autel se trouvent préparés la couronne d'or, de pierres fines et de diamants, et le sceptre d'or de Charlemagne, la main de justice et le manteau royal. On remet le sceptre au roi en lui disant :

— Recevez ce sceptre, marque de la puissance royale, sceptre de droiture et règle de vertu, pour bien conduire vous-même l'Eglise et le peuple, pour vous défendre des méchants, corriger les pervers et afin que vous passiez d'un royaume temporel à un royaume éternel.

Les cinq ducs du royaume et les cinq pairs ecclésiastiques s'approchent enfin pour le couronnement. L'archevêque place la couronne de Charlemagne au-dessus de la tête du roi, tandis que les ducs et des pairs y portent la main en symbole d'assistance, obéissance et fidélité.

Lorsque le roi a mis sur ses épaules le grand manteau, bleu doublé d'hermine et semé de fleurs de lis d'or, il est mené, couronne en tête, tenant le sceptre dans sa main droite, la main de justice dans sa gauche, jusqu'au trône élevé où il prend place et d'où il est vu de partout.

C'est la cérémonie de l'intronisation. On ouvre alors toutes grandes les portes de la cathédrale, afin que tout le peuple puisse contempler le roi que Dieu lui a donné. La foule se

précipite à l'intérieur en acclamant le roi, cependant que les cloches carillonnent à toute volée, que les trompettes jouent, que des salves de mousqueterie sont tirées en signe de joie, qu'on lâche des milliers de petits oiseaux dans la nef de la cathédrale et que le peuple resté devant la porte, à qui l'on jette à poignées des médailles du sacre, mêle ses vivats et ses applaudissements à l'allégresse générale.

A ce moment émouvant entre tous, Marie-Antoinette, bouleversée, ne put retenir ses larmes. Elle cacha sa tête dans ses mains pour pleurer plus à l'aise, mais c'étaient des pleurs de joie, et elle devait se souvenir toujours des jours de Reims comme des plus heureux de sa vie. L'émotion de la reine ne passa pas inaperçue. Tous les yeux se tournèrent vers elle et le peuple redoubla ses acclamations en son honneur, témoignant ainsi qu'il réunissait dans le même sentiment d'attachement et de fidélité, Louis XVI et Marie-Antoinette.

Marmontel écrit qu'à ce moment l'émotion était générale et que l'envoyé de Tripoli lui-même ne pouvait retenir ses larmes devant un tel spectacle.

Après la cérémonie, le roi se promena, très démocratiquement, au milieu de son peuple, recommandant aux gardes qui assuraient l'ordre de ne point malmener la foule.

— Je ne veux rien, disait-il, qui empêche le peuple et moi de nous voir.

Il est enfin, parmi les cérémonies du sacre, une scène singulièrement pittoresque que nous décrivent les récits du temps. C'est celle de la guérison ou de la tentative de guérison des écrouelles par le roi. Une croyance perpétuée depuis

saint Louis voulait que les rois de France eussent le pouvoir quasi miraculeux de guérir, en les touchant, les écrouelles et même les cancers. Aussi la tradition s'était-elle constam-



LOUIS XVI EN COSTUME DU SACRE.
Par Callot. (Musée d'Orléans.)

ment maintenue en vigueur, qu'au cours des fêtes du sacre, le roi consacra une journée à toucher, pour essayer de les guérir, toutes les plaies physiques lamentables des malades de son royaume.

C'était une tâche rebutante et méritoire.

Deux mille quatre cents écrouelleux et cancéreux s'étaient alignés des deux côtés d'une longue allée d'arbres, traversant le parc à droite de l'église.

« A cause de la chaleur, dit le duc de Croy qui y assistait, cela puait et était d'une infection très marquée, de sorte qu'il fallait bon courage et force au roi pour cette cérémonie, que je n'aurais pas crue, avant de l'avoir vue, si rude et si répugnante. »

Cependant, Louis XVI, sans se laisser rebuter par l'odeur ni l'aspect de ces plaies affreuses, touchait paternellement chaque malade au front, aux deux joues et au menton, en esquissant le signe de croix, et disait chaque fois :

— Dieu te guérisse, le roi te touche.

Un médecin l'assistait, portant un vase de vinaigre où le roi trempait sa main avant de passer au malade suivant. Derrière lui, venaient les maréchaux de France et les grands officiers de la couronne.

Arrivé enfin au terme de sa pénible mission, Louis XVI se lava les mains au vinaigre d'abord, puis à l'eau pure et enfin à l'alcool de fleurs d'oranger, ce qui prouve qu'avant de connaître les microbes, on prenait déjà, empiriquement, des soins d'antisepsie à peu près suffisants pour les éviter.

Le roi et la reine quittèrent Reims le 15 juin dans l'après-midi, follement acclamés partout sur leur passage. Chacun pensait voir renaître, avec le règne de ces nouveaux souverains si populaires, les plus beaux jours de la monarchie. Mais ce rêve de tout un peuple, par l'excès même de ses espérances, était gros de déceptions prochaines.

Cet enthousiasme trop grand était dangereux en lui-même parce qu'il était gonflé d'illusions et fait, pour partie, de cet esprit de révolte contre les devoirs ennuyeux, qui caractérisait cette époque à la fois optimiste et frivole. On voulait secouer toute contrainte, supprimer toute étiquette, abolir toute rigueur pour ne plus rien devoir qu'à la bonté de la nature humaine et au règne de la philosophie. On croyait que tout serait facile au lendemain du jour où cessait de peser le joug sévère et détesté des dernières années de Louis XV.

Un jeune roi, bon, paternel, généreux, charitable, vertueux, un roi qui s'empressait de rappeler les parlements adversaires des impôts, un roi qui s'entourait de ministres amis des philosophes, comme Malesherbes et Turgot, qui ne se montrait point hostile aux idées nouvelles de tolérance, de liberté, d'égalité, d'humanité — cette phraséologie philosophique était alors sur toutes les lèvres — ce roi-là devait nécessairement amener le bonheur pour tous et faire régner pour son peuple, comme l'écrivait un poète, « un nouvel âge d'or » !

Malheureusement, par une singulière ironie de la destinée, les âges d'or qui reposent sur de telles illusions deviennent vite ceux où l'or manque le plus ! On se réveille bientôt de son rêve doré au milieu d'une angoissante crise financière et la nécessité impérieuse de trouver de l'argent, beaucoup d'argent, ne tarde pas à rendre odieux le gouvernement qui avait été d'abord le plus populaire.

Ce fut, en raccourci, l'histoire de ce pauvre Louis XVI. Mais cette histoire ne lui est pas absolument particulière. Elle est éternelle comme les illusions humaines. Elle peut

donc être de tous les temps et se renouveler sous toutes les formes de gouvernement.

Si nous ne voulons pas risquer d'en connaître à notre tour les cruelles déceptions, gardons-nous prudemment de croire à l'avènement d'un nouvel âge d'or !

L'AGONIE DU RÉGIME

I. — LES JOURNÉES DU 5 ET 6 OCTOBRE A VERSAILLES

Les journées du 5 et 6 octobre 1789 sont tragiques et douloureuses. Elles sont le prélude des excès sanglants de la Révolution.

L'irrésistible mouvement populaire qui a porté l'émeute jusqu'à Versailles a sonné le glas de la monarchie des Bourbons.

Loin de la capitale, dans le magnifique château construit par le grand roi, la Cour n'entendait pas les sourds grondements de colère et de haine, et se croyait à l'abri des troubles et des agitations qui pouvaient secouer la grande ville.

Mais le vent d'orage qui soufflait sur Paris, au début d'octobre 1789, allait tout renverser et briser les grilles du château qui, depuis plus d'un siècle, était la demeure des rois de France.

Les institutions qui avaient fait la force et la grandeur de la France allaient être balayées par la tourmente.

C'est à Versailles que se joue un des épisodes les plus importants du drame révolutionnaire. La personne du roi,

jusque-là inviolable et respectée, va recevoir une première et grave atteinte.

Allons ensemble dans le château royal que la générosité d'un Américain, ami de la France, a sauvé de la ruine...

Versailles est le prisme de la monarchie absolue, où « celui qui n'attendait pas » laissa pour toujours les feux de son soleil.

Ainsi en a décidé l'opinion, après le poète des *Marches de Marbre Rose*.

Des événements décisifs de notre histoire ont reçu dans la galerie des Glaces d'inoubliables sanctions. Devant les parterres d'eau et les masses d'arbres, les personnages les plus illustres ont tenté de transformer la physionomie du monde. L'avenir dira s'ils ont réussi. Mais ils n'ont pu chasser un fantôme. Le château de Versailles demeurera la demeure du grand roi et le temple de la monarchie absolue.

Né d'un caprice et d'une peur, — la peur de la mort, évoquée à Saint-Germain-en-Laye par la vue lointaine des caveaux de Saint-Denis, ou la peur de la capitale soulevée par la Fronde, dont le jeune roi avait gardé un cruel souvenir, — le château fut construit par un monarque qui avait l'instinct de la grandeur, le goût du faste et le don du magnifique.

Pour comprendre les heures tragiques du 5 et du 6 octobre 1789, rappelons-nous les événements lointains qui ont précédé et déterminé l'agonie de la monarchie française.

L'orage n'éclate jamais dans un ciel sans nuage.

L'émeute est produite par une succession d'événements qui la préparent et la déchainent.

Le palais de Versailles, encombré de courtisans et de valets, avait vu passer, sous Louis XIV, la reine si souvent trompée et le cortège ininterrompu des maîtresses du grand roi, souvent escortées de leurs bâtards légitimés et transformés en princes du sang : la douce et tendre Louise de la Vallière, la jolie boiteuse ; l'altière et redoutable Athénaïs de Montespan, complice de la Voisin ; la terrible et douceuse M^{me} Scarron, devenue marquise de Maintenon, la femme morganatique, la « vieille guenippe », comme l'appelait la féroce Palatine.

Le duc de Saint-Simon, tapi dans sa mansarde de domestique, déversant son fiel dans son écritoire, y trempait chaque soir sa plume, comme dans le vitriol, pour peindre dans ses immortels mémoires, les travers, les ridicules et les vices de la Cour de Versailles. C'était un courtisan de génie qui se soulageait de sa servitude en notant pour la postérité les défauts de ses maîtres.

Les scandales avaient grandi sous la Régence. Au Palais-Royal, Philippe d'Orléans, ses roués et ses maîtresses, avaient moins de grandeur et moins de retenue que Louis XIV dans son Versailles.

Louis XV avait ajouté quelques pages dangereuses au grand-livre de la monarchie. Le passif s'était alourdi, l'actif avait diminué.

Enfin Louis XVI avait récolté le mauvais grain semé par ses prédécesseurs... L'innocent allait payer les fautes de ses ancêtres. L'honnête homme, aux intentions pures et droites, allait être frappé par l'aveugle fureur populaire, au moment même où il s'efforçait de donner aux aspirations de ses sujets de légitimes satisfactions.

Beaucoup de nos contemporains éprouvent quelque difficulté à se souvenir que Louis XVI vécut, lui aussi, dans le palais de Versailles, au milieu d'une cour brillante ; qu'à la fin d'une après-midi d'octobre, où il avait poursuivi un cerf dans les bois voisins, il fut lui-même traqué dans ce château par la Révolution naissante ; qu'il y passa, le lendemain, des heures tragiques qui annonçaient déjà celles du Temple ; qu'il aperçut, en le quittant, une flaque de sang au bas de l'escalier de marbre.

Tournons-nous vers ce passé douloureux. Par un soir d'automne, c'est tout un régime qui finit. La monarchie absolue meurt au moment où elle n'est déjà plus qu'une ombre.

Un mois avant les événements que nous allons retracer, le fermier général Augeart rencontrait dans le jardin des Tuileries un ami de La Fayette, Dussaulx, membre de la Commune.

— La situation ne se consolidera bien, fit celui-ci, qu'autant que le roi résidera dans ce château... La demeure d'un roi doit être dans sa capitale.

— Vous avez raison, fit Augeart, mais qui a le droit, dans ses Etats, de le forcer à y faire sa résidence ?

— Quand c'est le bien de tous, répondit Dussaulx, il faut bien l'y forcer et on en viendra là.

Ce curieux pressentiment, qui devait se réaliser dans la soirée du 6 octobre d'une façon si saisissante, traduisait un état d'esprit dont il faut rechercher les causes.

La principale, la plus immédiate, c'est la misère. La France, depuis dix ans, subit une disette permanente. Comme la plupart des hivers qui ont laissé un souvenir tragique dans

notre histoire, celui de 1789 a été extrêmement rigoureux. Le même cri douloureux retentit dans tout le pays : « Du pain ! »

La Révolution est en marche, car elle est fille de la misère !

Trois cents émeutes ont précédé cette journée du 14 juillet qui a marqué la première explosion du ressentiment populaire. Les provinces du Nord sont littéralement affamées. Pas un grenier qui ne soit dévasté. Les femmes sont acharnées : elles éventrent les sacs de farine à coups de ciseaux. Jamais le commerce des grains n'a été chose si dangereuse !

Plus aisément que ceux-ci, les pamphlets circulent, excitant la foule. Ecoutez leurs titres : « Quand aurons-nous du pain ? »

Ceux qui ont la chance d'en obtenir, après de longues heures d'attente devant les boulangeries gardées par des fusiliers, le déclarent immangeable. A Sens, « il a un goût



MARIE-ANTOINETTE ET SES ENFANTS EN 1785.
Par M^{me} Vigée-Lebrun. (Musée de Versailles.)

de relent ». Aux environs de Paris, « le seigle à moitié mangé produit plus de son que de farine ».

Pourtant, la récolte a été abondante ! Comment se fait-il que, chaque jour, la miche soit augmentée de trois sous ? Le peuple de Paris a faim, et son imagination, travaillée par cette angoisse, croit qu'un vaste complot est ourdi par les aristocrates, par le clergé, qu'ils arrêtent les convois de grains et qu'ils accaparent les farines...

Bailly, qui passe ses nuits au milieu de son comité de ravitaillement, tandis que La Fayette donne des ordres à ses patrouilles, connaît, lui, la vérité. Il a senti rôder cet homme invisible qui trafique dans les périodes de crises : le spéculateur. Il sait que l'exportation des grains, sévèrement prohibée, se poursuit avec une activité que stimulent les primes accordées à l'importation. Et il n'ignore pas non plus que, par peur de la contre-révolution, des paysans gardent leurs récoltes.

En province, non seulement on pille et on dévaste les greniers, mais on incendie les châteaux. C'est une vraie Jacquerie qui réapparaît. Des bandes armées, profitant du désarroi général, se livrent aux pires déprédations. On a nommé ce mouvement : la *Grand'Peur*.

L'armée déserte : on n'a pas de quoi nourrir les soldats. Les gardes françaises — troupe d'élite — qui ont abandonné leur service au château, se sont fait remarquer, durant les événements de la Bastille, par leur empressement sanguinaire.

En deux mois, deux cent mille passeports sont délivrés. Les nobles émigrent, ruinant tout un commerce qui alimen-

taient leurs plaisirs. L'argent suit la même route et le numéraire se fait rare. Le chômage est général. On vient de créer, à Paris, des ateliers nationaux : les ateliers de charité, pour employer cent vingt mille sans-travail. Les rassemblements n'en sont pas moins fréquents, précédant les émeutes. Bailly avoue qu'il se réjouissait « les jours de pluie ».

La situation financière est lamentable. Le déficit (un déficit qui ferait sourire aujourd'hui) est de cinquante-cinq millions de livres. Les impôts sont oppressifs et arbitraires. Le régime fiscal détruit le pays, provoque le chômage, le marasme des affaires, le mécontentement général.

Parallèlement à l'agitation sociale, l'agitation politique grandit. La presse, livrée aux mains de quelques déclamateurs sans vergogne, l'entretient surnoisement. L'argent aussi. D'où vient-il ? Du duc d'Orléans, qui se venge des mépris de la Cour en faisant des largesses au peuple, qui se voit déjà roi par la faveur populaire, et que nous apercevrons, le 6 octobre, souriant, en redingote, dans la Galerie des Glaces, au moment où la foule déchaînée assiège les appartements de la reine ? D'une puissance voisine, ulcérée de nous avoir vu diminuer son prestige naval et soutenir une de ses colonies dans la conquête de son indépendance ?

Tous les jours, le Palais-Royal, où le duc d'Orléans a des gens, s'agite. Une foule interlope : badauds, curieux, tribuns, prostituées, agents provocateurs, pourvoyeurs de vices, s'arrache les gazettes et les commente.

Silencieusement, les Sociétés secrètes font leur besogne. Elles achèvent de transformer l'opinion.

Les clubs s'organisent. Danton s'installe aux Cordeliers. Le docteur Marat s'établit dans le voisinage. Le pâle et fin Camille Desmoulins harangue la foule. Les idées nouvelles, après avoir fait le tour des salons et de la société bourgeoise, s'insinuent dans la classe des travailleurs.

Du monarque, la souveraineté est en train de passer au peuple. Est-ce à dire qu'un changement de régime soit décidé ? Le propos d'un des plus ardents révolutionnaires : « Le 12 juillet 1789, nous n'étions pas dix républicains », ne semble controuvé ni par les textes, ni par les événements. Les partis eux-mêmes ne savent pas encore exactement où ils vont. C'est un désir et le pressentiment de la liberté qui les mène.

La reine ne paraît mesurer ni la gravité, ni l'imminence du danger. Une sorte de folie obsidionale se développe près d'elle, dans cette capitale où l'on conspire à la faire revenir, et son esprit reste tristement fixé sur la mort récente du petit dauphin. Elle ne voit pas cette vague d'impopularité qui grossit et va déferler sur elle. Près du roi qui tergiverse et qu'au fond, selon le mot profond d'un historien, « son métier ennue », elle assiste aux débuts de la Révolution du même œil dédaigneux dont Anne d'Autriche considérait la Fronde.

« M. Necker, pense-t-elle (M. Necker qu'elle n'aime pas et qu'on a rappelé au pouvoir malgré elle), parviendra à rétablir la situation et ces députés, dont le voisinage trop familier l'irrite, rentreront bientôt dans leurs provinces, comme cela s'est toujours fait. »

Comme elle avait mal compris les tendances de cette Assemblée Nationale ferme et décidée, sinon très intelligente, qui, par une cruelle ironie, siégeait (à l'endroit où s'élève aujourd'hui la caserne de cavalerie) dans la salle des Menus-Plaisirs du roi !

Versailles suivait avec une grande curiosité ses travaux. Ceux-ci mettaient en opposition deux quartiers de la ville, comme deux fractions de l'Assemblée : le quartier Saint-Louis élégant, aristocrate, pour dire le mot, « conservateur », et le « quartier des patriotes », fief jacobin du commerce, de la Halle, des Lecointre et des Loustalot.

Chaque jour, des curieux s'assemblaient en grand nombre, rue Saint-Martin, derrière les grilles dorées de la cour des Menus, pour voir les députés monter ou descendre le grand escalier qui menait au vestibule de la salle des séances, tandis que, dans les tribunes, des habitants du quartier Saint-Louis, assis dans l'ombre, considéraient avec un mépris glacé les représentants de la Nation.

Douze cents hommes sont là, dans cette salle où nous verrons entrer tout à l'heure, au cours d'une journée que nous nous préoccupons de bien situer à sa place, des femmes hurlant pour avoir du pain. Douze cents hommes qui s'agitent et qui parlent... souvent pour ne rien dire. Ce sont des députés... Ne vous étonnez pas du désordre dans lequel ces hommes aux costumes sombres ou chamarrés s'agitent : ils représentent une assemblée française. Et si, sur un projet de gabelle, ils parlent tous ainsi, à voix haute, c'est sans doute, qu'ils veulent exprimer les sentiments de vingt-cinq millions de Français...

L'abbé Maury siège à droite, parmi les plus ardents défenseurs du régime. Il est plaisant et impassible.

— Tiens ! voilà l'abbé Maury, diront un an plus tard, dans une ruelle, trois mauvais drôles qui voudraient l'envoyer siéger dans les assemblées éternelles. Il faut l'envoyer dire la messe à tous les diables !

— En ce cas, vous allez me la servir : voici mes burettes. Et de la soutane sortent deux pistolets...

Son confrère, l'abbé Grégoire, qui siège à gauche, au milieu des Duport et des Barnave, est janséniste et révolutionnaire. Dès à présent, il voterait la mort du roi. Sous la Terreur, en pleine exécution des prêtres, il s'assiera, en grand habit violet, sur les bancs de la Montagne. Tout le parti qui l'entoure est appelé « le côté d'Orléans ». Par dérision on l'appelle aussi le Palais-Royal. Vous y voyez dans l'ombre les pommettes saillantes et verdâtres de Robespierre ; près de lui, des visages tourmentés et, là-bas, à l'extrémité d'un gradin, les yeux fixés sur ceux de sa caste qu'il renie, le visage marqué de stigmates, qu'on jurerait causé par la vivante fusion de son verbe, têtu, massif, remplissant à lui seul ce côté de l'Assemblée, que dis-je ? l'Assemblée tout entière, portant sous son terrible front la Révolution qui grandit, un homme qu'on écoute déjà quand il se lève ; le grand orateur du Tiers : Mirabeau.

Sur tous ces bancs, dans tous ces cœurs, quelle fièvre avait circulé au cours de cette fameuse nuit du 4 août, qu'il faut rappeler, puisque c'est en partie pour consacrer ses résultats que se préparent les journées du 5 et du 6 octobre...



SÉANCE DE LA NUIT DU 4 AU 5 AOUT 1789.
Dessin de C. Monnet.

Depuis la prise de la Bastille, l'Assemblée travaillait à cette Déclaration des Droits dont le principe avait été rapporté de Philadelphie par La Fayette.

« Tremblez que le peuple, après avoir été enclume, ne devienne marteau. » Ce mot terrible d'un représentant du Tiers¹, député en 1614, aux derniers Etats Généraux, les grondements du peuple, affamé et mécontent, le lui avaient rappelé davantage chaque jour. Alors, en six heures, dans une nuit de délire où la psychologie moderne peut voir un simple phénomène de contagion mentale, mais qui restera, malgré tout, un magnifique exemple de cet enthousiasme dont sont capables nos Assemblées aux heures graves, les trois ordres, encore pleins d'une mutuelle défiance, malgré leur réunion acquise, avaient consacré, par leur accord unanime, la suppression de tous les droits féodaux.

Incomparable occasion pour le roi de retrouver la fidélité de son peuple qu'il perd, sitôt née, par son attitude équivoque, ses maladresses et par l'effet d'une circonstance malheureuse !

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui jetait les bases d'une Société nouvelle ayant été votée, le projet d'une Constitution était venu en discussion. Lorsqu'on délibéra sur le point de savoir si le roi aurait un droit de veto sur les décrets nationaux, si ce veto serait suspensif ou absolu, cet article divisa l'Assemblée et acheva de surexciter la France. La presse, le Palais-Royal, les faubourgs, la province ne connurent plus qu'un sujet de préoccupation : le veto. Naturellement, les meneurs s'en saisirent.

1. François Miron.

« Sais-tu bien ce qu'est le veto ? disaient-ils. Tiens, tu rentres chez toi : ta femme t'a préparé ton dîner, le roi dit : « Veto. » Tu n'as plus rien ! »

Effrayante naïveté d'un peuple à qui on fait prendre les mots pour des réalités et qui leur prête un sens d'autant plus précis qu'il les comprend moins !

« Je n'oublierai jamais, dit un contemporain ¹, qu'allant à Paris avec Mirabeau, il y avait des gens qui attendaient sa voiture... et qui se jetèrent au-devant de lui en le conjurant les larmes aux yeux, de ne pas souffrir que le roi eût le veto absolu : « Monsieur le comte, si le roi a le veto, il n'y a plus d'Assemblée Nationale, tout est perdu, nous voilà esclaves. »

Ah ! s'il avait pu savoir, ce peuple, que « de toutes les forces d'un grand homme sur son siècle », selon le mot de Lamartine, il ne manquait à l'illustre tribun que « l'honnêteté », s'il avait connu le côté vénal de cette vaste intelligence qui servait à la fois la Cour et le duc d'Orléans, la monarchie et la révolution, au lieu de lui adresser des prières, il l'aurait regardé passer avec mépris.

Quand l'Assemblée eut voté le veto suspensif, qui conférait au roi le pouvoir de ne pas ratifier, durant trois législatures, une loi adoptée par elle, elle devint violemment impopulaire. Comme la reine, qu'on n'appelait plus que *Madame Veto*, on la soupçonnait de trahison.

Quoi ! on avait pris la Bastille, supprimé les droits féodaux, voté les Droits de l'homme, et le pain demeurait aussi cher,

1. Dumont.

et on continuait à faire la queue devant les boulangeries, et Necker demandait le vote d'une contribution extraordinaire, sous prétexte que le Trésor était vide ! Loustalot parlait d'aller « arracher les députés de leurs bancs » ; Marat, de dissoudre l'Assemblée.

Les clubs, les gazettes soufflaient au peuple leurs passions, préparant l'émeute, attisant les haines.

Le roi, qui a laissé faire les pires maladroites (la principale a été de réunir les Etats Généraux et de les réunir à deux pas d'une capitale prête à se soulever), qui, dernière imprudence, vient d'appeler à Versailles le régiment de Flandre connu pour la fidélité, le roi n'a plus qu'une faute à commettre pour précipiter le mouvement. Il n'y manque pas.

Les décisions que l'Assemblée avait prises dans la nuit du 4 août devaient être ratifiées et promulguées par lui, pour avoir force légale. Or, le 18 septembre, on apprenait qu'il leur refusait sa sanction. Ainsi voilà à quoi aboutissait une attente de près de deux mois ! Ni le roi, ni l'Assemblée ne voulaient les réformes. On se moquait du peuple ! on bafouait la nation !

Des ouvriers parlent de partir pour Versailles. Sur les trottoirs du faubourg Saint-Antoine des groupes en haillons se rassemblent. La garde nationale est ébranlée ; l'armée prête à faire défection.

Et ce roi imprudent croit habile de temporiser ! Il ruse... Il essaye de regagner par la souplesse ce qu'il n'a pu retenir par la force. Mis en demeure par l'Assemblée de promulguer des décrets, il fait savoir au président, le 21 septembre, qu'il va ordonner leur *publication*, mais que la promulgation en

sera réservée, « celle-ci n'appartenant qu'à des lois rédigées et revêtues de toutes les formes qui doivent en procurer immédiatement l'exécution ».

Maladresse trop apparente pour ne pas exaspérer la foule ! Au jardin et dans les cafés du Palais-Royal se tiennent des réunions de plus en plus tumultueuses. L'Assemblée Nationale vient d'élire pour président Mounier, dont la personnalité est le sujet de discussions ardentes. Les agents du duc d'Orléans répandent l'argent dans l'ombre. La Fayette sent la garde nationale lui échapper. Une rumeur grandit : « Il faut amener le roi à Paris pour être plus sûr de sa personne. » En pleine place de Grève un homme crie qu'il faut se transporter à Versailles et le faire revenir « à son Louvre, qui n'est pas fait pour les chiens ».

Le 23 septembre, les rumeurs redoublent : fifres et timbales en tête, le régiment de Flandre est arrivé.

Comme il faut mettre en lumière des événements sans liaison apparente pour parvenir à exposer impartialement quelques instants de l'Histoire ! L'arrivée des onze cents hommes commandés par le marquis de Nusignem, député de l'Assemblée Nationale, est un événement si important pour la compréhension des journées du 5 et du 6 octobre que tout ce qui va suivre en dépend.

Beaucoup de députés, sentant venir l'émeute, avaient réclamé la protection d'un nouveau corps de troupe. Depuis que les gardes françaises avaient déserté leur caserne de la place d'Armes et s'étaient enrôlés dans les compagnies soldées de la capitale, il n'y avait plus à Versailles — où, dans les

carrefours du quartier Notre-Dame, soufflaient également des vents d'émeute — qu'une garnison hétéroclite : la garde nationale, des gardes de la Prévôté et de l'hôtel du roi, une compagnie d'invalides, deux détachements de chasseurs des Trois-Evêchés et des chasseurs de Lorraine.

Fut-ce la simple crainte exprimée par quelques députés qui décida Louis XVI à faire appel au régiment de Flandre ? Il est permis d'en douter, si l'on songe qu'au même moment, il manœuvrait d'une manière désespérée — et maladroite — pour ne pas promulguer les arrêtés du 4 août. Le 21 septembre, en tout cas, Mirabeau montait à la tribune pour protester contre l'arrivée de ces renforts.

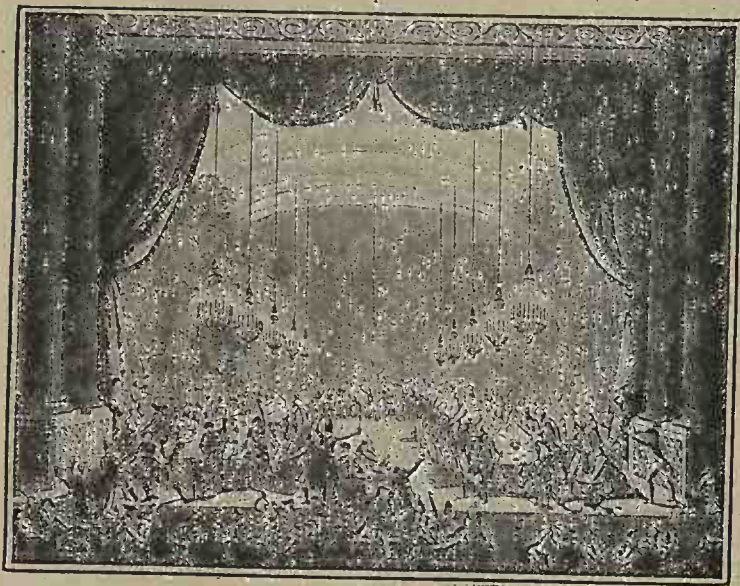
Après quelques hésitations, on vit la garde nationale de Versailles fraterniser avec le régiment de Flandre : les soldats déambuler de compagnie, s'arrêtant devant les baraques, les échoppes qui bordaient les Grandes Ecuries, plus volontiers encore dans les tavernes.

Quelques jours se passèrent, puis les gardes du corps ouvrirent une souscription pour offrir selon la coutume, une réception à leurs camarades du régiment de Flandre. Les officiers lancèrent des invitations. Ils obtinrent du roi la permission de donner leur fête dans la salle des spectacles de la Cour (l'Opéra du château).

Le jeudi 1^{er} octobre, la réception eut lieu.

Assurément, si ses conséquences furent tragiques, elle dut être brillante, selon les mémoires du temps. C'était la grande salle d'Opéra de Gabriel, inaugurée en 1770 pour le mariage de la dauphine et où Marie-Antoinette avait assisté à son

premier bal. La salle était resplendissante. Sur la scène, une table de deux cents couverts, en forme de fer à cheval, avait été dressée. Les trompettes des gardes et du régiment de



FESTIN DES GARDES DU CORPS DANS LA SALLE DE L'OPÉRA DE VERSAILLES,
LE 1^{er} OCTOBRE 1789.

Dessin de Prieur.

Flandre composaient l'orchestre. Les convives — officiers chamarrés de passementeries d'or et d'argent — avaient sous les yeux le spectacle magnifique que présentait le parterre. Des gardes de la prévôté, avec leurs hoquetons d'orfèvrerie, leurs brandebourgs d'or et leurs parements écarlates,

voisinaient avec des gardes du corps, en habit bleu et culotte rouge. Des dragons sanglés dans leur habit vert à parements amarante, faisaient ressortir le costume du xv^e siècle des Cent-Suisses : fraises, pertuisanes et chapeaux à panaches.

Au second couvert, on fit monter cette troupe étincelante dans le fer à cheval, et là, au milieu des vivats et des ovations, tandis que les trompettes sonnaient la charge, toutes ces bouches portèrent quatre santés : au roi, à la reine, au dauphin, à la famille royale.

Des spectateurs et des spectatrices avaient peu à peu rempli les loges. On lit, dans les Mémoires de M^{me} de Campan que, deux jeunes filles ayant crié : « Vive le roi ! », un député du Tiers Etat, qui était dans une loge voisine, les interpella et leur peignit le « mépris qu'inspirerait une semblable conduite à de braves Américaines, si elles voyaient des Françaises corrompues de cette manière dès leur plus tendre jeunesse ».

Pourquoi la reine, sur les instances d'une dame du palais, commit-elle l'imprudence de paraître dans une loge avec le roi et ses deux enfants ? Une formidable ovation accueillit la famille royale. L'orchestre se mit à jouer l'air fameux : « O Richard ! ô mon roi ! » qui, dans des circonstances semblables, prenait l'apparence d'un serment de fidélité. Un officier sollicita et obtint de placer l'enfant royal sur la table tandis que les trompettes retentissaient. Tous les assistants, debout, renouvelant leurs acclamations, portèrent, une fois encore, la santé de la famille royale.

Quelqu'un avait proposé de boire à la santé de la Nation. Celle-ci fut-elle positivement rejetée ou bien omise à dessein ? C'est un des points sur lesquels les historiens de la Révolution

se trouvent le plus divisés. Le comte d'Estaing, commandant de la garde nationale, qui assista au banquet, dit formellement, dans une lettre à la reine, que « la santé de la Nation fut omise à dessein prémédité. »

Il n'en fallait pas davantage, en tout cas, pour que des feuilles livrées aux meneurs : *Le Courrier de Versailles*, *La Chronique de Paris*, portassent à la capitale un récit déformé de ces événements.

« Le festin, dirent-elles, s'est transformé en orgie. La cour de Marbre a été le théâtre de désordres scandaleux. Des cocardes blanches, des cocardes noires aux couleurs de la reine, des croix de Luxembourg ont été arborées. »

Alors les passions ne connaissent plus de bornes. La Commune frémit de l'outrage fait à la Nation. La garde nationale joint ses protestations à celles du peuple ; Paris affamé se révolte à la pensée qu'on donne à Versailles des fêtes qui s'achèvent en orgie, tandis que les habitants de ses faubourgs meurent de faim. La présence du roi et de sa famille, les approbations qu'ils ont données à ces chants et à ces toasts paraissent de véritables provocations. Les hommes n'osent pas agir ! Les femmes vengeront cet outrage !

Le 5 octobre, au matin, la cloche de l'église Saint-Eustache donne le signal.

Des rassemblements se forment dans les Halles. De toutes les maisons, des femmes sortent, échevelées, en guenilles, criant, vociférant et réclamant du pain. Le jour se lève à peine et, cepenant, dans la fraîcheur aigre du matin, la rumeur se répand très vite. Elle se répercute dans les Halles,

traverse les quartiers du centre, et va, par delà les barrières les plus éloignées, réveiller les faubourgs. Des cris, des appels s'entre-croisent en même temps que des bâtons, des balais et des pincettes. Le tocsin sonne à Sainte-Marguerite...

— A l'Hôtel de Ville ! lance une voix.

Et la troupe, qui grossit à chaque carrefour, qui va devenir une foule en délire — toute insurrection commence par une joie âpre et désordonnée — avance au roulement d'un tambour qu'une jeune femme vient de saisir.

Des ovations saluent le cortège. Paris, où souffle encore la rafale du 14 juillet, sent qu'on va lui donner de nouveau une pièce à grand spectacle et qu'il sera, une fois de plus, acteur et spectateur. Que vont faire toutes ces patriotes ? Mettre le feu à l'Hôtel de Ville ? Assommer la municipalité ? Faire rendre gorge aux accapareurs ?

Il en vient par toutes les rues, de toutes les classes, du peuple et de la bourgeoisie, en tabliers, en blouses bleues, en robes rouges : des ouvrières affamées, des filles de chambre en rébellion, des filles publiques, des grisettes tentées par une curiosité mauvaise.

Il y a parmi elles, « M^{lle} Théroigne de Méricourt » qui fait ses premières armes et une petite fleuriste au Palais-Royal, Louise Chabry, qui, tout à l'heure, parlera au roi.

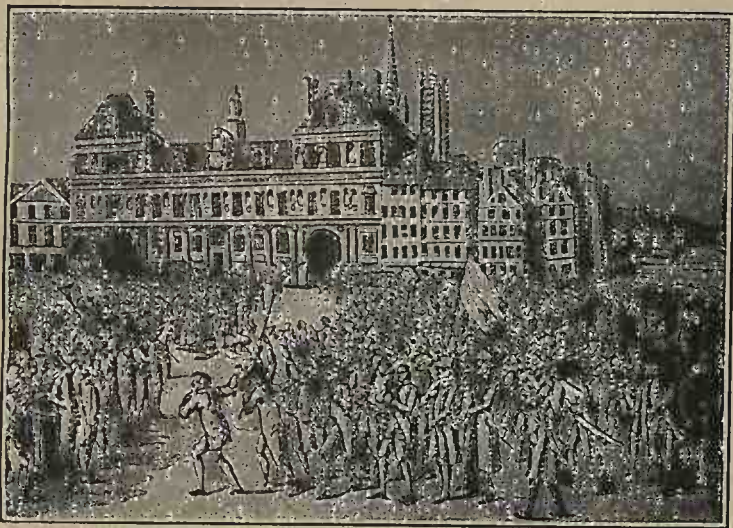
Les hommes les regardent passer. Ils savent qu'on ne tirera pas sur elles. Le temps n'est plus où les intendants faisaient pendre les émeutières !

Elles avancent en rangs serrés.

L'Hôtel de Ville est là...

Les gardes nationaux, massés sur le seuil, ne peuvent arrêter

ce flot irrésistible. Ils ont beau croiser la baïonnette et recevoir stoïquement des pierres. Les femmes passent, traversent les cours, montent les escaliers, se répandent dans les salons,



L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS EN 1789 (Journée du 14 juillet).

(Bibliothèque Nationale, Estampes.)

dans les galeries où elles rencontrent quelques représentants de la municipalité qui n'ont pu fuir.

Pour diminuer le désordre, le chevalier d'Hermigny, aide-major général de la garde, trouve un habile subterfuge. Il confie à celles qui l'entourent sur le perron la garde de l'édifice. Aussitôt elles s'alignent près de lui et divisent les assaillants en deux groupes : leurs compagnes qu'elles laissent

entrer, et les hommes à qui elles barrent la route. Mais ceux-ci, eux aussi, vont se servir d'un stratagème. Ils ont enfilé des jupons, des corsages. Les voici dans la place. Immédiatement, ils brisent les portes, arrachent les tentures, défoncent les coffres et délivrent les prisonniers. L'un d'eux monte au beffroi sonner le tocsin pour ajouter à la confusion.

A leur contact, les femmes deviennent furieuses ; la vue des tapisseries, des salons dorés, de ce luxe insolent pour leur misère, les excite.

Un cri retentit : « Brûlons l'Hôtel de Ville ! »

Providentielle corporation des huissiers dont on médit si souvent !

Un homme, vêtu d'un habit gris et coiffé d'un petit tricorne poussiéreux, se trouvait là : c'était M. Maillard, huissier à cheval du Châtelet, qui s'était fait remarquer pour son civisme lors de la prise de la Bastille. Il arrache les torches toutes prêtes, prononce quelques phrases véhémentes (il connaît bien cette foule populaire et il a l'habitude du « commandement » en sa qualité d'huissier) ; il trouve le temps de couper la corde autour du cou d'un abbé que les femmes ont pendu à quinze pieds de haut et voici que, derrière lui, un autre cri retentit et se prolonge :

— A Versailles ! A Versailles !

Un enthousiasme délirant saisit les femmes. Cette « nuée de grues sans ailes », comme les appelle un historien anglais, se précipite. Il est midi. La Seine coule doucement. Maillard se saisit d'un tambour.

Toute cette masse humaine qui, quelques heures plus tôt, à la pointe Saint-Eustache, formait une foule glapissante,

est devenue violente et pâle. Des expressions mauvaises passent sur les visages. La haine agrandit les yeux. Les femmes auxquelles se sont joints des chômeurs en guenilles — toute la lie de la population — qui hurlent parce qu'on hurle et s'insurgent parce qu'on s'insurge, se voient déjà, enfonçant leurs souliers dans les allées du château où tombent les dernières feuilles. Leur imagination va droit au but : on va ramener *le boulanger, la boulangère et le petit mitron*. L'émeute est un jour de fête, le pillage est une aubaine pour cette armée de la misère.

Les boutiquiers se réjouissent sur leurs seuils : le commerce n'a-t-il pas tout à gagner du retour du roi et de la Cour ? Et ils regardent avec une curiosité sympathique ces femmes traîner des voitures où elles ont entassé des boulets et des pierres, assujetti des canons.

Elles avancent à grands pas, traversant les Tuileries, malgré les Suisses, la place Louis XV, les Champs-Élysées où affluent de nouveaux groupes armés de piques, de fourches, d'épées et de tromblons.

En arrivant à Chaillot (toutes les maisons se ferment à leur approche et chacun se barricade chez soi), elles sont environ huit mille... Elles suivent la rivière, traversent le pont de Sèvres, pénètrent dans la ville où elles arrivent sous la pluie. Les boutiques sont fouillées, les caves aussi — naturellement ! Ces bacchantes en furie mangent et boivent tout ce qui leur tombe sous la main : du pain, de la viande, des liqueurs et des vernis ! Des hommes tombent ivres. Les autres poursuivent leur route, débraillés, déguenillés, portant dans les yeux la destruction et la mort.

La troupe dépasse Viroflay, fait halte au petit Montreuil où le « général » Maillard passe la revue de tout son monde. Puis, divisée en deux colonnes, la foule des assaillants, artillerie en tête, s'engage dans les avenues de Saint-Cloud et de Paris. Entre les coteaux boisés sur la ville royale commence à tomber le crépuscule.

Pendant ce temps, Paris était en révolution. Le peuple, sortant de nouveau ses fusils, était descendu des faubourgs vers la place de Grève. Les insurgés marchaient par colonnes, tenant toute la largeur des rues qui résonnaient de leurs pas sourds. Une agitation de ville assiégée régnait entre le Châtelet et Notre-Dame. Par les quais, les soixante bataillons de la garde nationale que commandait La Fayette étaient venus se ranger devant l'Hôtel de Ville déserté, depuis le matin, par les représentants de la Commune.

Le front barré d'une ride, le général observait l'agitation de ses troupes.

Dans ses mémoires, le baron Thiébault, qui raconte ces journées auxquelles il s'est trouvé mêlé, laisse entendre que le commandant de la garde nationale « auquel il se refuse à donner le titre de général » avait *voulu* les événements du 5 et 6 octobre.

Quelques historiens ont partagé cette opinion. La vérité est que La Fayette, honnête homme mais avide de popularité, pris entre un double devoir, ne sut pas choisir ni prendre résolument parti. Il aurait pu être le maître de l'heure. Le monde avait les yeux fixés sur lui. Durant toute cette période

révolutionnaire, et dans ces deux journées d'émeute, il ne fut — disons-le — qu'un soldat assez malhabile.

Pendant que le peuple se dirigeait sur Versailles en hurlant : « Le roi à Paris ! Du pain !... Du pain ! !... », une députation de grenadiers vint trouver le général.



JOURNÉE DU 5 OCTOBRE 1789.

LES DAMES DE LA HALLE PARTENT POUR VERSAILLES.

D'après une image populaire.

— Général, dit l'un d'eux, nous sommes députés par les six compagnies de grenadiers. Nous ne vous croyons pas un traître, mais nous croyons que le gouvernement vous trahit. Nous ne pouvons tourner nos baïonnettes contre des femmes qui nous demandent du pain. Le comité des subsistances malverse, ou il est incapable d'administrer son département : dans les deux cas, il faut le changer. Le peuple est malheu-

reux ; la source du mal est à Versailles. Il faut aller chercher le roi et l'amener à Paris ; il faut exterminer le régiment de Flandre et les gardes du corps qui ont foulé aux pieds la cocarde nationale. Si le roi est trop faible pour porter la couronne, qu'il la dépose. Nous couronnerons son fils ; on nommera un conseil de régence, et tout ira mieux.

La Fayette, déconcerté, leur rappela la discipline. Au fond, il devait déjà se sentir ébranlé. Il était secrètement irrité que la Cour, sans son conseil, eût fait appel au régiment de Flandre. Comme le pense Necker, il désirait aussi avoir « une influence directe et habituelle sur les actes du roi ».

— Il est inutile de nous convaincre, s'écrièrent rudement plusieurs grenadiers. Nos camarades pensent comme nous et quand vous nous changeriez, vous ne les changeriez pas.

Alors, le général descendit sur la place de Grève et se mit à haranguer d'autres détachements qui demeurèrent inébranlables. Des cris de plus en plus violents couvraient sa voix : « Du pain ! A Versailles ! A Versailles ! » Un instant vint où une cri plus significatif parvint à ses oreilles : « A Versailles ou la lanterne ! »

Il songea que l'émeute allait se faire sans lui et qu'un homme qu'il détestait entre tous pour son caractère vil et pour la faveur dont il jouissait, lui aussi, auprès de la foule, le duc d'Orléans, saurait s'en servir. Alors, se faisant donner par la Commune l'ordre de marcher *vu qu'il était impossible de refuser* (mot peu glorieux pour un général aux yeux de l'histoire), il rassembla ses troupes, détacha, pour former l'avant-garde, trois compagnies de grenadiers et une de fusiliers encadrant trois pièces de canon, et à cinq heures,

au milieu des acclamation populaires dont il avait besoin pour vivre, le général marquis de La Fayette conduisait l'émeute à Versailles.

L'Assemblée Nationale, depuis plusieurs jours, était dans une sourde agitation. Elle attendait la réponse du roi touchant la sanction à la Déclaration des Droits et aux décrets constitutionnels, et semblait, selon le mot de Bailly » moins chercher à occuper les séances qu'à les remplir ».

Le 5 octobre au matin, tandis que les femmes se dirigeaient vers Versailles, la réponse arriva. Louis XVI n'approuvait que *provisoirement* les articles constitutionnels et se refusait à sanctionner la Déclaration. De grands mouvements secouèrent longtemps l'Assemblée. L'abbé Grégoire et l'abbé Maury, chacun dans un sens différent, intervinrent. Mirabeau parla avec véhémence, flétrissant la reine, dénonçant, après un autre orateur, le banquet des gardes du corps. Il savait que les femmes de Paris étaient en marche.

A peine s'était-il assis qu'on les vit entrer dans la salle des séances. Dégouttantes de pluie et de boue, conduites par le général-huissier, crotté jusqu'à l'échine, elles avaient trouvé utile, passant devant l'hôtel des Menus, de s'y arrêter pour faire une démonstration. Alors, Mirabeau courant d'un bond au fauteuil du président, (c'est Mounier lui-même qui a rapporté ce trait) lui conseilla à voix basse, en quelques mots pressés, de lever la séance ; sans doute voulait-il, par cette mesure, préparer les voies à l'émeute.

L'inoubliable séance que Mounier racontera tout au long,

six ans plus tard, à Weimar, quand il sera l'hôte de l'illustre ami de Schiller et de Goëthe !

Imaginez, dans cette grande salle des Menus encore toute frémissante des minutes sacrées de la nuit du 4 août, l'entrée shakespearienne de ces mégères qui enjambent les banquettes et se répandent par les travées, escortant à la barre un petit homme sombre, armé d'un grand sabre : l'huissier Maillard, leur éloquent porte-voix.

Le compte rendu analytique de cette séance, que vous trouverez dans les Archives Parlementaires, mentionne de la façon la plus académique la venue de cette « députation » de « citoyens et citoyennes ». Il reproduit même les paroles de Maillard qui instrumente et fait des « sommations » à la barre :

— Nous sommes venus à Versailles pour demander du pain, et en même temps, pour faire punir les gardes du corps qui ont insulté la cocarde patriotique. Les aristocrates veulent nous faire périr de faim. Aujourd'hui même on a envoyé à un meunier un billet de 200 livres, en l'invitant à ne pas moudre, et en lui promettant de lui envoyer la même somme chaque semaine.

L'Assemblée, note le compte rendu, pousse un cri d'indignation et, de toutes les parties de la salles, on lui dit : « Nommez. » Les femmes désignent l'archevêque de Paris. Le tumulte grandit. « Du pain ! » hurlent les amazones dont plusieurs se déchaussent parce que leurs chaussures sont mouillées. La tribune présidentielle est escaladée. Des commères embrassent Mounier. D'autres appellent « notre petite mère Mirabeau » et l'auteur des *Lettres à Sophie* prend les plus jolies sur ses genoux.

« La joie la plus indécente, constate un député, s'établit dans le sanctuaire des représentants du premier peuple du monde. »

Mounier met aux voix un décret sur les subsistances, que Maillard repousse. Puis il quitte le fauteuil pour se rendre chez le roi. Le président sortant, M. de La Luzerne, évêque de Langres, lui succède. Des femmes viennent l'embrasser, d'autres le conspuent. On crie : « A bas la calotte ! » Le vacarme est indescriptible. Vaillamment, jusqu'à dix heures du soir, l'évêque restera au fauteuil.

Quand Mounier eut remonté l'avenue de Paris, au milieu d'une affluence rendue plus compacte par les sonneries de tocsin, il trouva le château assiégé.

Le fameux régiment de Flandre avait déjà fait défection.

— Nous avons bu le vin des gardes du corps, criaient les soldats. Nous n'en sommes pas moins à la Nation !

Des femmes, venues de Paris, entourèrent le président de l'Assemblée et lui demandèrent avec insistance de l'accompagner au château. A grand'peine, il obtint que six d'entre elles seulement le suivraient. Les autres attendirent, au milieu d'une multitude en haillons, derrière la grille gardée par des sentinelles, qui s'élevait alors entre les deux ailes du château, à peu près à la hauteur où se dresse aujourd'hui la statue équestre de Louis XIV. La grille se referma sur Mounier et la députation ; entre les barreaux, des regards féroces les suivirent dans la brume.

— Mort à la reine ! hurlait-on. Rapportez-nous ses cuisses et son foie pour que nous en fassions des cocardes,

Des clairons sonnaient. Une pluie persistante ruisselait. La nuit tombait sur la ville.

A l'intérieur du château tout se trouvait, depuis plusieurs heures, dans le plus grand désordre... Le duc de Maillé, ayant appris que les femmes de Paris marchaient sur Versailles, avait donné l'alarme à M^{me} Elisabeth. La reine, aussitôt prévenue, avait fait preuve d'un grand courage.

— Je sais qu'on vient de Paris pour demander ma tête, mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort et j'attendrai avec fermeté.

Le roi avait été averti dans les bois de Meudon où il chassait : c'est un fait remarquable qu'à travers les plus graves conjonctures de cette période de l'année 1789, Louis XVI n'interrompt pas son exercice favori, de même qu'il gardera son robuste appétit jusqu'à la prison du Temple.

Les grilles du château fermées, les appartements s'étaient remplis. Des dames, postées dans les embrasures des fenêtres, regardaient. Jusqu'à la nuit, les salons et les galeries avaient tressailli du va et vient fiévreux de cette noblesse de cour, légère et amollie, qui, dans les mois prochains de la tourmente, saura pourtant si courageusement mourir.

Aussitôt après le retour du roi, les ministres s'étaient réunis dans la salle du Conseil. Plusieurs d'entre eux avaient conseillé l'éloignement immédiat de la famille royale. Mais Louis XVI, qui, au dire d'un député du Tiers, avait « un courage passif », s'y était refusé.

Ils délibéraient encore quand on annonça la députation conduite par Mounier. Elle attendait dans cette pièce qui servait d'antichambre à la chambre du roi et qui communique

avec cette galerie, cette même pièce où, le lendemain, les gardes du corps assaillis trouveront un dernier refuge : l'Œil-de-Bœuf.

On introduisit Mounier et les Parisiennes. Le roi les fit passer dans sa chambre. Lorsque les femmes se trouvèrent en sa présence, elles furent si troublées qu'elles ne purent proférer un mot.

Une petite bouquetière de dix-sept ans, que nous avons vue tout à l'heure partir résolument des Halles, Louise Chabry, murmura seulement : « Du pain ! » en baissant la tête, puis elle s'évanouit. Quand elle eut repris ses sens, le roi l'embrassa et ses compagnes furent attendries de la bonté qui émanait de la personne du souverain. Il leur promit de faire donner des ordres aux greniers d'Etampes et de Corbeil pour que ceux-ci envoient des grains et il remit immédiatement ces ordres écrits à un député.

Quand ce billet du roi fut apporté aux Menus, à neuf heures et demie, la salle n'avait pas désempli, et l'atmosphère était indescriptible. Les femmes hurlaient. Un vent de folie soufflait sur l'Assemblée qui décida de suspendre la séance. Que se passa-t-il après le départ des députés ? Une parodie de délibération, sans doute, car des contemporains nous montrent une femme grimant au fauteuil présidentiel et agitant la sonnette au milieu des éclats de rire.

Pendant ce temps, Mounier resté au château dans la salle du Conseil, pria les ministres d'obtenir l'acceptation du roi aux articles constitutionnels et à la Déclaration des Droits, que celui-ci, le matin même, avait refusé de sanctionner.

D'autres femmes s'étaient avancées vers le château dont les grilles étaient toujours assiégées par la multitude. Les gardes du corps, qui avaient reçu de Louis XVI l'ordre formel de ne tirer sur qui que ce fût des assaillants, voulurent disperser ces nouvelles députations. Des coups de carabine partirent, tirés par le peuple. Quelques balles portèrent. Trois des pièces de canon que les assaillants avaient amenées de Paris furent alors braquées sur les gardes du corps. Un massacre général ne fut évité que grâce à la pluie qui continuait de ruisseler et qui avait mouillé la poudre.

A dix heures seulement, après de longs pourparlers et d'interminables hésitations, le roi signa en pleurant son acceptation pure et simple aux articles de la Constitution et à la Déclaration des Droits.

Quand, à une heure avancée, l'Assemblée Nationale reprit sa séance, Mounier lui donna lecture de cette acceptation, les femmes étaient toujours là.

— Monsieur Mounier, fit l'une d'elles, en s'avançant vers la tribune, est-ce que cela donnera du pain aux pauvres gens ?

Naïve parole ! pleine d'un douloureux bon sens, la seule qui, parmi les cris de cette multitude en délire, garde un touchant accent humain !

L'aiguille de l'horloge marquait minuit. Une impatience évidente agitait les députés, dont beaucoup parlaient entre eux. Pour tenir l'Assemblée en activité, le président, dissimulant la lassitude que lui causait cette journée de tension et d'efforts, venait d'annoncer la discussion des articles à réformer dans la jurisprudence criminelle, quand, soudain,

monta de la rue une rumeur sourde traversée d'ordres brefs, puis un roulement de tambours, puis le bruit sec des crosses de fusils qu'on pose à terre. Après neuf heures de marche sous la pluie et dans la boue, le général La Fayette, suivi des *rente mille hommes* de la garde nationale, était arrivé.

Quand il pénétra dans la salle des séances, jeune, élégant et impassible, le silence était absolu. De son fauteuil, Mounier l'interpella froidement : que venait-il faire ?

— Protéger le roi, répondit le marquis.

Puis, s'approchant de Mounier, il ajouta qu'il allait réclamer le renvoi du régiment de Flandre.

Un quart d'heure plus tard, il traversa l'Œil-de-Bœuf et un gentilhomme, le chevalier de Saint-Louis, fit distinctement :

— Voilà Cromwell.



LA FAYETTE, COMMANDANT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE.

Peinture de Debucoût. (Musée Carnavalet.)

— Monsieur, répliqua le général, Cromwell ne serait pas entré seul.

Et il s'avança vers le cabinet du roi.

Louis XVI droit et fier, l'attendait. Le marquis lui témoigna de sa fidélité, lui dit que, seule, la volonté d'un peuple avait commandé aux soldats, mais qu'il leur avait fait prêter le serment d'observer la discipline la plus rigoureuse, puis il obtint que la famille royale rentrerait dans ses appartements et que les anciens gardes françaises qui avaient accompagné la garde nationale, remplaceraient les gardes du corps dans les postes du château.

De retour à l'Assemblée Nationale, La Fayette exposa à Mounier qui, épuisé, crachait le sang, le résultat de son entrevue avec le roi, et le persuada de lever la séance. Il était trois heures et demie.

Le général alla inspecter une dernière fois le château, puis il regagna sa chambre, rue de la Pompe, à cent pas de la grille de la chapelle. A cinq heures, il se jetait tout habillé sur son lit. Le baron Thiébault qui, nous l'avons dit, porte un jugement sévère sur La Fayette, ne lui a pas pardonné cette insouciance.

« Un simple caporal de section, écrit-il dans ses Mémoires, aurait compris que le point du jour serait le moment où son rôle aurait le plus d'importance, sa surveillance et son action le plus de nécessité... A ce moment où il ne se trouva nulle part, il devait être partout et si, vers cinq heures, il voulait prendre du repos c'est sur l'escalier de marbre qu'il devait se reposer ! »

Le lendemain 6 octobre, à l'heure où, la veille, les femmes des Halles, s'attroupaient, le château sur lequel veille seulement un peloton de gardes du corps (les autres ont été emmenés du côté de Rambouillet) va connaître des scènes effroyables. Les appartements royaux : la chambre du roi, blanche et or, les petits appartements de la reine, qui, dans leur décoration précieuse ont su conserver le charme exquis de Trianon, vont être envahis, souillés, éclaboussés de sang.

Six heures viennent de sonner au beffroi de l'église Saint-Louis. Il fait humide et froid. Quelques boutiques s'ouvrent timidement.

Deux réverbères demeurent allumés sur la place d'Armes où s'arrêtent des groupes sinistres. Le château paraît endormi. C'est l'heure favorable à une attaque de surprise.

Des groupes rôdent le long des grilles. L'une d'elles — celle de la Chapelle — est restée entr'ouverte. Il y a des complicités dans la place. Plusieurs hommes la franchissent,



LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION.
(La femme du sans-culotte.)

suivis d'une bande sournoise, puis d'une multitude armée de piques, de haches et de fusils. Toute cette populace, vite déchaînée, gagne la terrasse et va se concerter près de l'Orangerie, sous les fenêtres de la reine qui vient de s'endormir entre ses femmes, trop lasse pour veiller attentivement.

Un garde du corps alerte ses camarades. Ceux-ci prennent les armes et sortent de leur poste. Deux d'entre eux se précipitent, l'un à la grille de la Cour des Princes, l'autre à la grille de la Chapelle. Ce dernier, M. des Huttes, est immédiatement renversé et foulé aux pieds. On le traîne, agonisant, jusqu'à la Cour des Ministres. Là un chiffonnier à la carrure de bourreau, Nicolas Jourdan, qu'on surnomma Coupe-Tête, relève ses manches, assujettit le corps sur une marche, et le décapite d'un coup de hache. Puis les mains pleines de caillots noirs, il plante la tête sur une pique.

Pendant ce temps, les autres gardes du corps ont été donner l'alarme à leurs compagnons assemblés dans la grande salle, cette vaste pièce par laquelle on sort des petits appartements de la reine. Ils descendent à huit ou dix, essayent de contenir les assaillants et de parlementer avec eux — tout cela sans tirer un coup de mousquet. Mais des jurons leur répondent :

— Nous voulons le cœur du roi pour en faire des cocardes.

Les gardes du corps ont à peine le temps de se jeter dans la grande salle envahie. Alors, ils se replient dans l'appartement de la reine. L'un d'eux, frappé par derrière, est traîné, palpitant, dans la Cour des Ministres et là, décapité par Nicolas Jourdan qui plante sa tête sur une pique à côté de la première.

Des flaques de sang inondent les parquets. Les femmes, presque plus acharnées que les hommes, y trempent des morceaux de pain, aiguisent des couteaux et désignent les appartements de la reine.

— Il nous faut sa tête et son foie, hurlent-elles au milieu des plus ignobles outrages.

Et toute cette foule haletante se rue vers la porte de la grande antichambre qu'un garde a le temps d'entr'ouvrir.

— Madame, crie-t-il à une femme de chambre, sauvez la reine !

Presque aussitôt, il est affreusement blessé d'un coup de crosse de fusil.

« Si les femmes de chambre de Sa Majesté s'étaient couchées, dit l'une d'elles dont la sœur ¹ nous a retracé ces événements dans ses Mémoires, la reine était perdue. »

Au cri poussé par le garde, celles-ci se précipitent dans la chambre de Marie-Antoinette, l'arrachent de son lit, jettent une couverture sur son corps et la reine, disparaissant dans un couloir qui aboutit à l'Œil-de-Bœuf, court avec ses femmes jusqu'à la chambre du roi.

Louis XVI, lui aussi, vient d'être réveillé en sursaut. Il se précipite au même moment chez la reine. Il rencontre la gouvernante et le petit dauphin, prend l'enfant dans ses bras, puis regagne sa chambre où, une heure plus tard, toute la famille royale se trouve rassemblée.

Il y a là, autour du roi, Madame Elisabeth qui sanglote

1. M^{me} de Campan.

sur son épaule ; Monsieur, dont l'émotion est visible, bien qu'il n'aime pas beaucoup son frère et qu'il juge sa conduite assez dédaigneusement ; la reine, les cheveux épars sur sa redingote de toile rayée jaune, caressant, de sa belle main à peine tremblante, les boucles blondes du dauphin.

A côté d'elle se trouve également, au milieu de plusieurs femmes consternées, la jeune Madame Royale qui, dans son journal, révisé et annoté par Monsieur, devenu le roi Louis XVIII, a donné un récit de cette journée.

Toutes les têtes se retournent soudain ; le duc d'Orléans vient d'entrer à son tour « feignant, remarque la jeune Marie-Thérèse, d'être au désespoir des horreurs qui s'étaient commises ».

Pendant une heure, il a parcouru cette galerie dans toute sa longueur, s'arrêtant de temps en temps devant une glace pour remettre au point un détail de sa toilette ; la gorge, à vrai dire, un peu incommodée par l'odeur âcre de la poudre, mais souriant de la clameur dont il perçoit les échos : « Vive le duc d'Orléans ! Vive le roi d'Orléans ! »

Il a entendu le vacarme de l'Œil-de-Bœuf où les gardes du corps, assiégés et sur le point d'être massacrés, ont subi un siège en règle avant d'être sauvés par une compagnie d'anciens gardes françaises ; il a entendu également avec ennui les hurlements désappointés de la populace qui n'a pas trouvé la reine dans sa chambre.

Il parle, maintenant, dans l'embrasement d'une fenêtre, à ce roi dont, trois ans plus tard, il n'hésitera pas à voter la mort...

Dans la cour, une multitude écœurante hurle, vocifère et dresse des piques vers l'appartement royal qu'elle épie. Des

soldats fraternisent avec elle. Des fusils sont braqués. Plusieurs balles s'écrasent sur le mur. La corde au cou, trois gardes du corps passent, escortés par une bande qui les assomme à coups de crosse. Un autre est renversé et décapité.

— Maman ! j'ai faim ! murmure le dauphin.

Necker vient d'arriver. La veille de l'ouverture des Etats Généraux, il avait déclaré « qu'on n'était pas sûr des troupes ». Il se souvient aujourd'hui de cet avertissement qu'on n'a pas voulu écouter. Il s'incline devant Marié-Antoinette, dont la contenance demeure pleine de courage, puis il suit le roi dans un cabinet voisin.

En bas, les clameurs redoublaient. Le cadavre d'un garde du corps a été étendu, les jambes écartées, face aux appartements royaux. Des injures frappent les vitres comme tout à l'heure les balles frappaient les murs. A la grille, des députés essayent de se frayer un passage, tandis que l'armée parisienne, précédée de pièces de canons, fait son entrée dans la Cour Royale et dans la Cour de Marbre qui se trouvent complètement envahies. L'évêque de Langres, M. de La Luzerne qui, la veille, présidait dans la soirée la séance de l'Assemblée Nationale, peut à grand'peine gagner la chambre du roi. Il est suivi de M. de La Fayette. Enfin éveillé, le général s'est préoccupé de rétablir l'ordre. On l'a vu. Une rumeur circule dans la cour, qui enfle et vient gronder contre les vitres.

— Le roi au balcon !

Pendant plusieurs minutes, c'est un véritable hurlement. Le roi hésite. Enfin, il s'avance, accompagné de la reine qui

porte le dauphin dans son bras et tient de l'autre main la petite Madame.

Alors, une ovation part de cette foule mobile et toujours sensible au courage. La Fayette se place à côté du roi et rappelle au peuple son serment de fidélité. Les souverains paraissent plusieurs fois, puis se retirent. Mais le peuple ne s'éloigne pas, malgré les demandes réitérées de La Fayette. Surpris un instant par l'apparition royale, il veut, puisqu'on satisfait ses exigences que la reine revienne au balcon.

— La reine ! La reine !

Il n'a pas crié : *l'Autrichienne* ni *Madame Veto*, selon son habitude, mais il y a, dans le grondement de ces syllabes, une fureur âpre et contenue.

Marie-Antoinette s'est avancée. C'est en vain qu'on essaye de la retenir, que ses enfants pleurent et veulent s'attacher à elle. Cette reine, qui fut peut-être maladroite, imprudente, mais qui, jusque sur l'échafaud, demeurera si courageuse, marche au devant de cette foule aussi fièrement qu'elle ira au supplice. Debout, sur le balcon, seule, les mains sur la poitrine, ses grands yeux contemplant ce peuple soudain silencieux, elle s'incline.

Une heure plus tard, quand, devant les nouvelles imprécations de cette populace qui, excitée par des meneurs, a réclamé le retour du roi à Paris, le départ de toute la famille royale est décidé, elle dit tristement à ceux qui l'entourent :

— Je sais le sort qui m'attend, mais mon devoir est de mourir aux pieds du roi et dans les bras de mes enfants.

II. — LA FAMILLE ROYALE AUX TUILERIES

A deux heures, le cortège, qui allait mettre huit heures à ramener dans la capitale « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », dépassait, au milieu d'une décharge générale



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU 6 OCTOBRE 1789.
(La ville de Paris ramène le roi, la reine et le dauphin.)

(Bibliothèque Nationale, Médailles.)

de mousqueterie, les premières maisons de l'avenue de Paris.

Deux piques sanglantes ouvraient la marche exhibant au peuple entassé jusque sur les toits, les têtes des gardes du corps. Des détachements de troupes et d'artillerie formaient l'avant-garde. Ils avançaient suivis d'une multitude d'hommes et de femmes, accoutrés de lambeaux d'uniformes. Les uns allaient à pied, agitant des branches de peupliers, tout en

vomissant des injures ; les autres étaient empilés dans des fiacres, dans des charrettes ou sur des trains de canons ! Puis venaient la garde nationale, des grenadiers du régiment de Flandre, des soldats des Trois-Evêchés, d'autres encore qu'on avait vus, en grand costume, au fameux repas organisé par les gardes du corps. Encadrés par leurs vainqueurs, ceux-ci avaient l'air de bêtes qu'on mène à la boucherie.

Soixante chariots de grains et de farine suivaient lourdement au milieu des acclamations.

Enfin, précédant d'autres convois de grains, avançait la voiture royale, sur laquelle plusieurs hommes trépignaient en poussant d'affreuses clameurs. Des députés se trouvaient rassemblés quand le cortège passa devant l'hôtel des Menus. Sur une marche, dominant les autres, son front puissant chargé d'insolence, Mirabeau, vêtu de l'habit sombre du Tiers, regardait...

Mirabeau regardait...

A quoi songeait-il, le grand tribun devant un tel spectacle ?

Sans doute, un immense orgueil gonflait-il son cœur lorsqu'il se disait que cette déchéance inouïe du pouvoir royal était, en grande partie, son œuvre !

Le souffle irrésistible de son éloquence avait ébranlé le trône ! Lui, Mirabeau, que les femmes de Paris acclamaient encore tout à l'heure, il avait vraiment personnifié l'esprit révolutionnaire, il en avait porté l'espérance, il en avait incarné l'âme. Dans cette lutte angoissante contre les privilèges et pour la liberté, le peuple tout entier avait mis en lui sa confiance et sa foi ! Et maintenant que Louis XVI était

abattu, que le roi, son adversaire, était à sa merci, qu'il était devenu, en quelque sorte, l'arbitre des destinées françaises, qu'allait-il faire ?

La Révolution, en quelques mois de rafales successives, avait tout balayé de cet ancien régime qui avait fait la France.

Ce qu'il en restait, ce fantôme de roi, le cortège à la fois burlesque et tragique des mégères et des émeutiers l'emmenait maintenant prisonnier, résigné, passif, vers Paris, parmi les insultes, les quolibets, les menaces et les ovations. Car, dans cette foule pittoresque et sinistre, formée de tant d'éléments divers, où le bon peuple sincèrement attaché au roi, s'était laissé entraîner par des meneurs assoiffés de sang, le plus étonnant mélange de sentiments contradictoires s'exprimait à la fois par les clameurs les plus variées, mais où les cris de « Vive le roi ! » étaient encore les plus nombreux.

Et, sans doute, Mirabeau songeait-il que ce pauvre roi, encore tant acclamé, était le dernier symbole autour duquel pouvait se maintenir l'unité de cette France, que ses aïeux avaient faite ? Si Louis XVI disparaissait, que resterait-il pour représenter l'autorité légale, pour maintenir l'ordre, pour constituer un gouvernement qui fût accepté de tous ? Ne tomberait-on pas dans l'anarchie, dans les désordres sanglants, où risquerait de sombrer l'unité de la patrie, jusqu'au jour où la nation, lasse de ses divisions intestines, accepterait le joug d'un despotisme militaire !

Était-ce donc là ce que Mirabeau désirait ?

Non ! certes. Il était dévoré d'ambition, pressé sans cesse d'impérieux besoins d'argent, perdu de débauches, envieux des faveurs de la fortune, mais son sens politique était trop

lucide et trop juste pour lui faire souhaiter le pire. Ce qu'il voulait au fond, c'était être ministre, et, pour cela, devenir une force et pouvoir ainsi s'imposer, à son heure, comme l'homme nécessaire. Il était si convaincu d'y parvenir qu'il renvoyait, communément, ses créanciers en leur disant :

— Repassez quand je serai ministre !

Le moment n'était-il pas venu ?

C'est à quoi songeait Mirabeau, en regardant passer à ses pieds l'émeute parisienne victorieuse traînant, comme un otage, au milieu des convois de farine, Louis XVI, impassible et silencieux, arraché à la splendeur de son palais de Versailles, et dont la voiture avançait à l'allure d'un corbillard.

« Palais à louer ! » criaient, en manière de moquerie, quelques mauvais plaisants, devant le château désert et saccagé par l'émeute.

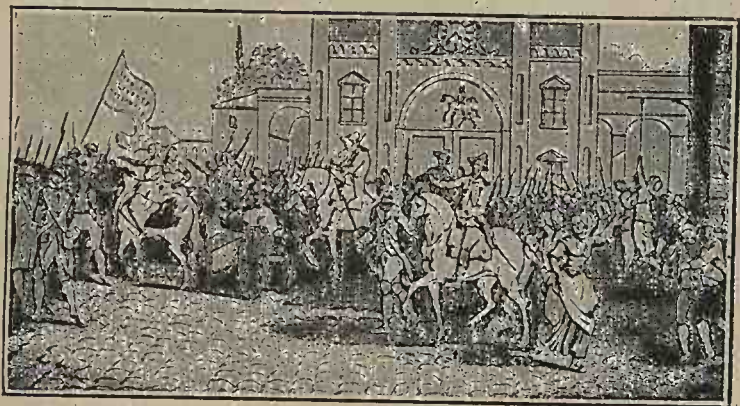
« Il a l'air d'un bon papa », disaient les femmes du peuple en regardant passer le pauvre monarque indolent et déchu.

La reine, elle, refoulait ses larmes, domptait sa douleur et son humiliation et imposait à tous par la noble fierté de son attitude. Elle tenait dans ses bras le petit dauphin, qui regardait de ses yeux étonnés d'enfant, sans comprendre tout ce qu'il y avait là de tragique pour sa destinée, mais qui trouvait le temps long et qui répétait souvent : « J'ai faim. »

Un coup de feu, tiré de la foule sur le carrosse de la reine, et qui ne blessa, heureusement, personne, ne la fit point se départir de son calme ni de sa dignité. Elle passait, comme sans entendre, triste et lointaine, au milieu des injures, des menaces et des ignominies de cette populace égarée. Ce martyr moral

dura plus de six heures. La force d'âme dont Marie-Antoinette fit preuve força l'admiration même de ses adversaires.

. Cette journée du 6 octobre, dit Michelet qui n'est point suspect, « fit une foule de royalistes ».



DÉPART DE LA MILICE BOURGEOISE POUR VERSAILLES, LE 5 OCTOBRE 1789.
D'après une estampe anglaise du temps.

Les plus illustres de ces convertis furent La Fayette et Mirabeau, qui revinrent royalistes à Paris.

A l'étranger, l'émotion fut immense. Mais si l'on plaint Marie-Antoinette, on jugea, en général, très sévèrement l'inertie et la passivité résignée de Louis XVI.

« Il est inconcevable, écrit Léopold, grand-duc de Toscane, comment, au moment de l'attaque de Versailles, le roi ne s'est pas fait tuer plutôt que de céder. Il faut avoir le sang d'eau claire, les nerfs d'étoupe et l'âme de coton pour se

conduire de cette façon. J'en suis indigné et ne plains que la reine, car j'ai un pressentiment qu'on finira par l'enfermer. »

Burke, le célèbre sociologue anglais, a laissé sur ces événements tragiques une page mémorable dont je ne veux vous rappeler que la fin :

« Il sera gravé dans l'histoire que ce roi, que cette reine, que leurs jeunes enfants furent forcés d'abandonner le palais du monde le plus splendide et de fuir un séjour dégoûtant de sang, souillé de meurtres et jonché des membres de tous les corps qu'on avait mutilés ; que de là, ils furent conduits dans la capitale de leur royaume ; que, dans le carnage confus et sans motif des gentilshommes qui composaient la garde du roi, on en avait choisi deux pour être décapités, au milieu de la cour du palais, avec toute la pompe d'une exécution juridique ; que leurs têtes, portées sur des piques, servirent de guides ; qu'elles ouvrirent et dirigèrent la marche ; que le roi et sa famille la terminaient en captifs ; qu'on traîna lentement Leurs Majestés au milieu des hurlements horribles, des cris perçants, des danses frénétiques, des propos infâmes et de toutes les horreurs inexprimables des furies de l'enfer, sous la forme des femmes les plus viles ; qu'après avoir été forcés de goûter ainsi, goutte à goutte, une amertume plus cruelle que la mort, d'endurer un semblable supplice pendant un trajet de douze milles qui a duré plus de six heures, Leurs Majestés ont été confiées à la garde de ces mêmes soldats qui les avaient amenées au milieu d'un tel triomphe, et confinées dans une des anciennes maisons royales de Paris que l'on a convertie aujourd'hui en Bastille pour les rois ! »

Cette page émouvante, dans la sécheresse voulue de sa

stricte exactitude historique, définit très justement ce qu'allait être dorénavant la pitoyable situation de Louis XVI. Le Louvre, en dépit des apparences, n'était déjà qu'une prison qui préparait la transition entre Versailles et le Temple. Le prestige de la royauté, et, suivant le mot de Jaurès, « son charme séculaire » étaient encore trop puissants en France pour que le peuple eût supporté, sans ce détour, l'emprisonnement ignominieux de celui qu'on appelait alors le Restaurateur de la Liberté !

Mais si les apparences étaient ménagées, Louis XVI — Michelet l'avoue — n'en était pas moins déjà l'otage, « le grand otage » de la Commune, fortifiée par sa victoire. S'il était encore adoré du peuple, cet amour était sa dernière protection, son ultime défense contre la Révolution triomphante. Celle-ci le tenait à sa merci, puisque les gardes du corps avaient été remplacés par les gardes nationaux, par ceux-là mêmes qui l'avaient arraché à Versailles, et puisque, bien loin d'élever la moindre critique contre ce coup de force ou de proposer la plus légère répression contre les auteurs des assassinats, Bailly, le vertueux Bailly, maire de Paris, salua le roi à l'Hôtel de Ville, en célébrant « le beau jour » qui ramenait le père au milieu de ses enfants !

Pourtant, durant les semaines qui suivirent, chacun, comme d'un consentement unanime, s'efforça de faire oublier les excès commis en « ce beau jour » et la contrainte révolutionnaire à laquelle le roi avait dû céder. Il y eut, de part et d'autre, une sorte de détente et comme un renouveau d'amour et d'union entre Louis XVI et le peuple. Les plus irréduc-

tibles révolutionnaires témoignent de ce sentiment d'allégresse générale, de cette recrudescence de confiance en l'avenir.

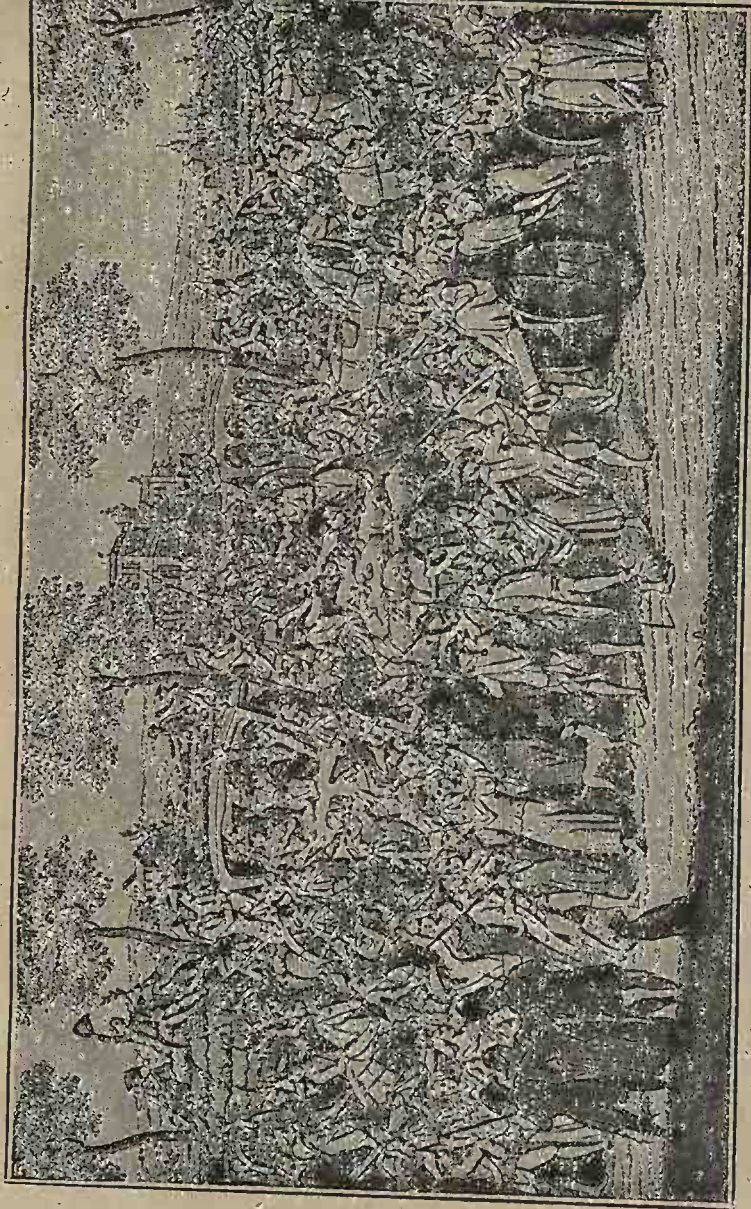
« *Consummatum est*, s'écrie Camille Desmoulins dans le premier numéro de ses *Révolutions de France et de Brabant*, tout est consommé ! Le roi est au Louvre, l'Assemblée Nationale aux Tuileries ; la halle regorge de grains ; la caisse nationale se remplit ; les moulins tournent ; les traîtres fuient ; la calotte est par terre ; l'aristocratie expire ; la constitution est signée ; les patriotes ont vaincu ; Paris a échappé à la banqueroute, à la famine, à la dépopulation qui le menaçaient. Paris va être la reine des cités et la splendeur de la capitale répondra à la grandeur et à majesté de l'empire français. L'Assemblée Nationale se purge à vue d'œil des mauvais citoyens. »

Cette dernière phrase faisait allusion à l'émigration du président Mounier et de Lally-Tollendal, au lendemain du 6 octobre. Mounier, pourchassé, avait échappé par miracle à vingt assassins qui voulaient faire de sa tête un trophée de plus.

Lally-Tollendal, profondément découragé et dégoûté du spectacle offert par l'Assemblée et des triomphes insolents du crime impuni, s'était écrié « qu'il ne mettrait plus les pieds dans cette caverne d'anthropophages ».

« Ils me proscrireont, écrivait-il à un ami, ils confisqueront tous mes biens. Je labourerai la terre, mais je ne les verrai plus. »

C'est cela que Michelet appelle « émigration de la peur ». Il la déclare moins coupable que l'« émigration de la haine ».



LE RETOUR DU ROI ET DE LA FAMILLE ROYALE A PARIS, LE 6 OCTOBRE 1789.
D'après une gravure sur bois de l'époque.

Quel était, pendant ce temps, le sort de Louis XVI et de la famille royale ?

Arrivés, enfin, vers 10 heures du soir, en ce palais du Louvre, inhabité depuis un siècle, ils y avaient d'abord dîné. L'appétit imperturbable de Louis XVI avait fait l'étonnement de tous, en de si critiques conjonctures. Rien ne troublait jamais ni le sommeil, ni l'appétit, ni la placidité de ce roi.

— C'est triste et laid, avait dit le petit dauphin.

Et Marie-Antoinette avait machinalement répondu à l'enfant :

— Louis XIV y a bien vécu !

Pourtant, l'attitude des Parisiens devait, les jours suivants, faire oublier un peu à la famille royale sa shakespearienne disgrâce.

Dès le matin du 7 octobre, la foule se pressait aux abords des Tuileries, émue, enthousiaste, pour voir et pour acclamer son roi. Il fallut qu'il parût au balcon, puis qu'il descendît au jardin et, à chaque apparition, les ovations redoublaient.

« La révolution est finie, disait-on ; le roi, délivré de son isolement funeste de Versailles et de la mauvaise influence de ses courtisans, a rejoint son peuple. »

Toute la journée, des délégations des différents corps constitués défilèrent aux Tuileries pour saluer Louis XVI et même Marie-Antoinette. Elle reçut ainsi les dames de la Halle, royalistes ferventes dont la fidélité la suivra jusqu'à la prison du Temple. Par contre, elle refusa de recevoir une délégation des vainqueurs de la Bastille.

On comprend ce refus. Nul, du reste, ne songea, d'abord, à lui en faire grief. Un besoin d'union, de concorde, de détente

semblait succéder aux tragiques horreurs de la veille.

Le roi, dès le 9 octobre, adressa une proclamation à son peuple, où s'exprimaient ses sentiments de mansuétude, où il s'efforçait de sauver la face et de réduire le rôle de l'émeute, devant laquelle il avait, en réalité, dû céder.

Il tenait, disait-il, à rassurer les provinces sur ce qui s'était passé. C'était de son plein consentement qu'il était venu vivre dans la capitale, où il avait reçu des témoignages de respect, d'amour et de fidélité, et où « il était libre de travailler avec l'Assemblée à la restauration du bonheur public ». Il employait un admirable euphémisme pour dire que « la milice nationale avait désiré d'obtenir l'honneur de lui servir de garde ». C'est de cette façon qu'il expliquait le rôle de ceux qui étaient, en réalité, devenus ses géôliers.

Une telle proclamation faisait le jeu des révolutionnaires, puisqu'elle passait l'éponge sur leurs forfaits, avec une résignation qui tenait plus de la faiblesse que de la magnanimité.

La seule protestation qu'elle suggéra fut celle du vicomte de Mirabeau, plus royaliste que le roi, qui s'écria en pleine Assemblée :

— Je ne doute pas que le roi ne soit libre comme il le proclame ; mais, s'il ne l'était pas, pourrait-il dire autre chose ?

Cette intervention fit scandale. De nombreux députés proposèrent d'exclure le vicomte de Mirabeau de l'Assemblée. Avait-on idée, vraiment, de dire aussi crûment tout haut, ce que chacun pensait, à part soi, sans oser se l'avouer ?

Cependant, la Révolution, ayant atteint tous les buts qu'elle s'était d'abord assignés, semblait hésiter, incertaine. Il lui fallait reprendre des forces, c'est-à-dire laisser le désordre

qu'elle avait fait naître engendrer un nouveau mécontentement populaire qu'elle pût exploiter.

Louis XVI avait donc une dernière chance de salut en mettant à profit les quelques semaines de répit forcé et de liberté relative qu'on lui laissait encore. Mirabeau le comprit et, dès le 15 octobre, il remettait au comte de Provence un plan d'action politique destiné au roi.

« Le seul moyen de sauver l'Etat et la Constitution, disait-il, est de placer le roi dans une position qui lui permette de se coaliser, à l'instant, avec ses peuples. »

En conséquence, il fallait quitter Paris sans retard et se retirer, non pas à Metz, comme le désirait Marie-Antoinette, car ce serait paraître chercher l'appui de l'étranger contre la nation, mais à Rouen pour coaliser toutes les provinces de l'Ouest restées fidèles. De là, en pleine liberté d'action, au milieu de populations ardemment royalistes, le roi pourrait lutter avec succès contre la Révolution, blâmer les initiatives malheureuses de l'Assemblée Nationale, la discréditer peu à peu, lui enlever toute influence et toute popularité. Lui-même, appuyé sur l'amour du peuple, réaliserait « l'indivisibilité du monarque et du peuple » ; en somme, une démocratie royale.

Que fallait-il pour y réussir ?

Simplement un bon ministre ! Mirabeau était prêt à offrir ses services.

Le roi connut-il ce mémoire ? En comprit-il la politique machiavélique ? N'en voulut-il pas parce qu'il jugeait ce plan trop compliqué, et qu'il répugnait à prendre Mirabeau comme

ministre ? Hésitant comme toujours, tergiversa-t-il entre plusieurs partis, sans finalement en adopter aucun ?

On ne sait !

C'est un homme bien déconcertant que Louis XVI !

Montmorin disait de lui :

— Quand on parle d'affaires à cet être inerte, il semble qu'on lui parle de choses relatives à l'empereur de Chine !

Il s'ennuyait, comme son grand-père Louis XV ! L'ennui morne formait le fond, la trame de ces existences royales. Louis XV avait encore ses maîtresses pour le distraire. Mais la seule distraction qui pût tirer Louis XVI de cet indicible ennui, c'était la chasse. Et il ne chassait plus ! Aussi ce mot revient-il de plus en plus souvent sur son journal, ce mot qui résume son action et son rôle, en ce moment si critique : « Rien ! »

Il ne fait *rien*, en effet, pour échapper à son sort, *rien* pour lutter contre la révolution. Ses ministres, aussi timides et irrésolus que lui-même, n'ont aucun plan et se contentent d'ajourner les difficultés. Leur seule force, en face des exigences de l'Assemblée, est l'inertie.

Autour de Marie-Antoinette, par contre, on s'agite, on forme des projets d'évasion. Mais, pour les faire aboutir, Marie-Antoinette est elle-même entravée par les résistances du roi. Il répugne à fuir. Il croit de son devoir de rester à son poste. Peut-être est-il dupe de sa popularité qui le rend, croit-il, invulnérable. *Il espère user la Révolution en rusant avec elle !*

Marie-Antoinette n'a pas les mêmes illusions, mais ses

vues politiques sont surtout intuitives. Elle obéit à des sentiments, à de simples impressions pas toujours fondées. Elle est poussée par des mobiles féminins, caprices et vanité blessée, et par des hostilités personnelles.

C'est ainsi qu'elle hait Mirabeau, en qui elle voit toujours l'homme du duc d'Orléans, son ennemi personnel. Car c'est le duc d'Orléans qu'elle croit l'unique auteur responsable des journées sanglantes des 5 et 6 octobre. Elle comprendra trop tard que Mirabeau ne cherchait, avec le duc d'Orléans, que la satisfaction de ses ambitions personnelles et de ses appétits d'argent et qu'il est maintenant prêt à la servir avec la même sincérité... intéressée ! Elle laissa passer, elle aussi, l'heure favorable pour agir utilement, d'accord avec La Fayette et Mirabeau !

Mais les projets de fuite que l'on forme autour d'elle, qu'elle encourage, viennent peu à peu à la connaissance des révolutionnaires. On trouve, chez un nommé Augeard, des plans relatifs à un projet de départ pour Metz. On suppose qu'il y a d'autres complots et les libelles révolutionnaires en prennent texte pour attiser les défiances du peuple. On lui montre un roi en fuite revenant à la tête d'une armée étrangère et affamant Paris. Marat le conjure de bien veiller sur un monarque hypocrite, révolté contre la Nation.

Parfois, le bruit se répand que le roi s'est enfui et la foule court aux Tuileries et exige qu'il se montre. On se méfie de lui de plus en plus. On commence à le rendre responsable de la crise des affaires, du chômage, de la disette du pain, de la vie chère, de la désastreuse situation financière du royaume.

Car le Trésor est vide, les impôts ne rentrent plus, les



MIRABEAU.
Dessin de J. Guérin.

paysans refusent de les payer ; ils incendient et pillent les châteaux, si bien que l'émigration reprend avec plus d'intensité, et que tout l'argent liquide se cache ou passe les frontières, avec les aristocrates, laissant la France dans un dénuement financier qui explique le marasme général. Le désordre est partout. La misère est effroyable. On compte deux cent mille mendiants à Paris. Les ateliers de charité refusent du monde. Les municipalités s'épuisent à faire vivre les sans-travail. L'armée, mal payée, se mutine en plusieurs endroits, mais l'Assemblée Nationale, qui se déclare « douloureusement surprise » de ces incidents, ne laisse prendre aucune sanction et l'indiscipline ne fait qu'augmenter.

C'est à ce moment qu'éclate le scandale de l'affaire Favras. Encore une conspiration dont le but était d'enlever le roi et où le comte de Provence apparaissait gravement compromis.

La popularité de Louis XVI en reçut une sérieuse atteinte. Ainsi le roi ne cherchait qu'à fuir ou à se faire enlever ! Il ne rêvait que de se soustraire à ses devoirs, de renier ses engagements et d'échapper à la Constitution qu'il avait signée, au lieu de travailler sincèrement, avec l'Assemblée, au bonheur de son peuple !

Voilà quelles réflexions suggérait l'affaire Favras au pays inquiet de son sort, aigri par toutes les calamités qui s'abattaient sur lui, depuis qu'il avait cru conquérir plus de justice et de liberté.

Le roi, dont la pauvre ambition semblait être de se faire tolérer par des concessions toujours plus grandes, résolut, une fois de plus, de reconquérir la faveur de l'opinion par une

démarche dont son amour-propre faisait les frais. Il se rendit, le 4 février 1790, à l'Assemblée. Là, à la surprise des députés, il prononça un discours où il protestait de son loyalisme à l'égard de la Constitution, qu'il se déclarait prêt à maintenir et même, au besoin, à défendre ! On n'eût pas osé lui en demander tant. Il adjurait l'Assemblée de travailler à assurer l'ordre, si cruellement troublé dans les campagnes.

— Eclairez, sur ses véritables intérêts, disait-il, le peuple qu'on égare, ce bon peuple qui m'est si cher et dont on m'assure que je suis aimé, quand on vient me consoler de mes peines. Ne professons tous qu'une seule opinion, un seul intérêt, une seule volonté, l'attachement à la Constitution et le désir ardent de la paix, du bonheur et de la prospérité de la Nation !

Cet émouvant appel à l'union nationale fut accueilli par des cris enthousiastes de toute l'Assemblée.

Par une dérision singulière, les députés criaient : « Vive le roi ! » avec plus d'ardeur que jamais, au moment où le roi venait de se dépouiller de sa souveraineté et de consacrer, en quelque sorte lui-même, sa déchéance, en reconnaissant, par sa démarche implorante et le sens de son discours, la souveraineté de l'Assemblée Nationale.

Une seul homme comprit toute la gravité de l'attitude de Louis XVI, qui cherchait ainsi sans doute à rattraper un peu de sa popularité au détriment de sa dignité. Outré de cette scène pitoyable et du manque de caractère de ce roi vraiment trop peu royaliste, le colonel vicomte de Mirabeau quitta l'Assemblée sur-le-champ, en s'écriant dans un noble mouvement de colère :

— Quand un roi brise ainsi son sceptre, son serviteur n'a plus qu'à briser son épée !

Et c'est ce qu'il fit aussitôt, dans un geste de désespoir.

Louis XVI ne recueillit qu'un illusoire bénéfice de cette ultime concession. L'union ne fut qu'éphémère, l'accord ne fut qu'apparent.

Il était évident que ses sacrifices d'amour-propre ne désarmeraient pas ses adversaires, et qu'en renonçant, au contraire, à ses dernières prérogatives, il ne faisait que hâter le jour où les révolutionnaires déclareraient sa fonction, une charge inutile pour la Nation. Ce qu'il donnait, dans l'espoir de se faire encore tolérer, fortifiait ses ennemis, augmentait encore leurs exigences et lui ôtait ses derniers moyens de résister.

Bientôt les pamphlets reprirent plus violents. Les révolutionnaires avaient eu l'idée opportune d'entreprendre la publication de l'état récapitulatif de toutes les pensions servies par la Cour, durant tout le règne de Louis XVI. On appela cela le livre rouge.

— Il vaudrait mieux l'appeler « le livre d'or », disait, avec une ironie terrible, Camille Desmoulins, car c'est vraiment le nom qui convient.

Le retentissement de cette publication fut d'autant plus grand qu'on se trouvait alors dans la plus cruelle disette financière qu'eût connue, depuis longtemps, la France.

— La banqueroute, la hideuse banqueroute est à nos portes, s'écriait Mirabeau.

Et c'est le moment où l'on apprenait par le livre rouge, quelles sommes avaient reçues tous les aristocrates détestés,

les courtisans de Versailles, les militaires, les magistrats, les ecclésiastiques, les amies de la reine, la princesse de Lamballe et M^{me} de Polignac, tous les ennemis de la Révolution, en somme.

Le total des pensions, pour les quinze ans de règne, s'élevait à deux cent vingt-huit millions. Sans doute, une grande partie étaient justifiées par les services rendus. Mais les pamphlets avaient beau jeu de relever les abus et de déplorer avec une vertueuse indignation un tel gaspillage du Trésor public, dans le moment où sa pénurie inquiétait tout le pays.

« Ce livre, écrivait-on, doit être le catéchisme de tous les amis de la Révolution. »

Ainsi, peu à peu, la popularité de Louis XVI, qui était vraiment le dernier rempart de la monarchie agonisante, allait s'effritant.

Une foule malveillante, guettant l'occasion d'une émeute, rôdait nuit et jour autour des Tuileries, sous prétexte de s'assurer que le roi était toujours là. Marie-Antoinette était épiée, suivie pas à pas dans toutes ses promenades.

En avril 1791, la famille royale annonça son intention d'aller passer l'été à Saint-Cloud.

Aussitôt les patriotes affluent au Carrousel et place Louis XV. Des clameurs hostiles se font entendre. Dès que le carrosse royal paraît, sortant de la cour des Tuileries, la foule lui barre la route, on saisit les brides des chevaux. En vain La Fayette et Bailly interviennent, veulent parler, obtenir qu'on laisse passer le roi.

— Nous ne voulons pas qu'il parte ; nous faisons serment qu'il ne partira pas ! répètent obstinément des patriotes déterminés.

Louis XVI essaye, sans plus de succès, de convaincre la foule qu'il est abusif de le retenir :

— Il serait étonnant, dit-il, qu'après avoir donné la liberté à la Nation, je ne fusse pas libre moi-même !

Le pauvre homme ! En était-il vraiment à s'étonner de cet illogisme ?

La scène dura une heure et demie sans que les patriotes se laissassent fléchir. Ce fut le roi qui se résigna.

— On ne veut pas que je sorte, finit-il par dire avec une bonne humeur apparente. Eh bien ! je vais rester !

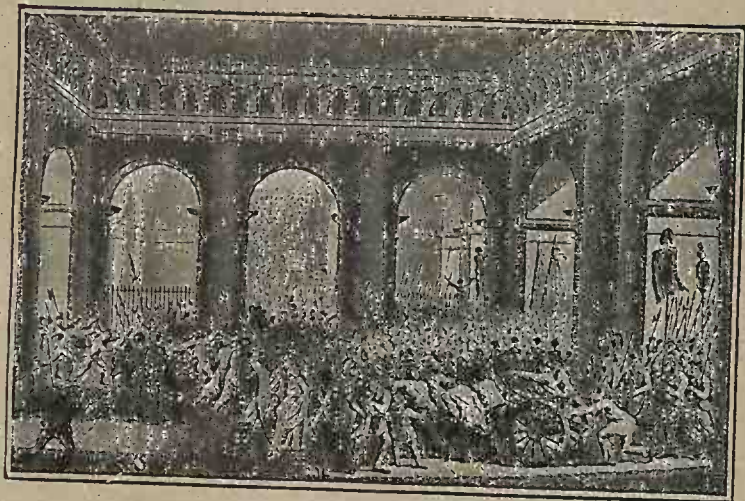
Aussitôt le carrosse fit demi-tour et la famille royale rentra au château. Mais ce séjour même devait bientôt paraître excessif, attentatoire à l'esprit de la révolution. On sait comment le 20 juin, sous prétexte du renvoi des ministres Girondins, l'émeute parisienne envahit les Tuileries, saccagea les appartements royaux, coiffa Louis XVI et le dauphin du bonnet rouge et prit, suivant le mot de Rœderer, « la mesure du trône », avant de le jeter définitivement par terre.

Madame Elisabeth a laissé de cette journée si cruelle pour la famille royale un récit émouvant.

Mais l'émeute, toujours triomphante et toujours impunie, sans cesse stimulée et tenue en haleine par les feuilles incendiaires de Marat et les mots d'ordre des clubs révolutionnaires, ne devait pas s'arrêter à cet exploit. Elle allait bientôt livrer le dernier assaut au palais des Tuileries.

Elle n'y voulait plus voir même ce simulacre de roi, sans

prestige et sans pouvoir, dépouillé l'une après l'autre de toutes ses prérogatives, mais dont la seule présence portait encore ombrage à l'intransigeance des patriotes. Tant qu'il existait, ne pouvait-on pas, en effet, craindre un revirement de l'opinion en sa faveur ? N'était-il pas un danger et comme un



LE PEUPLE ENTRANT AU CHATEAU DES TUILERIES.

D'après une estampe de Prieur.

reproche vivant pour les idées de liberté et de fraternité, ce monarque déchu et prisonnier ? Il fallait qu'il disparût et que s'anéantissent avec lui la dernière espérance et le dernier lien des royalistes proscrits et traqués !

Au lendemain de l'émeute du 20 juin qui avait souillé les Tuileries, on put constater, une fois de plus, ce phénomène

d'oscillations alternées, qui caractérise la marche de la Révolution ; à tout excès de violence populaire succèdent immédiatement, une réaction de l'opinion et un renouveau de ferveur royaliste.

Des deux côtés, comme après les journées d'octobre, on semblait s'efforcer d'oublier l'incident, d'en diminuer la gravité, d'en atténuer le caractère de violence.

On usa pour cela d'un euphémisme admirable.

— Le peuple, disait-on, était venu rendre visite à son roi.

« Le peuple, écrit Soubran, a prouvé qu'il était digne de la liberté, par l'usage qu'il en a fait ! »

Et Condorcet conclut :

« En somme, il n'y a eu que quelques vitres cassées ! »

La Fayette fut acclamé, lorsqu'il vint, le 28 juin, à l'Assemblée « dénoncer au nom de l'armée indignée » les fauteurs de l'émeute des Tuileries. Les Jacobins, mis en minorité, paraissaient décontenancés et discrédités. Mais la Cour, trompée sur la solidité de ce revirement d'opinion, se crut assez forte pour se passer de La Fayette. Marie-Antoinette le détestait :

— Mieux vaut périr, disait-elle, que d'être sauvés par M. de La Fayette et les constitutionnels.

La revue de la garde nationale que devait passer La Fayette le 29 juin, fut décommandée au dernier moment. Il en fut très dépité. Découragé de se sentir ainsi desservi par ceux-là mêmes qu'il voulait servir, le général partit pour l'armée. La guerre avait été déclarée peu auparavant à l'instigation des Girondins et de Dumouriez.

— Il faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux peuples, s'était écrié Merlin de Thionville.

— Vienne et Berlin marchaient contre la France. Les armées étrangères menaçaient le territoire.

« La patrie est en danger », déclarait l'Assemblée, le 11 juillet.

Lamourette, évêque de Lyon, avait adressé un appel pathétique aux députés, en faveur de l'union de tous, devant le péril commun. Une scène d'attendrissement extraordinaire avait alors jeté tous ces adversaires de la veille dans les bras les uns des autres ! Le roi avait participé à l'ivresse commune : il avait versé des larmes et béni l'Assemblée. Mais le baiser Lamourette n'avait pas eu de lendemain.

Les clubs révolutionnaires, insensibles à cette réconciliation nationale, poursuivaient méthodiquement leur œuvre d'excitation et de haine contre la royauté.

La guerre leur fournissait un nouveau prétexte pour presser le peuple d'agir : le manifeste de Brunswick fut l'étincelle qui alluma l'incendie déjà préparé. En réalité, l'instant était critique pour la Révolution.

Sous la menace de l'invasion étrangère, il fallait qu'elle vainquît *tout de suite* ou qu'elle succombât.

Elle devait opter, sous la pression de la guerre, entre l'établissement d'une dictature révolutionnaire et le rétablissement du pouvoir royal.

Robespierre le comprit et, sans s'offrir encore comme dictateur, dès le 29 juillet, il demandait aux Jacobins la suspension du roi et une Convention Nationale. Ce mot

d'ordre, lancé aux sections de Paris, fut l'origine des événements du 10 août.

Barbaroux avait demandé à la mairie de Marseille « six cents hommes qui sussent mourir ». Cette troupe révolutionnaire arrivait à Paris à la fin de juillet, hurlant farouchement le nouvel hymne, composé par Rouget de Lisle pour l'armée du Rhin, mais qui dut à cette circonstance d'être baptisé impromptu *La Marseillaise*.

Le 4 août, les Marseillais avaient, sous la menace, obtenu de la mairie l'ordre de leur délivrer des cartouches.

Le 6 août, l'Assemblée avait été envahie par des pétitionnaires, réclamant au nom des sections, la déchéance de Louis XVI. Les députés, tremblants de peur, avaient pourtant refusé la déchéance mais accordé les honneurs de la séance aux pétitionnaires et décidé d'envoyer à l'armée du Nord les quelques bataillons suisses qui constituaient la meilleure sauvegarde du roi.

Tout le monde savait qu'une émeute décisive allait éclater d'un jour à l'autre.

« Il pleuvra du sang. »

« Tous les esprits fermentaient bien fort », dit Lucile Desmoulins, le même jour, dans une lettre toute pleine de fièvre révolutionnaire.

La Cour, de son côté, préparait la résistance. Il lui restait six cents Suisses et, avec les nobles dévoués groupés autour d'elle et les gardes nationaux demeurés fidèles à la Constitution, elle pouvait mettre en ligne près de dix-huit cents hommes.

C'était peu sans doute. C'eût été pourtant assez si la

défense n'avait été désorganisée, au dernier moment, par un coup de trahison qui la priva de son commandant, et surtout si le roi, démoralisé, n'avait, en quelque sorte, donné lui-même le signal de la capitulation.

Mandat, le commandant des troupes des Tuileries, était un honnête homme, un royaliste très ferme et un chef écouté de ses soldats. Il manquait de munitions, sans doute, n'ayant que trois coups à tirer par homme, mais ses dispositions de défense étaient bien prises.

Un de ses postes tenant le Pont-Neuf, l'émeute était menacée d'être prise entre deux feux et de voir sa ligne de retraite coupée. Cela donnait fort à réfléchir aux meneurs révolutionnaires, toujours prêts à prodiguer les excitations verbales, mais beaucoup moins disposés à verser leur sang. C'est ainsi que, le 10 août, nul ne vit Robespierre. Il passa la journée dans une cave.

Le 9 août, la journée avait été étouffante ; une sorte d'angoisse, présageant l'orage, oppressait Paris, lorsque soudain, dans la soirée, la grosse cloche des Cordeliers se mit à sonner le tocsin.

C'était Danton qui donnait le branle. De proche en proche, six églises répondirent au signal et le tocsin sinistre, déferlant en larges ondes sonores sur Paris enfiévré, appela longuement le peuple aux armes.

Ce fut d'abord avec un médiocre succès. Bien peu répondaient à l'appel.

« Le tocsin ne rend pas ! » avouaient les meneurs dépités. Et déjà la Cour se rassurait.

C'est encore Danton dont l'audace décida de la situation. Avec les Marseillais, il marcha sur l'Hôtel de Ville où siégeait la Commune. Aussitôt maître de la place qui n'était pas défendue, il renvoya d'autorité la Commune constitutionnelle et proclama la Commune insurrectionnelle.

C'est-à-dire qu'en pleine nuit, par un véritable coup de force, quatre-vingt-deux meneurs des sections remplacèrent, sans aucun droit, les membres régulièrement nommés. Puis, sans avertir la Cour de ce changement, ils envoyèrent au commandant Mandat l'ordre d'apporter à la Commune des explications sur les dispositions défensives par lui prises.

Aux Tuileries, personne ne s'était couché. C'était vraiment la veillée en armes. On écoutait au loin, sur Paris, le tocsin révolutionnaire et le tambour qui battait le rappel des sections. On attendait d'heure en heure, dans la fièvre et l'exaltation, l'assaut décisif des insurgés. On trouvait encore le moyen de plaisanter de l'équipement pitoyable de certains défenseurs bénévoles, armés de vieux tromblons hors d'usage et même de pelles et de pincettes. Ainsi cette aristocratie frivole et charmante, incorrigible jusqu'au bout, riait encore, à la veille de sa mort, au cours de cette nuit tragique, la dernière que le roi de France dût passer aux Tuileries.

Mandat, en recevant l'ordre de se rendre à l'Hôtel de Ville, déclara d'abord qu'il n'irait pas. Mais Roederer, le procureur syndic de la Commune, lui représenta que c'était enfreindre la loi que de refuser de comparaître. Que risquait-il d'ailleurs ?

On ne se doutait pas que la Commune véritable eût été remplacée par un Comité insurrectionnel ! Ainsi les gens

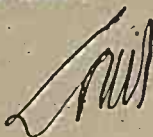
raisonnables, respectueux de la légalité, poussèrent l'infortuné Mandat dans le piège révolutionnaire.

Il est alors quatre heures du matin. C'est l'aurore.

Madame Elisabeth appelle Marie-Antoinette à la fenêtre pour admirer le lever du soleil, le dernier soleil qui se lèvera sur les Tuileries du roi.

Mandat quitte le palais seul, pour se rendre à l'Hôtel de

*Le Roi ordonne aux siens de
sejourner à huit heures armés, et de
se retirer avec leurs carottes.*



LE DERNIER ORDRE DE LOUIS XVI (10 août 1792).

Ville. A peine y est-il arrivé qu'on se saisit de lui. Le Comité insurrectionnel l'interroge comme un coupable, lui reproche d'avoir tendu une embuscade au peuple, le déclare déchu de son commandement. Au moment où il sort de la salle, sur un geste du président, un patriote l'assassine par derrière, d'un coup de pistolet, et son corps est jeté à la Seine.

La défense des Tuileries est ainsi décapitée; sa mort, apprise aussitôt au château, jeta la consternation et le désarroi parmi ses troupes qui n'avaient confiance qu'en lui.

— Sire, dit Marie-Antoinette à Louis XVI, c'est le moment de vous montrer.

Le roi, à moitié endormi, les yeux rougis par le manque de sommeil, la perruque défrisée, à demi dépoudrée, l'air accablé et découragé, passa ses troupes en revue.

Il eût bien mieux valu qu'il ne parût pas. Il avait pourtant, ce pauvre roi, un très réel courage physique et savait braver la mort d'un air impassible. Mais il n'avait ni la confiance dans le succès, ni l'attitude fière, ni l'allure énergique qui électrisent les troupes.

« Je le vois encore, écrit Frenilly, passant devant notre front, muet, soucieux, se dandinant, semblant nous dire : « Tout est perdu. »

L'effet fut déplorable. Des canonniers l'insultèrent et crièrent : « A bas le roi ! » Une partie des troupes parut prête à pactiser avec l'insurrection.

Le désarroi moral de Louis XVI ne fit qu'augmenter et c'est, presque en déroute, le dos courbé sous les sarcasmes, qu'il rentra précipitamment dans le château. Là il trouva Rœderer qui acheva de le démoraliser en lui prêchant la capitulation.

Ex-constituant et jacobin, Rœderer devait être plus tard sénateur sous l'Empire et pair de France sous Louis-Philippe.

Rœderer exposa au roi que le seul parti raisonnable était d'aller demander protection à l'Assemblée qui siégeait au manège des Tuileries.

— Mais, s'écria la reine, indignée de cette désertion, nous avons des forces. Ne pouvons-nous donc résister ?

— Toute résistance est inutile, toute défense vaine répondit Rœderer. Ecoutez ces clameurs. Tout Paris marche contre nous.

Ce n'était pas vrai ! Les assaillants, au contraire, hésitaient encore à engager une action qui pouvait leur coûter cher. Ils ne disposaient que de quelques milliers d'hommes dont beaucoup eussent lâché devant une résistance énergique.

— Madame, reprit Rœderer pour fléchir la reine, songez que vous allez, exposer, inutilement, la vie de votre époux et celle de vos enfants. Quelle responsabilité vous prenez !

Pâle, les lèvres serrées, en proie à une terrible perplexité, Marie-Antoinette hésitait encore. Ce fut Louis XVI qui prononça : « Allons », dit-il, déjà résigné



LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVII.

(Musée Carnavalet.)

à tout subir. Et il se mit en route pour se rendre à l'Assemblée. Rœderer ouvrait la marche de ce lamentable exode de la famille royale quittant, sans même lutter, l'antique palais des rois de France.

L'extraordinaire apathie de Louis XVI ne se démentit pas même devant les menaces de la foule hostile, au travers de laquelle il fallut se frayer passage. Il semblait, à le voir, qu'il

fût un simple spectateur totalement désintéressé des formidables événements qui faisaient alors son destin tragique.

D'un œil distrait, il regardait, en traversant le jardin, les marronniers précocement roussis dont quelques feuilles séchées jonchaient déjà le sol et craquaient sous ses pas. On l'entendit qui disait avec un calme étrange :

— Comme les feuilles tombent tôt, cette année !

Et cette remarque insignifiante empruntait aux circonstances mêmes comme un sens profond, émouvant et symbolique.

Un instant plus tard, la famille royale pénétrait dans la salle où l'Assemblée tenait séance.

— Je suis venu, dit le roi, pour éviter un grand crime et je pense, messieurs, que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu de vous.

Vergniaud, qui présidait, l'assura qu'il pouvait, en tout, compter sur la fermeté de l'Assemblée qui saurait mourir, au besoin, pour le défendre. La journée n'était pas écoulée qu'elle le livrait à ses ennemis et prononçait sa déchéance. Terrible dictature de la peur !

Cependant les Tuileries recevaient l'assaut des révolutionnaires. Le canon tonnait, et les malheureux Suisses, sans chef et sans munitions, après avoir d'abord repoussé leurs agresseurs, se faisaient égorger, héroïquement jusqu'au dernier plutôt que de livrer à l'émeute victorieuse ces murs désormais déserts qu'ils avaient reçu mission de défendre, et ce palais magnifique que le roi avait quitté à jamais pour la prison du Temple, antichambre de la guillotine.



TABLE DES MATIÈRES

CHRISTINE DE SUÈDE.....	9
LE VAINQUEUR DE FONTENOY : LE MARÉCHAL DE SAXE.....	73
LE MARIAGE ET LE SACRE DE LOUIS XVI.....	133
L'AGONIE DU RÉGIME.....	185
I. — LES JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE A VERSAILLES....	185
II. — LA FAMILLE ROYALE AUX TUILERIES.....	225

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GUSTAVE-ADOLPHE DE SUÈDE, PAR VAN DYCK.....	11
GUSTAVE-ADOLPHE. MÉDAILLE D'ARGENT.....	14
CONDÉ, PAR COYSEVOX.....	21
STOCKHOLM AU DÉBUT DU XVII ^e SIÈCLE, D'APRÈS UNE GRAVURE ANCIENNE.....	25
CHRISTINE, REINE DE SUÈDE.....	39
MAZARIN.....	53
NINON DE LENCLOS.....	55
ROME. LE PALAIS FARNÈSE.....	67
LA COMTESSE AURORE DE KÖNIGSMARCK, MÈRE DE MAURICE DE SAXE.....	77
LE MARÉCHAL DE SAXE. PASTEL DE LA TOUR.....	83
ADRIENNE LECOUVREUR. PORTRAIT ATTRIBUÉ A GREUZE.....	91
LE MARÉCHAL DE SAXE SE RENDANT AUX ARMÉES. DESSIN DE MARTIN DES GOBINS.....	97
LA BATAILLE DE FONTENOY. COMPOSITION DE LIX.....	103
LA BATAILLE DE FONTENOY.....	105
AUTOGRAPHE DU MARÉCHAL DE SAXE.....	112
MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, DAUPHINE DE FRANCE. TABLEAU DE NATOIRE.....	121

LE CHATEAU DE CHAMBORD AU XVIII ^e SIÈCLE, D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'ÉPOQUE	125
MONUMENT DU MARÉCHAL DE SAXE A STRASBOURG, PAR PIGALLE...	131
L'ARCHIDUCHESSSE MARIE-ANTOINETTE. PASTEL DE DUCREUX	139
MARIE-ANTOINETTE A QUINZE ANS. ÉCOLE FRANÇAISE	147
FÊTE DE NUIT DONNÉE A VERSAILLES A L'OCCASION DU MARIAGE DE LOUIS XVI ET DE MARIE-ANTOINETTE. DESSIN DE MOREAU LE JEUNE	151
MADAME ADÉLAÏDE. PASTEL DE M ^{me} GUIARD	155
MADAME VICTOIRE. PASTEL DE M ^{me} GUIARD	156
MADAME SOPHIE, PAR DROUAIIS	158
MARIE-ANTOINETTE, ACCOMPAGNÉE DES DAMES DE LA COUR, REÇOIT UNE REQUÊTE ET PROMET JUSTICE. DESSIN DE DESFOSSÉS	163
LA COIFFURE A L'ÉCHELLE, D'APRÈS UNE ESTAMPE DU TEMPS	173
LE SACRE DE LOUIS XVI A REIMS. DESSIN DE MOREAU LE JEUNE...	177
LOUIS XVI EN COSTUME DU SACRE, PAR CALLOT	181
MARIE-ANTOINETTE ET SES ENFANTS EN 1785, PAR M ^{me} VIGÉE-LEBRUN	189
SÉANCE DE LA NUIT DU 4 AU 5 AOUT 1789. DESSIN DE C. MONNET.	195
FESTIN DES GARDES DU CORPS DANS LA SALLE DE L'OPÉRA DE VERSAILLES LE 1 ^{er} OCTOBRE 1789. DESSIN DE PRIEUR	201
L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS EN 1789. (JOURNÉE DU 14 JUILLET)..	205
JOURNÉE DU 5 OCTOBRE 1789 : LES DAMES DE LA HALLE PARTENT POUR VERSAILLES. D'APRÈS UNE IMAGE POPULAIRE	209
LA FAYETTE, COMMANDANT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE. PEINTURE DE DEBUCOURT	217
LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION (LA FEMME DU SANS-CULOTTE) ...	219
MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU 6 OCTOBRE 1789	225
DÉPART DE LA MILICE BOURGEOISE POUR VERSAILLES, LE 5 OCTOBRE 1789	229
LE RETOUR DU ROI ET DE LA FAMILLE ROYALE A PARIS, LE 6 OCTOBRE 1789	233
MIRABEAU. DESSIN DE J. GUÉRIN	239
LE PEUPLE ENTRANT AU CHATEAU DES TUILERIES. D'APRÈS UNE ESTAMPE DE PRIEUR	245
LE DERNIER ORDRE DE LOUIS XVI (10 AOUT 1792)	251
LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVII	253